

Les jardins d'Éole en bonne voie

(Page 16)



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 126 - MARS 2006 - 2,20 EUROS

TRI : TRIONS JAUNE, TRIONS VERT

Les "poubelles jaunes" sont maintenant ramassées deux fois par semaine dans le 18e. C'est l'occasion de faire le point : comment va le "tri sélectif" chez nous ? Sommes-nous bons "trieurs" : un test.

(Dossier page 11 à 13)

Rue Doudeauville, l'école de jazz inquiète pour son avenir



Un concert au CIM, l'école de jazz.

(Page 19)

Plan local d'urbanisme : critiques et recommandations

(Pages 3 et 4)

Nouveau débat sur le projet de sens unique rue Ordener

(Page 9)

Living B'art : entrée des artistes rue La Vieuville

(Page 14)

Canopy, un nouvel espace culturel rue Pajol

(Page 15)

Cinq mois de travaux pour aménager la rue Dejean

(Page 17)

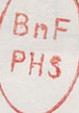
Un écrivain en résidence au collège Utrillo

(Page 20)

Les familles colombiennes des Grandes Carrières : la mauvaise foi du procureur

(Page 21)

Le bulletin d'abonnement est en page 21



Re 50
32713

21 + 8



Sur les trottoirs

L'association *Gerpil tranquille* (Gerpil = rue Germain Pilon) nous communique un courrier d'un de ses adhérents, Patrick Jenoudet, dont voici des extraits :

« Depuis toujours, et particulièrement depuis quelques mois, nos rues sont transformées en décharges : matelas, machines... sont déposés, parfois au pied des immeubles avec appel au service de ramassage des objets encombrants, mais aussi abandonnés au gré du trottoir, particulièrement à l'angle Véron-Pilon. Ce lâcher-rue est effectué par des résidents eux-mêmes. Le service de maraude de la Propreté de Paris est efficace, néanmoins la bête à ordures renaît tout le temps !... »

Pardon pour ce basic-sujet, mais trop marre d'entendre des discours propres et de constater des comportements cochonnus que certains savent ensuite politiquement récupérer ! L'association ne pourrait-elle pas "sensibiliser" sur le sujet ? »

L'association commente : « Peut-être chacun pourrait-il faire un peu "d'éducation" au sein de son immeuble... »

Rue de Clignancourt

« Je suis consternée et en colère de voir l'état de plus en plus dégradé du bâtiment du 143 rue de Clignancourt, où j'ai habité autrefois. Quand je revois les fenêtres de notre ancien appartement, quelle misère ! Quand tant de gens cherchent à se loger, beaucoup des

logements (si l'on peut dire) du 143, fenêtres ouvertes, n'abritent plus que des familles... de pigeons... Va-t-on enfin s'occuper de ce bâtiment ? »

Micheline Novel

Note de la rédaction : Le 143 rue de Clignancourt est une ancienne usine de tapis-brosses, construite en partie en bois, transformée par la suite en logements et où se trouvaient récemment encore de nombreux ateliers d'artistes, malheureusement abandonnés peu à peu vu l'état du bâtiment, qui pourtant ne manque pas d'un certain cachet. A la mairie de Paris, on a parlé à une époque de le remettre en état, mais ce projet n'a pas eu de suite jusqu'à maintenant.

Le pipi de Cinna

« Dans votre numéro de février, l'auteur de l'article "Pipi !" citait quelques vers ironiques qu'elle tient de sa grand-mère. Par mon père qui, juste avant d'être interné par la Gestapo, fut élève au lycée Jacques-Decour [qui à l'époque s'appelait lycée Rollin, ndr], je connaissais aussi ces rimes osées. C'est pourquoi je me permets d'apporter mon (son) grain de sel odorant et compléter ces vers de potache, puisqu'il s'agit en fait d'une parodie du *Cinna* de Corneille :

"Prends un siège, Cinna, et assieds-toi par terre. / Avant que de parler, commence par te taire ! / Il fut un temps, Cinna, où dans notre antichambre / Nous avions pour pisser un vaste pot de chambre. / Ce temps n'est plus, Cinna, il

reviendra peut-être. / En attendant, mon cher, pissons par la fenêtre !"

Inutile de préciser que mon père préférerait Rabelais à Corneille. Ayant décidé de quitter Périgueux pour se rapprocher de nous, il ne tint cependant que neuf mois rue du Mont-Cenis, assailli par les crottes de chien et l'odeur ambiante empruntant plus à la "chose" qu'à la rose... »

Dominique Defraeye

RECTIFICATIFS

• **Le téléphone du commissariat.** Dans notre numéro de février, dans le dossier "Faites connaissance avec le 18e" (page 11), nous avons donné l'ancien numéro de téléphone du commissariat central. Le numéro actuel, c'est : 01 53 41 50 00

• **Un lapsus.** Toujours dans le numéro de février, dans l'article sur le ciné-club de la Goutte d'Or (page 14), il était écrit que Marilyn était responsable du « secteur journalistes » du centre social de la Goutte d'Or. Horreur ! Elle est responsable du *secteur jeunesse* d'Accueil Goutte d'Or.

PETITES ANNONCES

■ **Ostéopathe énergétique, méthode douce.** Marion Balay, sur rendez-vous. 01 42 52 32 02 et 06 09 98 79 35. 57, rue Letort, Paris 18e. Métro : Porte-de-Clignancourt / Jules-Joffrin.

■ **Jeune collaborateur du 18e du mois cherche studio** ou petit deux-pièces dans l'arrondissement. Merci de contacter le journal ou le 06 82 43 75 95.

TARIFS DES PETITES ANNONCES pour les rubriques suivantes : associations ; logement, offres et demandes ; offres et demandes d'emploi ; ventes et achats d'occasion, troc, recherches ; stages, formation ; services non commerciaux ; messages personnels.

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande.

• Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Cours particuliers Cours en groupe Sur ordinateur

Claviers // dactylographie Informatique // Internet Tous niveaux

Savoir utiliser efficacement son ordinateur
à tous les niveaux

2 heures offertes sur votre formation individuelle
20 € de réduction par journée de formation en groupe
Offre valable jusqu'au 31 mars 2006

Réservez maintenant au :

☎ 01 44 65 94 89

☎ 06 64 26 05 62

Services en sus :

*Installation de votre ordinateur,
dépannage,
création sites Internet...*

www.jvt-consulting.com

Agréé par la Direction régionale du Travail et de la Formation Professionnelle sous le n° 11753697075

Guy Môquet

Il était plus de 21 heures quand ils se sont assis tous les deux au fond du 31. Elle, la cinquantaine fatiguée. Lui, tout jeune, la carnation presque enfantine, le regard bleu doux, un adolescent sans baskets ni casquette, en blazer bleu marine distingué, boutons dorés.

– *A quelle heure je serai chez moi ! Jamais je ne suis rentrée aussi tard... On aurait dû partir... Quand je suis rentrée dans cette boîte, à 16 ans, une heure supplémentaire était une heure payée. Tandis que là, c'est tous les jours... tous les jours... Ça ne va pas, il faut faire quelque chose, il faut résister !*

– *Qu'est-ce que tu veux faire ?*
– *Faire grève ! Ou alors, tous ces anciens qui se sont battus... c'était pour en arriver là ?*

Mais comment comprendrait-il, lui ? Il est si jeune ! Ce qu'il sait est d'une simplicité radicale :

– *On peut bien arrêter et ne plus revenir, il leur faut deux heures pour former une nouvelle équipe !*
– *Quand même, ils ne pourraient pas faire ça ?*

Mais, déjà, elle n'est plus tellement sûre : – *Pas d'un coup !*

Elle noue son foulard, ramasse son sac, se lève pour descendre. Elle demande :

– *Tu descends à Guy Môquet ?*
– *Oui.*

– *Tu sais qui c'était Guy Môquet ? Un résistant, encore plus jeune que toi ! Un lycéen, arrêté, fusillé...*

Ça non plus, il ne le sait pas.

Rose Pynson

Speak french SVP

Deux ados au débouché du boulevard Barbès :

– *Allez, on va voir au Mégastore !*

– *C'est Virgin qu'on dit !*

– *Mais non, c'est le Mégastore !*

– *Mégastore, c'est de l'anglais.*

En français, on dit Virgin !

Marie-Pierre Larrivé

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Bénédicte de Badereau, Devlin Belfort, Claire Besnier, Raphaëlle Besse-Desmoulières, Julien Boudisseau, Christine Brethé, Edith Canestrier, Géraldine Chalencou, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Hélène Claudel, Thierry Concord, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Dominique Delpirou, Paul Desalmand, Sophie Djouder, Laure Esnard, Anne Farago, Jacqueline Gambelin, Florian Gaudin-Winer, Michel Germain, Fouad Houiche, Michaël Hugues, Véronique Le Guen, Bertrando Lofori, Chloé Luisetti, Pascale Marcaggi, Joanne Mariner, Daniel Maunoury, Hanna Mbonjo, Noël Monier, Thierry Nectoux, Élise Pailloncy, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Jean-Louis Saux, Michèle Stein, Vain (Sylvain Gasnier). • **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. • **Maquette** : Nadia Djabali. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

L'ÉVÉNEMENT

PLU : critiques, réserves et recommandations des commissaires enquêteurs

L'enquête publique sur le plan local d'urbanisme de Paris est terminée. Les commissaires enquêteurs qui ont recueilli les avis des Parisiens viennent de rendre leur rapport.

Les "commissaires-enquêteurs" ont donné leur appréciation à la municipalité de Paris sur son projet de *plan local d'urbanisme* (PLU). On pourrait résumer leur rapport ainsi : «*Bien, mais encore un effort !*»

Ils étaient neuf *commissaires-enquêteurs* à avoir mené, l'été dernier, l'*enquête publique* obligatoire selon la loi ; ce groupe était présidé par un général de gendarmerie, il comprenait des spécialistes (architecte, urbaniste, juriste, etc.).

Ils ont recueilli dans les mairies des arrondissements (y compris dans celle du 18^e, du 31 mai au 13 juillet) les remarques, critiques, suggestions déposées par les habitants. Ils les ont analysées, en ont fait la synthèse. Leur conclusion : avis favorable à l'unanimité, avec toutefois trois *réserves* – auxquelles la mairie devra obligatoirement donner une réponse – et vingt-trois *recommandations*.

Des centaines de remarques

Ce rapport des neuf commissaires enquêteurs, chacun peut le consulter, soit au 17 boulevard Morland, soit sur le site internet de la Ville de Paris : www.paris.fr

C'est un document volumineux.

Le plan local d'urbanisme : l'avenir de Paris pour au moins vingt ans

Le "plan local d'urbanisme" (PLU) fixe les règles qui encadreront l'évolution de Paris pour vingt ou trente ans, dans les plus petits détails : espaces bâtis ou destinés à l'être, réservés pour des immeubles d'habitation (habitat social, habitat privé...) ou pour des activités économiques, hauteurs et caractéristiques des immeubles, espaces verts publics ou privés réservés ou non, voirie, etc..

Aucun permis de construire ne pourra être délivré, aucune modification dans l'utilisation des espaces ne pourra être décidée s'ils ne sont pas conformes au PLU.

Il y a obligatoirement un PLU dans toutes les villes de France. Le PLU n'est pas intangible, il pourra être modifié sur tel ou tel point. Mais les procédures de modification sont aussi contraignantes et longues que celles qui auront conduit à son adoption.

Toutes les remarques formulées par des habitants ou des groupes d'habitants y sont recensées, par arrondissement. Pour chacune il est mentionné l'avis des services de la Ville, et ensuite l'avis des commissaires enquêteurs. Pour le 18^e, plusieurs centaines de remarques, émanant de trente habitants à titre individuel et d'une quinzaine de collectifs (associations, syndicats de copropriétaires, pétitions, groupes politiques) y sont recensées et analysées.

On peut trouver insuffisant ce nombre de personnes s'étant exprimées lors de l'enquête publique. Mais il faut se rappeler qu'auparavant la préparation du PLU avait fait l'objet de discussions dans tous les conseils de quartier du 18^e (sauf celui de Montmartre, qui n'avait pas mis cette question à son ordre du jour) et dans des réunions publiques de concertation.

Certaines associations, telles *Mieux vivre au Simplon* ou l'ADDM (*Association de défense de Montmartre*), ont déposé un ensemble de remarques très étudié ; les services de la Ville et les commissaires-enquêteurs leur donnent raison sur un certain nombre de points.

• **L'enquête publique** : Selon la loi, il y a des décisions qu'une municipalité ne peut prendre qu'après une *enquête publique* dont les formes sont strictement codifiées : elle est annoncée par affiches et menée par un *commissaire-enquêteur* (ou plusieurs) qui est indépendant de la municipalité. Le projet soumis à l'enquête est déposé en mairie, à la disposition de quiconque veut le consulter. Un registre recueille les observations.

Le *commissaire-enquêteur* note les remarques faites, les analyse, et rédige un rapport. Le rapporteur peut proposer d'approuver ou non le projet. Il peut formuler des "réserves", auxquelles la municipalité est obligée de répondre par écrit de façon argumentée. Il peut aussi faire des "recommandations", qui sont moins contraignantes. C'est ensuite que le projet pourra être définitivement voté. ■

Parmi les vingt-trois recommandations des commissaires enquêteurs, une seule concerne une adresse précise, et c'est cet endroit de la rue Coustou, dans le 18^e.



Tout cela est fort intéressant, quelquefois même drôle. Mais si on veut le consulter complètement, il faut prévoir du temps.

Les élus aussi

Daniel Vaillant a déposé lui-même cinq suggestions, concernant des terrains à réserver pour des logements sociaux. Il s'agit de points auxquels, semble-t-il, le maire du 18^e et son adjoint chargé de l'urbanisme et du logement n'avaient pas prêté suffisamment attention lors du passage du projet devant le conseil d'arrondissement en janvier 2005, et qu'ils veulent rattraper de cette façon. Les services de la Ville et les commissaires enquêteurs ont donné des avis favorables.

D'autres élus se sont également exprimés à titre individuel. Par exemple, Sylvain Garel, conseiller de Paris (Vert), demande des limitations de hauteur pour vingt-cinq immeubles de Montmartre. Les commissaires enquêteurs ne donnent pas suite à ces remarques, souvent en notant que la demande de Sylvain Garel est déjà satisfaite, ou à très peu près, par les dispositions figurant dans le projet de PLU.

Attention, rue Coustou

Notons particulièrement les remarques de plusieurs habitantes, Mme Breault, Mme Camus, Mme Raffin, concernant le 3 et le 5 rue Coustou. «*Des infiltrations d'eau en sous-sol ont attaqué les fondations de l'immeuble 5 rue Coustou*» bâti sur d'anciennes carrières, écrit l'une d'elles. L'immeuble «*bascule*» et risquerait de s'effondrer s'il n'est pas soutenu. Actuellement, jus-

te à côté de cet immeuble, au 3 rue Coustou, il y a un terrain vague. Des étais en bois sont posés entre l'immeuble du 1 et celui du 5 pour éviter l'affaissement, mais ça ne peut pas être considéré comme une solution définitive.

Or le projet de PLU prévoit, sur le terrain vague du 3 rue Coustou, un espace vert. Nous verrons plus loin ce qu'en pensent les commissaires enquêteurs qui sont allés voir sur place.

Pas assez de logements sociaux

Après avoir examiné une par une les remarques des habitants, les commissaires enquêteurs ont rédigé leurs conclusions d'ensemble.

Ils font trois "réserves".

Deux d'entre elles concernent le logement social : ils rappellent que Paris, globalement, est encore loin des 20 % de logements sociaux exigés par la loi (et le 18^e lui-même n'est qu'à 15,8 %). Ils demandent donc que le PLU comporte davantage de dispositifs permettant d'augmenter la proportion de logements sociaux.

Sur ce point, Bertrand Delanoë a fait savoir qu'il est d'accord avec les commissaires enquêteurs.

La troisième réserve porte sur les immeubles à protéger particulièrement. Dans le 18^e, on compte plus de 470 bâtiments pour lesquels le projet de PLU propose cette "protection Ville de Paris", dont 333 adresses à Montmartre : des bâtiments qui, pris individuellement, n'ont pas forcément une valeur architecturale particulière, mais qui dans leur ensemble contribuent à la

(Suite en page 4)

(Suite de la page 3)

protection du site de la Butte.

Les commissaires enquêteurs rappellent que cette "protection de la Ville de Paris" n'a pas la même valeur légale que le classement comme *monuments historiques*. Elle a seulement une valeur "indicative" (qui peut être prise en compte par exemple lors d'une demande de permis de construire). Ils demandent une clarification du texte du PLU à ce sujet.

La hauteur des immeubles

Les vingt-trois "recommandations" que formulent ensuite les commissaires-enquêteurs ont pour la plupart une portée générale. Bertrand Delanoë indique qu'elles vont être examinées.

Certaines d'entre elles ne plairont probablement pas aux Verts.

Ceux-ci avaient notamment bataillé pour faire interdire par le PLU les immeubles de très grande hauteur. Ils avaient imposé un maximum indépassable à 37 mètres de haut (hauteur du Centre Beaubourg). Sur ce point, ils traduisaient d'ailleurs l'avis de l'immense majorité des Parisiens tel que le révélaient les sondages. Les commissaires, tout en s'affirmant eux aussi défavorables aux "très grandes hauteurs", préconisent cependant la possibilité d'exceptions à ce plafond des 37 mètres.

Ils recommandent aussi «d'évi-

ter d'agir trop systématiquement sur la réduction de l'offre de stationnement en sous-sol», alors que les Verts, eux, s'étaient efforcés de réduire l'obligation de construire des parkings.

Économies d'énergie

En ce qui concerne la Petite Ceinture, leur position va également à l'encontre de la position des Verts (voir ci-dessous).

En revanche, une autre recommandation va dans le sens des écologistes : les commissaires enquêteurs veulent davantage de dispositifs favorisant les économies d'énergie.

Ils notent aussi que beaucoup d'habitants demandent une protection du petit commerce de proximité. Ils déplorent «les limitations actuelles de la loi» qui, en vertu du principe de la liberté du commerce, empêchent les municipalités d'intervenir efficacement en ce domaine. Ils notent cependant que la récente loi du 2 août 2005 ouvre des perspectives : elle permet aux municipalités d'exercer leur droit de "préemption" lors de la mise en vente de certains fonds de commerce. Ils encouragent la municipalité de Paris à agir dans ce sens.

Quelques autres recommandations concernent telle ou telle grande opération d'urbanisme. Une

Un objectif souligné : maintenir la présence du commerce de proximité.

seule, la dernière, porte sur une adresse particulière : celle de la rue Coustou que signalait Mme Breault (voir plus haut).

Les commissaires enquêteurs ne sont pas d'accord pour un espace vert au 3 rue Coustou ; ils souhaitent qu'on y construise un bâtiment – qui pourrait épauler, soutenir celui du 5. Ils portent à ce sujet une appréciation très sévère : «Augmenter le nombre d'espaces verts est une excellente décision, écrivent-ils, mais les mettre n'importe où, au risque, comme c'est le cas ici, de menacer les constructions existantes, est une décision étonnante qui ne saurait recevoir notre approbation.»

Or, les Verts du 18e, dans l'enquête publique, souhaitaient «la mise en œuvre rapide» de l'espace vert (d'ailleurs minuscule) du 3 rue Coustou. Et tout récemment, le maire du 18e, Daniel Vaillant, a fait voter par le conseil d'arrondissement un vœu demandant (entre autres) la création de cet espace vert qui devrait, dit-il, être visible de la rue (voir notre dernier numéro).

Quelle décision prendra le maire de Paris ? Suivra-t-il le vœu des commissaires enquêteurs ou celui du maire du 18e ?

Noël Monier

PLU : Les principales préoccupations des habitants du 18e

Quelles sont les questions qui, dans le 18e, ont fait l'objet du plus grand nombre de remarques durant l'enquête publique ?

Beaucoup d'habitants ont présenté des listes de bâtiments qui, à leurs yeux, devraient bénéficier de la "protection Ville de Paris" prévue par le PLU. Dans leur immense majorité, ces propositions n'ont pas été retenues.

En dehors de ces demandes de protection patrimoniale, les observations formulées par les habitants de l'arrondissement se répartissent ainsi :

- Montmartre (préservation du site) : 10 %,
- espaces verts : 10 %,
- changement de catégorie (exemple : classement d'un espace "normal" en "espace vert", ou bien l'inverse, ou classement d'un espace industriel en espace pour l'habitation, etc.) : 9 %,
- la Petite Ceinture : 8 %,
- logement social : 8 %,
- aménagements divers : 7 %,
- propreté : 7 %,
- transports en commun : 6 %,
- maisons et villas : 6 %,
- circulation : 3 %,
- parcs de stationnement : 2 %

Quelquefois les commissaires répondent : «Remarque hors du champ du PLU et donc de l'enquête». C'est souvent le cas, notamment, à propos de la propreté et de la circulation. «Si le PLU doit avoir pour objectif de veiller à la qualité de vie des habitants, notent les commissaires, il ne peut cependant répondre à toutes les questions.» ■

Le parking de l'impasse Marie-Blanche

Deux pétitions ont été déposées lors de l'enquête publique pour demander que soit garanti le maintien du parking de l'impasse Marie-Blanche à Montmartre, ainsi que le maintien des hauteurs des bâtiments dans cette voie. Raison de cette demande : le propriétaire du bâtiment où se trouve le parking voudrait, dit-on, le remplacer par un immeuble d'habitation sensiblement plus haut.

Réponse de la mairie et des commissaires-enquêteurs : le PLU «ne prévoit pas» la disparition de ce parking. Mais son agrandissement est impossible en raison d'une disposition générale visant à la protection du site de Montmartre et qui interdit de réaliser des parcs de stationnement nouveaux dans les voies étroites du quartier.

C'est de toute façon une affaire à suivre attentivement. ■



La Petite Ceinture, ici entre la Porte de Clignancourt et la Porte de Saint-Ouen.

La voie ferrée de Petite Ceinture servira-t-elle à nouveau pour le transport de voyageurs ?

On pensait qu'avec la construction du tramway sur les boulevards des maréchaux, l'idée d'utiliser la voie ferrée de Petite Ceinture pour transporter des voyageurs était définitivement enterrée.

Les Verts du 18e, dans l'enquête publique, allaient même au bout de cette logique et demandaient que l'espace de la Petite Ceinture soit classé en "réserve pour espace vert".

Les commissaires-enquêteurs vont en sens contraire. Ils préconisent que

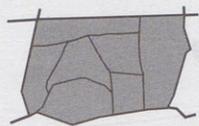
cette voie ferrée soit inscrite «dans les futurs projets pour répondre aux besoins de transports périphériques et inter-banlieues». Ils soulignent qu'elle «permet d'envisager des déplacements rapides (30 km/h) et un maillage avec les grandes radiales RER, tangentiels et Transiliens».

On se rappelle que, lors des discussions sur le projet de tramway, un certain nombre d'associations demandaient qu'il soit installé sur les voies de Petite Ceinture plutôt que sur les

boulevards des maréchaux. Ni la municipalité Tiberi, ni la municipalité Delanoë n'avaient accepté un débat sérieux sur cette proposition.

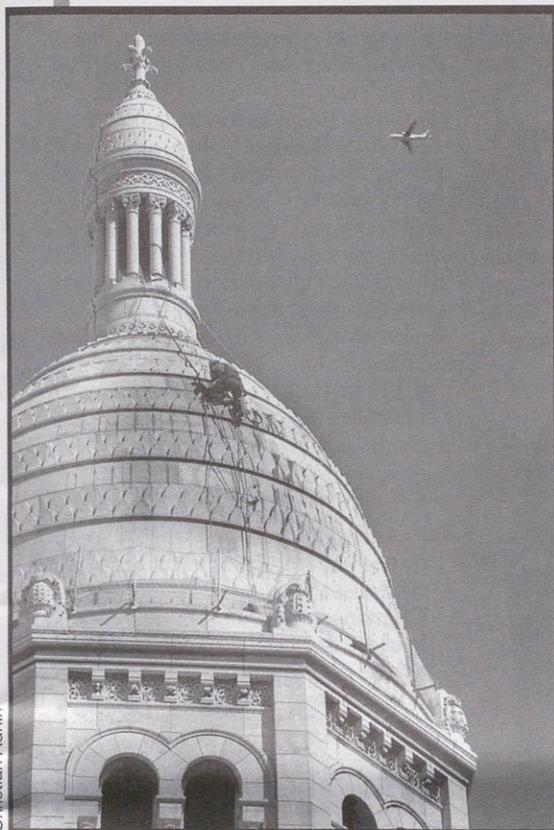
Les commissaires-enquêteurs préconisent-ils la mise en concurrence de la Petite Ceinture avec le tramway ? Peut-être pas. Si on les comprend bien, ils assignent plutôt à la Petite Ceinture un rôle dans les déplacements de banlieue à banlieue.

Voilà en tout cas un débat relancé de façon inattendue. ■



Bruit des avions : un appel à témoins

“Au-dessus de nos têtes” une nouvelle association
contre le survol de Paris par les avions.



Petit crochet touristique au-dessus
du Sacré-Cœur...

C'est un fait : depuis quelques années, on constate que des avions de plus en plus nombreux survolent Paris à une altitude relativement basse, ce qui entraîne des problèmes de bruit. Théoriquement, le survol de la capitale est interdit à moins de 2 000 mètres d'altitude (sauf pour les hélicoptères de la gendarmerie), mais nombre de pilotes ne respectent plus cette règle.

Une association, *Au-dessus de nos têtes*, vient de se créer dans notre arrondissement, pour attirer l'attention sur cette situation et tenter d'obtenir des informations et des explications. Elle vient de publier un manifeste sous le titre “Les avions passent, la colère gronde”. Elle lance également un “appel à témoins”, afin, précisent ses animateurs Alexandre Héraud et Alain Farres, de «mesurer l'ampleur de la perception que peuvent avoir les habitants du 18^e des nuisances sonores provoquées par le survol intensifié de

l'espace aérien dans notre quartier parisien».

Ils disent avoir constaté parfois six à huit survols dans la même heure, y compris à des heures très tardives (après minuit) ou très matinales. Ils ont essayé d'obtenir des réponses d'Aéroport de Paris, sans résultat notable.

À la mairie du 18^e, ils ont l'impression d'avoir obtenu un écho chez l'adjoint chargé de l'environnement, Olivier Reynal.

Et ils croient savoir que la très officielle *Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires* (Acnusa) s'apprête à «diligenter une enquête de mesure de ces nuisances sonores et des violations systématiques de l'espace aérien sur la partie nord de la capitale». Ils veulent intervenir auprès d'elle avec un dossier comportant le plus possible de témoignages d'habitants.

□ “Au-dessus de nos têtes”, 87 rue de Clignancourt, audeussusdenostetes@yahoo.fr

Clemenceau, Utrillo, Gérard-Philipe labellisés “collèges Ambition Réussite”

Trois collèges du 18^e viennent d'être labellisés “Ambition Réussite” par l'Éducation nationale. Il s'agit, dans le cadre d'un “plan de relance de l'éducation prioritaire”, de sélectionner parmi les collèges déjà classés en ZEP certains établissements connaissant des difficultés particulières et qui vont bénéficier de moyens supplémentaires. 249 collèges ont été ainsi choisis à travers la France, ainsi que les 1 600 écoles primaires qui en dépendent. Ils profiteront de mille enseignants “expérimentés” supplémentaires, de trois mille assistants pédagogiques pour le soutien et l'aide aux devoirs, et chacun bénéficiera d'une infirmière à plein temps.

L'accent y sera mis sur la maîtrise du “socle commun” (les connaissances de base indispensables) mais il n'y aura pas de redoublements. Les meilleurs élèves, en fin de troisième, pourront déroger à la carte scolaire et choisir leur lycée.

A Paris, où vingt-quatre collèges sont classés en ZEP, dont sept dans le 18^e, l'arrondissement qui en

compte le plus, il été décidé de labelliser “Ambition Réussite” quatre collèges au total : un dans le 19^e et trois dans le 18^e, Georges-Clemenceau, Maurice-Utrillo et Gérard-Philipe.

Deux demi-heures supprimées

Ils vont effectivement bénéficier d'un traitement privilégié, mais attention : tout se fait par redéploiement, il n'y a pas de création de postes ex nihilo ni de moyens en plus. Il va falloir les trouver ailleurs et déjà le ministère a averti que les mille postes d'enseignants (soit l'équivalent de 18 000 heures) seront financés par la suppression de deux demi-heures de cours en cinquième et quatrième.

Toutefois, les collèges déjà en ZEP ne devraient pas voir leurs moyens ponctionnés. Ainsi, dans le 18^e, Hector-Berlioz, Daniel-Mayer, Marie-Curie et Marx-Dormoy devraient être épargnés. En revanche, Antoine-Coysevox, Yvonne-Le-Tac et Roland-Dorgelès pourraient bien se faire du souci. ■

Des initiatives pour la journée des femmes

• C'est une “journée inter-associative” que la **mairie du 18^e** a voulu mettre sur pied pour le 8 mars, journée internationale des femmes, avec dans le hall d'accueil et dans la salle des fêtes, à partir de 11 h, des stands des associations concernées. De la musique avec des groupes du 18^e (à 13 h, Sévane Stépanian et Alice, duo accordéons-voix ; à 15 h 15, le groupe Lavach ; à 18 h, Shein B, slameuse). À 16 h, projection du film *La ville, féminin pluriel*. Deux débats : à 16 h 30, “*Concilier les vies professionnelle, familiale et personnelle*” ; à 18 h 45, “*L'égalité professionnelle*”.

• Le Point d'accès au droit, 25 rue Stephenson (01 53 41 86 60), organise le 7 mars un atelier-débat, de 16 h à 18 h, sur le thème *Violences faites aux femmes* avec, notamment, l'association *Aide aux victimes 18* et le Ceraf (médiation familiale).

• Amnesty international, groupe Paris-Montmartre (01 42 20 30 35) organise le 8 mars, de 19 h 30 à 22 h, à la Maison des associations, 15 passage Ramey, une projection-débat sur le thème *Violences faites aux femmes en France, une affaire d'État* avec projection du documentaire de Carole Tresca *Violence conjugale, le courage de le dire*. ■

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Dates des prochains conseils d'arrondissement : lundi 20 mars, mercredi 3 mai, lundi 29 mai, lundi 26 juin (18 h 30 à la mairie).

■ Conseils de quartier

• Conseil de quartier **Chapelle-Marx Dormoy** mardi 14 mars à 19 h à l'école 7 rue Doudeauville. Thème principal : le plan de déplacement parisien.
• **Goutte d'Or - Château-Rouge** : jeudi 16 mars 19 h à l'école 11 rue Cavé. Thème principal : École, sports, loisirs, que voulons-nous pour nos enfants ?
• **Charles Hermite - Évangile - Porte de la Chapelle** : jeudi 30 mars 19 h à l'école 4 rue Charles Hermite. Principal thème : la propreté.

■ Ateliers de la Maison des associations

Des ateliers d'information à l'usage des associations sont organisés à la Maison des associations du 18^e : vendredi 10 mars, de 13 h 30 à 17 h, les nouveaux contrats aidés ; vendredis 24 et 31 mars, mêmes heures, les associations artistiques et culturelles.

■ 1er - 3 mars : Portes ouvertes au Point d'accès au droit

Vendredi 3 mars, dernière des trois journées “portes ouvertes” du Point d'accès au droit, 25 rue Stephenson. Élus, associatifs, juristes répondront aux questions. Thème de cette journée : les “troubles de voisinage”, le bruit.

■ 4 mars : En mémoire des enfants déportés

Samedi 4 mars, trois nouvelles plaques commémoratives seront posées sur des écoles du 18^e en mémoire des enfants juifs morts en déportation pendant la période du gouvernement de Vichy : à la maternelle 2 rue Vauvenargues, à l'école 29 rue Joseph de Maistre, au collège Coysevox.

■ 8 mars : Préparer la Fête de La Chapelle

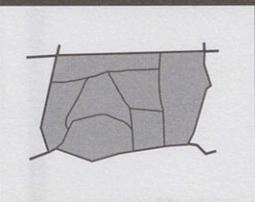
Mercredi 8 mars à 17 h 30 au centre social Torcy, 2 rue de Torcy, réunion de préparation de la Fête de La Chapelle qui aura lieu le 10 juin.

■ 7 et 8 mars : Journée des femmes

Sur le thème “Femmes, emploi et égalité professionnelle”, une série de débats et d'événements culturels et festifs le 8 mars à la mairie du 18^e. (Voir page 5.)

■ 9 mars : CICA sur “l'accès des jeunes à la citoyenneté”

La réunion trimestrielle du CICA (comité d'information et de concertation d'arrondissement, qui regroupe les représentants des associations et les élus) aura lieu jeudi 9 mars à la mairie à
(Suite de l'agenda page 6)



SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

19 h sur le thème : L'accès des jeunes à la citoyenneté.

■ 11 mars :

L'enfant et la guerre, un livre

Samedi 11 mars, de 17 à 19 h, Katharina von Bülow signera son livre *Le Manoir* à la librairie Buchladen, 3 rue Burq. *Le Manoir* raconte la fuite et l'errance d'une petite fille, près de Berlin, dans l'horreur de la guerre, lors de l'effondrement de l'Allemagne nazie en 1944.

■ 15, 25 et 29 mars :

Portes ouvertes au CFA

Le Centre de formation d'apprentis du 14 rue des Fillettes (quartier La Chapelle), spécialisé dans les métiers du commerce alimentaire, annonce ses portes ouvertes : mercredi 15 mars après-midi, samedi 25 mars matin, mercredi 29 mars après-midi. Renseignements : 01 55 26 39 70. www.cifca.fr/

■ 17 mars :

Hervé Villard signe son livre

L'âme seule, c'est le titre du livre du chanteur Hervé Villard qui vient de paraître (éditions Fayard) et dans lequel il raconte notamment des incursions de jeunesse à Montmartre. Il le signera le vendredi 17 mars à partir de 17 h à la Librairie des Abbesses, 30 rue Yvonne Le Tac. 01 46 06 84 30.

■ 18 mars : Carnaval du quartier Simplon

Pour la huitième fois, l'association *Simplon en fêtes* organise le *carnaval du printemps*, samedi 18 mars. À 9 h 30, carnaval des enfants dans les rues avec les quatre écoles du quartier, départ rue Boïnod. À 10 h 30, promenade-parade des artistes, départ rue des Amiraux. Musiciens, jongleurs, danseurs, artistes de rue et tous les habitants grands et petits sont invités. Contact : 01 42 23 32 76.

■ 22 mars : Pour mémoire d'un assassinat

Dîner littéraire organisé mercredi 22 mars par l'association des *Amis de Tirésias* autour du livre *La Bataille de Marignane, juillet 2005*, de Jean-Philippe Ould Aoudia. Historien, Jean-Philippe Ould Aoudia est le fils d'un homme qui fut assassiné le 15 mars 1962 à Alger par les hommes de main de l'OAS, en même temps que le grand écrivain Mouloud Feraoun (voir *Le 18e du mois*, février 2006, page 8). Dans son livre, Jean-Philippe Ould Aoudia s'élève contre la pose de plaques commémoratives à Marignane à la mémoire des assassins de son père. Renseignements et inscription : *Amis de Tirésias*, BP 249 75866 Paris Cedex 18. Tél. 06 86 26 73 70.

(Suite de l'agenda page 7)

Aide aux victimes 18, à l'écoute de ceux qui ont souffert

L'association Aide aux victimes a dix ans d'existence dans notre arrondissement.

Agressions, violences, harcèlement moral ou sexuel, accidents, traumatismes : *Aide aux victimes 18* est à l'écoute depuis dix ans maintenant de tous ceux qui ont été atteints physiquement ou moralement et ne savent pas comment s'en sortir.

L'association (loi 1901) a été fondée au printemps 1996 par un médecin, qui a maintenant quitté l'arrondissement, et par une avocate, Ronit Maroni, qui en est toujours la présidente, dans le but d'accueillir et d'aider les victimes, de contribuer à leur "reconstruction" psychologique mais aussi de les conseiller et de les orienter pour obtenir reconnaissance des préjudices et indemnisations.

Une dizaine de personnes se relaient, avocats, médecins, psy... et puis des bénévoles comme Marika, Katie, Majid, Jean-Pierre... qui tiennent des permanences depuis novembre 1996 à la mairie du 18e, tous les jeudis de 14 h à 16 h 30 (accès libre), et aussi depuis un an et demi au Point d'accès au droit, 25 rue Stephenson (mais uniquement sur rendez-vous).

«*Nous les bénévoles, avons suivi une formation, des cours à l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM) et des réunions avec des professionnels de la justice, la police, la santé, explique Marika. Nous accueillons, nous écoutons, nous conseillons. Parfois, cela suffit, les gens avaient besoin de parler tout simplement. Mais nous orientons aussi vers les services compétents, vers nos professionnels. Parfois, c'est difficile de les convaincre surtout d'aller voir un psy. Si tu as mal aux dents, tu vas*

chez le dentiste, si tu as mal à l'âme, tu ne veux aller nulle part», ajoute-t-elle.

De nombreuses jeunes femmes

Qui sont les "clients" ? Peu de très jeunes, plus de femmes que d'hommes («*j'ai eu un homme battu, un seul*»), se souvient pourtant Marika qui a accueilli une centaine de personnes en dix ans, pas mal d'étrangers, des gens plutôt démunis devant

ses voisins poussent les murs, introduisent des bêtes chez elle, veulent l'empoisonner... sinon l'écouter, la rassurer», dit encore Marika. Elle a eu aussi cette femme de 40 ans harcelée par sa vieille mère, de nombreuses jeunes femmes voulant savoir si la violence conjugale était un délit, des victimes de ces "ouvreurs" qui vous offrent un appartement avec un faux bail et qui vous transforment en squatteurs sans que vous le sachiez, des gens agressés ou volés, des victimes d'infractions pénales demandant qu'on les aide à remplir les dossiers d'aide juridictionnelle...

Le préfet a refusé

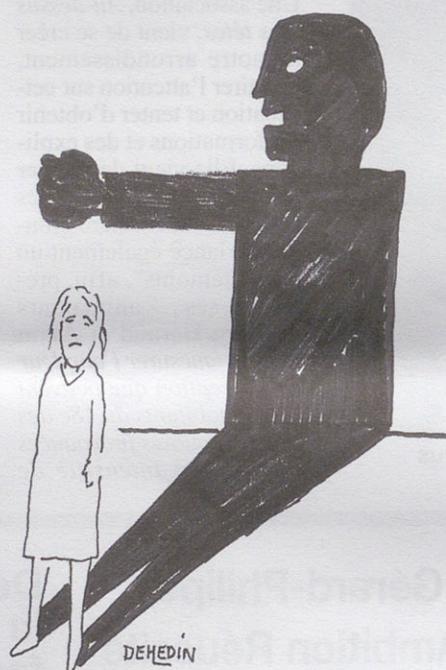
Aide aux victimes 18 aurait voulu ouvrir une nouvelle permanence au commissariat central, au 79 rue de Clignancourt. C'était possible dans le cadre du "contrat local de sécurité", ce n'était pas incongru, cela se fait en province, mais le préfet de police a refusé.

Alors, deux permanences seulement, celle de la rue Stephenson et celle de la mairie, installée dans un petit bureau dans le hall central, celui sous verrière.

Petit problème toutefois, ce petit bureau, il faut le trouver. Il n'y a pas d'affiche et le panneau qui indiquait les jours et dates des permanences d'*Aide aux victimes* mais aussi de l'écrivain public, des avocats, du médiateur, du notaire, de la permanence logement et même de celles des élus, a été retiré pendant les travaux de l'été et n'a pas encore été remis.

Marie-Pierre Larrivé

☐ Accueil à la mairie : téléphoner au 01 53 41 18 35. Accueil au 25



l'adversité, de ceux qui ne savent pas, n'osent pas s'adresser directement à l'administration.

«*Il y a des mythes, on le voit assez vite, des délirants aussi mais que faire quand une petite dame se plaint que*

Un rapport européen critique le commissariat du 18e

Alvoro Gil-Robles est le commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe¹. L'été dernier, il a enquêté en France, comme il l'avait fait dans d'autres pays, sur le fonctionnement de la police et de la justice et spécialement les conditions de détention.

Dans son rapport, publié le mois dernier, il souligne entre autres l'état scandaleux des centres de rétention où l'on enferme les étrangers en situation irrégulière, notamment celui du sous-sol de

1. Ne pas confondre le Conseil de l'Europe avec l'Union européenne. Cet organisme international rassemble davantage de pays mais n'a pas du tout le même rôle que l'UE.

la préfecture de police de Paris.

M. Gil-Robles a également visité des commissariats de police, dont celui du 18e et celui du 11e, et il critique les conditions de garde à vue : «*J'ai été choqué par l'état lamentable dans lequel se trouvent certains de ces endroits*». Il se dit «*étonné*» de voir que «*les gardés à vue dorment à même le sol, aucun matelas, aucun linge ne leur étant fournis*».

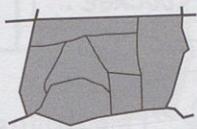
Dans son pré-rapport, remis au gouvernement français avant publication afin de recueillir ses remarques, M. Gil-Robles détaillait notamment ce qu'il avait constaté dans le 18e.

Le gouvernement français a répondu que des mesures sont progressivement mises en place pour la fourniture aux

gardés à vue de repas chauds et de matelas "sécurisés" (protégés contre les dégradations et les risques d'incendie). Dans le rapport définitif, M. Gil-Robles en prend acte et reconnaît avoir constaté ces améliorations dans le 11e, mais il ne dit rien du 18e.

Selon le gouvernement français, il ne faut pas tirer de conclusions générales à partir de la mauvaise situation constatée dans le commissariat du 18e – à laquelle d'ailleurs «*il doit être remédié très rapidement*».

(Rappelons que les gardés à vue ne sont ni des condamnés ni même des mis en examen, un grand nombre seront mis hors de cause et relâchés sans poursuites.)



De plus en plus de résidences étudiantes dans le 18^e

270 logements pour étudiants livrés depuis 2003 : des studios agréables avec douche et kitchenette.



La résidence du 204 rue Championnet (quartier Grandes Carrières).

Chambres d'étudiant : cela évoque inmanquablement la soupenne mal éclairée sans eau ni chauffage du pauvre eschohier, la chambre de bonne mal reconvertie ou encore ces grandes cités universitaires avec leurs multiples "cellules" de 9 m², ou 12 m² au mieux, leurs sanitaires collectifs et leurs règlements quasi monastiques.

Rien de tout cela dans les nouvelles résidences universitaires qui ont poussé depuis 2003 dans le 18^e : de petits immeubles neufs et pimpants et des studios bien équipés. Convivialité si on le désire mais pas de promiscuité, surtout pas de promiscuité de douches.

37 logements au 9 rue Poulet et 25 au 61 rue Myrha disponibles depuis 2003, 77 logements au 46 boulevard Ornano et 56 autres au 1 rue Pajol construits en 2004, et puis enfin 42 logements au 2 rue Cavallotti et 33 logements au 204 rue Championnet qui viennent d'être livrés en cette rentrée, soit 270 en tout, réservés aux étudiants du deuxième et troisième cycle, français ou étrangers, garçons ou filles sans discrimination ni ségrégation.

Les studios ont une superficie variant de 16 à 40 m² (certains peuvent accueillir des couples, les studios simples aménagés pour handicapés sont plus spacieux que les autres).

Ils comprennent une chambre meublée de bois clair, mobilier standard fourni par le CROUS (centre régional des oeuvres universitaires), et aussi une kitchenette équipée avec frigo incorporé et une salle de bains (douche et WC). Chauffage réglable, prise de téléphone et prise pour télévision dans la chambre, garages à

vélos dans les rez-de-chaussée.

Toutes ces résidences ont un ascenseur, sauf celle de la rue Myrha mais... elle possède un petit jardin intérieur (38m²), très joli bien que dominé par un mur assez vilain, où les étudiants peuvent pique-niquer à la belle saison.

Cavallotti, rolls des résidences

Daniel Vaillant était venu début février visiter trois de ces résidences, le 61 rue Myrha (où, contrairement à quelques rumeurs selon lesquelles les jeunes filles bouderaient cette rue un peu hard, on trouve 40 % d'étudiantes en résidence) et les deux toutes nouvelles : Cavallotti et Championnet

La première, dite la "rolls des résidences", est installée dans des bâtiments neufs en brique construits à côté et au-dessus de l'ancien bâtiment du Crédit municipal entièrement rénové qu'occupe maintenant la nouvelle école Forest-Cavallotti. Les étudiants ne se mélangent pas

avec les enfants mais leurs fenêtres dominant la cour de récré avec vue sur les arbres du cimetière Montmartre et, plus loin, sur la colline du Sacré-Coeur.

La seconde, façade à la courbe vitrée, est formée de deux bâtiments imbriqués avec petite cour intérieure et vue sur une autre cour où se dresse une petite maison particulière, étroite, haute et étrange, comme sortie d'un dessin animé.

Vive les petites structures

Les dames du CROUS ont fait les honneurs des résidences mais elles se sont plaintes amèrement des difficultés de gestion de si petites structures et du coût de l'entretien. Vaillant et son staff sont restés de marbre, faisant remarquer combien il était plus agréable de vivre dans des petits immeubles et, s'agissant de l'entretien, ils ont conseillé aimablement mais un peu ironiquement aussi de s'adresser aux entreprises d'insertion de l'arrondissement et ils leur ont même donné les coordonnées de *Clair et net*.

Ils n'ont pas non plus voulu entendre quelques récriminations et soupirs sur la sécurisation des résidences. Beaucoup de fantasmes et quelque ignorance sur ce qu'est un étudiant, adulte et citoyen comme un autre, n'est-il pas vrai.

270 nouvelles places en trois ans et cela va plus que doubler en 2007 avec d'autres résidences universitaires qui vont voir le jour : rue de la Goutte d'Or (25 studios), rue Philippe de Girard (31 studios) et Porte des Poissonniers (243 logements). Cette dernière, avec son allure de grand ensemble, devrait bien plaire aux dames du CROUS, sinon aux étudiants...

Marie-Pierre Larrivé

Des ateliers d'information pour les associations

La Maison des associations du 18^e poursuit le programme d'ateliers d'informations collectives qu'elle a lancé au cours de ce premier trimestre 2006. Après les ateliers sur l'assurance en janvier, sur la fiscalité des associations en février, elle propose en mars :

• Vendredi 10 mars, de 13 h 30 à 17 h : **Les nouveaux contrats aidés** ("contrats d'accompagnement à l'emploi", "contrats d'avenir") dans le cadre de la loi Borloo.

• Vendredis 24 et 31 mars : **Les associations artistiques et culturelles**, leurs spécificités, leur environnement légal (l'organisation de spectacles, la licence d'entrepreneur de spectacles, statut des intermittents, obligations de l'association employeur, etc.).

Gratuits, mais inscription préalable obligatoire.

□ Renseignements : 15 passage Ramey. Tél. : 01 42 23 20 20. mail : maison.asso.18@paris.fr

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 6)

■ 25 mars : Un espace culturel à La Chapelle

Samedi 25 mars, premier jour d'ouverture de l'Espace Canopy, 19 rue Pajol, nouvel espace culturel dans le quartier de La Chapelle (voir page 15). Inauguration à 18 h 30.

■ 29 et 30 mars : En l'honneur de Senghor

Deux soirées au *Grand Parquet*, 20 bis rue du Département, mardi 28 et mercredi 29 mars à 20 h, pour le centième anniversaire de la naissance de Léopold Sedar Senghor, grand poète, qui fut le premier président du Sénégal indépendant. (Voir page 24.)

■ 31 mars, 1^{er} avril : Portes ouvertes au lycée Renoir

Portes ouvertes au lycée d'arts appliqués Auguste Renoir (arts plastiques, photo, vidéo, etc.), 21 et 24 rue Ganneron (métro Place Clichy) vendredi 31 mars de 14 h à 18 h, et samedi 1^{er} avril de 10 h à 17 h.

■ 1^{er} et 2 avril : Braderie à Ste-Hélène

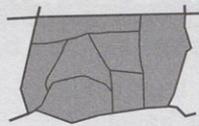
Samedi 1^{er} avril de 14 h à 18 h 30 et dimanche 2 de 14 à 18 h, braderie à la paroisse Sainte-Hélène, 6 rue Esclançon (proche de la Porte de Clignancourt). Choix de vêtements, jouets, livres, brocante...

La cave
de Don Doudine
Marchand de vins
38 rue Myrha

Ouvert
du mardi au vendredi
de 16 h à 21 h
le samedi de 10 h 30 à 21 h
le dimanche de 10 h 30 à 14 h
Tél : 01.42.54.98.50



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Un courrier de Daniel Vaillant

Suite à deux articles de notre numéro de décembre, Daniel Vaillant, maire du 18e, nous a fait parvenir, fin janvier, le courrier ci-dessous (d'ailleurs sensiblement plus long que le total des deux articles en question) en invoquant le droit de réponse. Nous le publions sans aucun commentaire.

« J'ai un grand plaisir à lire le 18e du mois, toujours bien informé. La lecture d'un article intitulé "La mairie, un modèle du genre ? ", publié en page 8 du numéro de décembre du 18e du mois, m'amène à vous demander la parution d'un droit de réponse.

De toute évidence, cet article semble avoir été rédigé à partir d'une note administrative interne qui a déjà plus d'un an et je m'étonne qu'elle ait pu être communiquée à votre journal. À aucun moment, et je le regrette, vous n'avez jugé utile de vérifier vos informations auprès de mon cabinet, avec qui vous avez des contacts réguliers, ou auprès de la Direction générale des services, que vous connaissez bien.

Sur le fond, vous évoquez la réalisation d'un bilan carbone et évoquez un certain nombre de mesures d'économie d'énergie prises ou à prendre au sein du bâtiment de la mairie.

Qu'il me soit permis de vous rappeler au préalable que la mairie d'arrondissement n'est pas une mairie de plein exercice. Si elle dispose d'une relative autonomie depuis la loi dite PLM de 1982 et plus encore depuis la loi sur la démocratie participative de février 2002, elle n'a pas compétence dans tous les domaines, même si les élus d'arrondissement sont souvent sollicités pour avis par le maire de Paris et particulièrement depuis mars 2001.

Économies d'énergie

Sur le bilan carbone proprement dit de la mairie du 18e, des mairies d'arrondissement, l'étude est en cours, comme l'a souhaité Yves Contassot, adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement, de la propreté, des espaces verts. Elle s'inscrit dans une démarche parisienne et concerne l'ensemble des mairies d'arrondissement y compris celle du 2e. Parallèlement, une mission sur les économies d'énergie a été diligentée par la mairie de Paris et j'ai demandé à ce que le 18e soit l'un des tout premiers arrondissements à participer à cet audit. Je ne manquerai pas de vous communiquer les résultats si vous le souhaitez.

S'agissant de la distribution de l'eau, il a été procédé à l'installation dans nos locaux d'une vingtaine de fontaines raccordées au réseau d'eau de la ville de Paris.

Je me rappelle d'ailleurs les réserves émises par certains lors de l'implantation de ces distributeurs, car ces fontaines consomment de l'électricité pour refroidir l'eau ! (très peu en réalité, rassurez-vous).

Des carafes mises à la disposition des élus lors des séances du conseil d'arrondissement ont ensuite remplacé les bouteilles d'eau, dès lors que le renforcement de l'effectif des agents de service attendu a été obtenu, permettant d'améliorer la logistique et de lever tout risque en matière d'hygiène.

Pour ce qui concerne l'éclairage, j'ai décidé de généraliser l'utilisation des ampoules basse consommation à la mairie du 18e. Pour autant, la mairie d'arrondissement ne disposant pas de services techniques, l'entretien des luminaires relève des services centraux en conformité au code des marchés publics, qui ne peuvent utiliser que les fournitures prévues au cahier des charges des marchés de la Ville de Paris. Et ce ne sont pas deux lampes comme vous l'indiquez dans votre article qui le seront à court terme, mais 1 000 ampoules qui le seront à court terme et 500 qui le sont déjà ! Il y a là, vous en conviendrez, une différence tout à fait appréciable.

S'agissant des prestations de traiteur, là encore la note à laquelle se réfère votre article est ancienne et ne reflète pas du tout la réalité actuelle. Un nouveau marché offre depuis juillet 2005 la possibilité de commander des produits biologiques et/ou provenant du commerce équitable.

Enfin, concernant le fleurissement du cabinet du maire, je vous remercie d'avoir eu l'amabilité de bien vouloir me communiquer ces informations. Comme vous, je me réjouis que les fournisseurs n'abusent pas de fertilisants et de désherbants et s'engagent dans une démarche de commerce équitable. Par précaution, je vais tout de même vérifier auprès des fleuristes du 18e ces éléments et ne manquerai pas de vous tenir informés.

À propos des timbres

Dans ce même numéro de votre journal, vous publiez également en page 4 un article intitulé "Notre mairie va pouvoir timbrer son courrier".

Permettez-moi d'abord de m'étonner que votre collaboratri-

ce n'ait pas pris soin là encore de vérifier préalablement ses informations auprès du directeur général des services, qui se serait fait un plaisir de lui communiquer les modalités de la réforme de l'affranchissement menée par la Ville de Paris et de son impact sur l'activité des mairies d'arrondissement.

Cette élémentaire précaution aurait permis d'éviter sans nul doute un certain nombre d'approximations qui sont de nature à induire vos lecteurs en erreur.

Ainsi, si les crédits d'affranchissement sont effectivement inscrits aux budgets des mairies d'arrondissement au 1er janvier 2006 dans un souci d'économie, il n'est nullement envisagé, à ce stade, de transférer l'affranchissement du courrier aux arrondissements. La centralisation du départ des courriers au bureau de l'Hôtel de Ville est maintenue, car elle permet d'importantes économies d'échelle dans le cadre de la politique d'achat de la Ville de Paris soucieuse, à juste titre, de maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

On est loin de Louis XI

S'agissant des délais de remise des courriers, je ne sais quel crédit apporter aux investigations de votre collaboratrice qui a cru bon d'ironiser en évoquant l'époque de la poste royale sous le règne de Louis XI...

Votre collaboratrice aurait su, si elle avait pris la peine de nous interroger, quelles sont les contraintes de la gestion du courrier dans un arrondissement comptant près de 200 000 habitants, et pu connaître l'ensemble des mesures qui ont été prises à ma demande afin que les délais de réponse aux courriers des habitants soient les plus brefs possibles.

Ainsi, à titre d'exemple, le service état-civil du 18e répond de jour même aux centaines de demandes d'actes qui lui sont adressées quotidiennement, ce qui va bien au-delà des prescriptions de la loi du 2 avril 2000 relatives aux droits des citoyens dans les relations avec les administrations et en fait certainement un des services d'état-civil les plus réactifs de France. Convenez que nous sommes bien loin de Louis XI !»

Daniel Vaillant

□ Le titre, le chapeau et les intertitres sont de la rédaction.



Pipi partout, c'est fini ! Les sanisettes sont gratuites maintenant

"Pipi !", disions-nous dans notre dernier numéro. Et on expliquait comment, faute de toilettes gratuites, on usait d'expédients divers et de lieux improbables. Prescience de notre rédaction ou influence aussi occulte qu'inconnue de nous... Nous avions à peine envoyé le journal à l'imprimerie qu'on apprenait que la mairie de Paris avait décidé de la gratuité des 420 sanisettes de la ville.

Pipi partout, c'est fini. Les 40 centimes de débours, c'est fini depuis le 14 février. Toutes les sanisettes sont libres d'accès dorénavant. Mesdames, bonne nouvelle, vous n'aurez plus à vous retenir indéfiniment. Messieurs, espérons que vous n'irez plus vous répandre immodérément.

Vous n'avez plus d'excuse... ■

Une semaine pour le Vivre ensemble

Vivre ensemble : c'est le thème de la "semaine de lutte contre les discriminations et pour la rencontre des différences" qu'organise la mairie de Paris. (Informations sur le site : www.parisdivivreensemble.org)

Dans le 18e, plusieurs initiatives :

- Débat "citoyens ensemble" mardi 21 mars à 19 h à la Maison des associations.

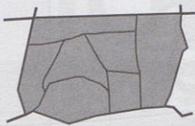
- Exposition à la mairie du 18e, vernissage le 22 mars à 19 h avec la chorale Abulabu.

- Débat "Mieux vivre ensemble dans le 18e" vendredi 24 mars à 18 h à la mairie.

- Tournoi de foot samedi 25 mars à partir de 10 h au stade des Fillettes.

- Ateliers organisés en commun par le Musée d'art et d'histoire du judaïsme et l'Institut du monde arabe avec un parcours sur le thème "Culture en partage, juifs et musulmans" destiné à faire découvrir aux élèves du secondaire les points communs et liens étroits qui unissent ces deux religions et ces deux cultures.

□ Informations à la mairie du 18e : 01 53 41 18 59.



Le projet de sens unique rue Ordener est ajourné pour une partie de la rue, maintenu pour l'autre

Les modifications de circulation envisagées pour faciliter le parcours du bus 60 ont été soumises au conseil d'arrondissement, provoquant un débat très vif. Plusieurs quartiers sont concernés, notamment Chapelle, Goutte d'Or, Simplon et Clignancourt.

Le projet de mise en "Mobilien" du bus 60 avance mais continue à enflammer les esprits, témoin le long (très long) et vif débat qui a eu lieu lors du conseil d'arrondissement de février.

Il s'agissait de donner un avis sur une délibération présentée par le maire de Paris, portant sur les aménagements de voirie nécessaires pour faciliter le parcours de ce bus. Venant de Gambetta dans le 20^e, le 60 traverse tout le 18^e, de la rue de l'Évangile jusqu'à la Porte Montmartre en passant par la place de Torcy, la rue Ordener et la rue Damrémont.

Petit rappel si vous n'avez pas lu le 18^e du mois de janvier 2006 : "Mobilien", cela signifie un bus plus fréquent, plus régulier, plus rapide – et donc des modifications de voirie avec couloirs de bus en site protégé à certains endroits, et des changements de sens de la circulation ici et là.

À La Chapelle

Pas de problème à l'intérieur du quartier Chapelle jusqu'au carrefour Marx-Dormoy, malgré plusieurs chan-

gements prévus. Ça n'a pas suscité d'oppositions farouches, il y a même beaucoup de gens qui y sont favorables, ça se fera donc.

Le bus ne passera plus par la rue Pajol mais, à l'aller comme au retour, par la rue de Torcy. Pour rendre cela possible, une petite portion de la rue de Torcy (entre la rue de la Chapelle et la rue de l'Évangile) sera totalement interdite à la circulation des véhicules privés, réservée au bus, aux taxis et

qu'on nous avait laissé entendre dans l'entourage de Daniel Vaillant, le maire de Paris maintient la création d'un sens unique dans l'autre partie de la rue Ordener, dans le sens boulevard Barbès - Marx-Dormoy.

"Réversible" ou non

Daniel Vaillant a soumis au conseil d'arrondissement un "vœu" préalable au vote sur la délibération. Il propo-

tielle ou totale puisse être envisagée».

C'était parti. Les élus de droite ont affirmé leur opposition au projet même d'aménagement de la voirie, considérant que le remède était pire que le mal. Roxane Decorte a réclamé une sorte de référendum populaire, récusant la légitimité des conseils de quartier qui en avaient débattu.

À l'opposé, les Verts, intervenant les uns après les autres, sont partis à l'attaque du vœu de Vaillant, en déclarant qu'il s'agissait d'une «néfaste attitude défensive», d'un «réflexe de frilosité», d'une façon de dire qu'il «n'y croyait pas», qu'il «allait à reculons». Ils en ont profité pour revenir sur leur désir de voir la place Jules-Joffrin devenir espace piétonnier, sans voitures et même «sans être encombré par un kiosque et... le reste» !

Intervention de Céline Godin (PC) pour suggérer qu'on réduise les tarifs des transports en commun. Multiples interventions PS pour soutenir le vœu de Vaillant qui a répliqué que sa démarche, «loin d'être dilatoire, était simple bon sens, preuve de vigilance», et rappelé que le Vert Denis Baupin, adjoint de Bertrand Delanoë et chargé à l'Hôtel de Ville des problèmes de circulation, était d'accord avec lui.

Finalement le vœu a été adopté par 22 voix contre 7 (la droite) et 9 abstentions (les Verts). Quant à la délibération, elle a été approuvée à l'unanimité par la majorité plurielle, avec vote contre de la droite.

Les travaux devraient commencer à l'été et la mise en place être effective à la fin de l'année

Marie-Pierre Larrivé



Ce que propose le maire du 18^e pour la Goutte d'Or

Voici les modifications de sens de circulation à l'intérieur de la Goutte d'Or proposées par Daniel Vaillant dans le vœu qu'il a fait voter au conseil d'arrondissement :

Rue des Poissonniers, inverser le sens d'une petite partie de cette rue, entre Doudeauville et Myrha. Actuellement, sur cette portion, les voitures circulent dans le sens sud-nord (de Myrha vers Doudeauville) ; Daniel Vaillant propose qu'elles aillent dans le sens nord-sud, ce qui leur permettra, à partir de la rue Doudeauville, de gagner la rue Myrha – dont une portion, entre Poissonniers et boulevard Barbès, fera aussi l'objet d'une inversion de sens.

De la sorte, les automobilistes qui, à Marx-Dormoy, souhaitent gagner le boulevard Barbès mais qui ne pourront plus le faire à cause du sens unique de la rue Ordener, pourront descendre la rue Marx-Dormoy, prendre à droite la rue Doudeauville jusqu'à la rue des Poissonniers, de là gagner la rue Myrha et le boulevard Barbès.

Cette proposition n'a pas, pour l'instant, été soumise à concertation auprès des habitants du quartier.

Elle serait complétée par une modification annexe : le sens unique de la rue de Panama serait inversé, allant de la rue des Poissonniers vers la rue Léon. ■

aux piétons. Le stationnement y sera interdit, mais les livraisons autorisées à certaines heures.

Des places de stationnement seront supprimées ici et là mais, promet la mairie, compensées par des places créées ailleurs.

Rue Ordener, des oppositions

En revanche, pour la rue Ordener, c'est une autre histoire.

Le projet initial prévoyait de mettre la rue Ordener en sens unique pour les véhicules privés, totalement entre Marx-Dormoy et le boulevard Barbès (sens est-ouest) puis partiellement dans la partie boulevard Barbès-rue Damrémont avec, sur cette deuxième partie, délestages prévus sur Ornano et Championnet au nord et sur Marcadet, Duc et Cloÿs au sud. Cela avait suscité un tollé des riverains ainsi voués au "délestage", et tout autant des commerçants de la rue Ordener (4 500 signatures sur une pétition). Daniel Vaillant lui-même avait émis de fortes réserves.

Des assurances avaient alors été données : ce projet serait réexaminé. Effectivement, la délibération soumise aux élus du 18^e ne parle plus de sens unique rue Ordener entre le boulevard Barbès et la rue Damrémont. «Des études sont en cours, dit le maire de Paris. Il n'est donc pas proposé d'aménagement spécifique à ce stade.»

En revanche, contrairement à ce

qu'on nous avait laissé entendre dans l'entourage de Daniel Vaillant, le maire de Paris maintient la création d'un sens unique dans l'autre partie de la rue Ordener, dans le sens boulevard Barbès - Marx-Dormoy.

Le vœu, surtout, préconisait que «l'ensemble des modifications puisse faire l'objet d'une évaluation afin qu'une éventuelle réversibilité par-

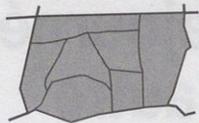
Les adhérents UMP du 18^e ont préféré Françoise de Panafieu

Les adhérents UMP de Paris ont voté, entre le 22 et le 25 février, pour choisir celui ou celle qui conduira la campagne UMP pour eux aux municipales du début 2008. Ce sera Françoise de Panafieu, qui était arrivée en tête, Pierre Lellouche et Jean Tiberi étant éliminés et Claude Goasguen, arrivé second, ayant préféré jeté l'éponge.

Dans le 18^e, Mme de Panafieu était arrivée en tête dans les trois circonscriptions électorales. Rien d'étonnant dans la 17^e circonscription (à cheval sur une partie du 17^e arrondissement et une partie du 18^e), puisque Mme de Panafieu, maire du 17^e, a été jusqu'en 2002 député de ce secteur. Moins attendu était son gros score, 54 %, dans la 19^e circonscription (à cheval sur le 18^e et le 19^e arrondissement).

Quelle position avaient prise les principaux élus UMP du 18^e ? Roxane Decorte (19^e circonscription) s'était affirmée fervente supportrice de Mme de Panafieu. L'autre leader UMP de ce secteur, Jean-Pierre Pierre-Bloch, qui habite aujourd'hui la plupart du temps au Sénégal, avait cependant participé à la campagne ; il soutenait Claude Goasguen.

Claude Lambert (18^e circonscription, Montmartre-Clignancourt) était partisan de Mme de Panafieu. Xavier Chinaud (18^e circonscription également) s'est peu exprimé, n'étant pas favorable à ce système d'élections primaires internes. Quant à Olivier Régis, il a affirmé son originalité en soutenant un cinquième candidat, Bernard Debré, qui n'avait pas voulu participer à ce vote interne... ■



Conseils de quartier : comment faire pour que ça marche mieux

Une centaine de membres des conseils de quartier ont confronté leurs expériences et précisé leurs exigences lors des "Assises de la démocratie locale".

Ils étaient près d'une centaine le 28 janvier dernier dans la salle des fêtes de la mairie du 18^e arrondissement, une centaine de membres de nos huit conseils de quartier, dont beaucoup de "petits nouveaux" puisque les collègues "habitants" de ces conseils ont été renouvelés par moitié en décembre.

C'étaient les Assises de la démocratie locale, en présence du maire, d'élus du 18^e et d'autres arrondissements aussi venus témoigner de leur expérience (11^e, 9^e et 3^e au programme). Marie-Pierre de la Gontrie, adjointe au maire de Paris, en charge de la démocratie participative, a commencé par la distribution d'un guide

tout nouvellement réalisé, expliquant rôle et missions des conseils, bien utile aux nouveaux venus.

Témoignages, descriptions des expériences de chacun, échanges : les assises, où trois thèmes ont été développés (la communication, l'utilisation des crédits, la concertation) ont également permis de faire le point sur les besoins et demandes des conseils de quartier.

La communication :

Dans ce domaine évidemment crucial, les intervenants ont souligné l'importance de se rapprocher des habitants et de se mettre à leur écoute. La demande d'information est très grande et il faut y répondre le plus rapidement et précisément possible.

Ils ont insisté sur la nécessité d'associer les jeunes à l'activité et

au fonctionnement des conseils de quartiers. À ce propos, les conseillers du quartier Porte Montmartre-Moskova ont témoigné d'une expérience qui a beaucoup

Daniel Vaillant s'est dit favorable au principe.

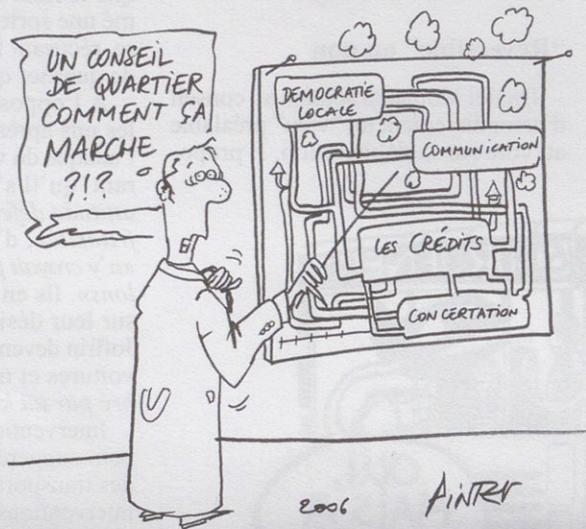
L'utilisation des crédits :

L'occasion a été donnée aux élus de rappeler les données budgétaires concernant les conseils de quartier (3 305 euros par an par conseil au titre des crédits de fonctionnement, 8 264 euros par an pour les crédits d'investissement), ainsi que les règles de leur utilisation. L'éventualité de mutualiser ces crédits entre conseils n'a pas été évoquée mais, en revanche, les élus et plusieurs représentants des conseils ont souhaité que soit mise en œuvre une réelle mutualisation des moyens : utilisation par les uns du matériel (scan, photocopieuses...) que possèdent déjà les autres plutôt que d'en acheter en double.

La concertation

Des expériences comme celles des nombreuses réunions publiques et commissions autour du vaste projet d'aménagement des terrains de la Halle Pajol, ou encore la longue élaboration du projet de "quartier vert Montmartre", ou encore les "marches déambulatoires" de plusieurs conseils de quartier pour la préparation du PLU (voir l'article page 3), ont montré que la concertation peut être efficace et démocratique. Encore faut-il, ont souligné les conseillers, qu'elle soit engagée très en amont, au stade de l'élaboration des projets. Le suivi des dossiers est aussi une préoccupation majeure, maintes fois réitérée.

Dominique Delpirou



intéressé : la constitution d'un conseil parallèle de jeunes de 14 à 18 ans, fonctionnant comme le conseil adultes mais se préoccupant essentiellement des problèmes et des désirs des ados.

On a également insisté sur la nécessité d'aller à la rencontre des personnes âgées, de ceux qui ne sortent plus beaucoup et ne sont pas toujours au courant de la vie du quartier. Mais comment ?

Plus généralement, les représentants des conseils de quartier ont rappelé qu'ils ne disposent toujours pas des panneaux d'affichage, demande pourtant ancienne.

Il a été enfin question de mieux faire circuler l'information entre les différents conseils. Pourquoi ne pas créer un journal ainsi que cela se fait dans d'autres arrondissements, notamment dans le 11^e ?

L'Interloque propose une expo à l'espace Poubelle...

L'Interloque propose, du 17 mars au 2 avril, un Festival du miroir de la récupération, sous le titre emprunté à Blanche-Neige «Miroir, miroir, dis-moi, qui c'est la poubelle ?» (7 ter rue de Trétaigne, tous les jours de 10 à 13 h et de 14 à 20 h).

L'Interloque, c'est une association écologique et citoyenne d'artistes "recycleurs", qui propose des formes nouvelles de réutilisation des déchets. Elle était installée naguère rue Ramey, maintenant rue de Trétaigne, dans une bouti-

que baptisée de façon humoristique "espace Eugène Poubelle". (Eugène Poubelle était le préfet de la Seine qui, en 1883, imposa aux Parisiens l'usage de "boîtes à ordures" qui furent baptisées, par dérision, des "poubelles".)

...et va recycler les déchets de la mairie

Une partie des déchets de la mairie va être recyclée grâce à l'Interloque. Le conseil d'arrondissement a approuvé en janvier la signature de convention avec cette associa-

tion qui désormais va s'emparer des déchets tels que piles usagées, toners, cartouches d'encre, palettes de bois... ainsi que les déchets de même ordre qui pourraient être déposés au siège de l'association et trouver un seconde vie. Il est aussi prévu que dans un deuxième temps, les écoles, les bibliothèques, les centres de loisirs du 18^e ainsi que la Maison des associations s'intègrent à la démarche.

□ Renseignements : 01 46 06 08 86. stakhanof@hotmail.com



À la bibliothèque rue Hermel

Après un an de fermeture pour travaux, voilà maintenant deux mois que la bibliothèque Clignancourt, 29 rue Hermel, a rouvert. Locaux propres, clairs, c'est très beau. Reste une question : comment l'utilisateur y trouver un livre qu'il cherche ?

Les livres sont classés par genres. Les romans, quelles que soient leur nature et la nationalité de l'auteur, sont rangés par ordre alphabétique d'auteur. Pas de problème ici, la règle est claire, on s'y retrouve.

Pour le reste, il y a quelques grands genres, avec pour chacun un chiffre global : 300, ce sont les sciences sociales ; 500, les sciences ; 700, les arts ; 800, la littérature... Mais - là tout se complique - chacun de ces grands genres comporte des sous-catégories très différentes.

Dans les arts, par exemple : traités d'esthétique, peinture, sculpture, arts graphiques, dessins de presse, photographie, architecture, cinéma, musique, chanson, danse, mode, etc. Ça court de 701 à 799.

Idem pour la littérature : théâtre, poésie, essais de critique ou d'histoire littéraire, tout cela classé par pays (ou plus précisément par langue), journaux intimes, correspondances, etc. : de 801 à 899. Même chose pour les sciences. Ou les sciences sociales (sociologie, ethnologie, psychologie, urbanisme, économie, sciences politiques, droit, justice, police et criminalité, etc.).

Où sont passées les affiches ?

Autrefois, avant la fermeture, des affiches dans la bibliothèque donnaient le détail des cotes. Si vous cherchiez par exemple le texte d'une pièce de théâtre française, vous pouviez trouver facilement le rayon où elle était rangée (c'était la cote 840). Idem si vous vouliez emprunter un livre sur la peinture italienne, ou les mémoires de tel commissaire de police. On s'y retrouvait facilement.

Ces affiches n'ont pas été remises en place. Il n'y a que quelques panneaux indiquant les grandes catégories : sciences, arts, littérature... Si vous cherchez un ouvrage d'histoire littéraire française, il vous faut parcourir tous les rayons intitulés "Littérature", et que c'est compliqué de s'orienter dans cette jungle !

Ou alors il vous faut, pour trouver la cote précise, consulter un des ordinateurs donnant accès au catalogue de l'ensemble des bibliothèques de Paris. Quatre ordinateurs, c'est peu. Souvent il faut faire la queue pour y accéder, et les consulter prend du temps.

Si vous demandez aux employés de la bibliothèque quand ces affiches seront posées à nouveau, ils ne semblent pas comprendre de quoi vous parlez. Alors, puisqu'il vaut mieux s'adresser au bon dieu qu'à ses saints : Madame la directrice de la bibliothèque Clignancourt, est-ce si difficile et si long de remettre en place trois ou quatre affiches ?

NB : Avec une collection de 150 000 documents, la bibliothèque Clignancourt offre le fonds le plus riche des bibliothèques de la Ville de Paris. 21 000 personnes y sont inscrites.

VERT OU JAUNE : LE TRI SÉLECTIF

Depuis la mi-février, les déchets recyclables déposés dans les poubelles à couvercle jaune sont ramassés deux fois par semaine dans le 18^e. C'est l'occasion de

faire le point sur le tri sélectif : Où en est-il dans notre arrondissement ? Que faut-il savoir pour être un bon "trieur" ? Et un reportage dans un centre de tri, à Nanterre.

Poubelles jaunes : maintenant deux tournées de ramassage chaque semaine

1,4 kilo de déchets recyclables par jour et par habitant dans nos poubelles jaunes : le 18^e se classe au quatrième rang des arrondissements parisiens pour le tri des déchets.

Depuis le 13 février dernier, dans le 18^e, les poubelles jaunes sont vidées deux fois par semaine : une incitation, pour les habitants, à entrer dans le processus du "tri sélectif" des déchets.

"Auparavant, explique M. Hudik, du service de la Propreté de Paris, responsable du tri pour le 18^e arrondissement, quand il n'y avait qu'un seul ramassage, certaines personnes renonçaient à trier, car la poubelle jaune était remplie à ras bord très peu de temps après avoir été vidée. Surtout dans les immeubles où, faute de place, il n'y a qu'une seule poubelle jaune."

Objectif de ce ramassage bi-hebdomadaire, affiché par Yves Contassot, l'adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement et de la propreté : "augmenter de 50 % la collecte des déchets recyclables".

Autre conséquence : alléger les impôts locaux. La Ville de Paris paie en effet, pour l'élimination des déchets ramassés, une redevance à l'organisme qui en est chargé, le Sycotm (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères). Elle était de 92 millions d'euros en

2004. En retour, le Sycotm rembourse à la Ville une somme en proportion du tonnage de déchets envoyés au recyclage : 6,4 millions d'euros en 2004. Plus la quantité de déchets recyclables augmentera, plus la charge financière sera allégée.

On trie jaune

C'est une loi du 13 juillet 1992, préparée par Ségolène Royal, secrétaire d'État à l'Environnement, qui, entre autres mesures, a interdit aux communes la mise en décharge des déchets, avec un délai de dix ans, et les a obligées à mettre en place un "tri sélectif" des déchets recyclables.

Dès l'année suivante, une première installation industrielle de tri destiné à accueillir les collectes sélectives parisiennes a vu le jour à Romainville, alimentée essentiellement, dans un premier temps, par des déchets provenant de grandes entreprises et d'administrations. Pour les particuliers, un tournant a été pris en 2001 avec l'apparition des poubelles jaunes et des poubelles blanches.

Où vont les déchets recyclables ?

"Hormis le verre, recyclable à l'infini en verre, tout le reste est du recyclage non pas en objets identiques, mais en matériaux", explique Christophe Maria, du Sycotm. Est recyclable ce qui est réinjectable dans le circuit économique par un processus rentable. Exemple : le verre est fondu pour refaire du verre ; cela utilise de l'énergie, mais deux fois moins que pour fabriquer du verre à partir de sable.

Le papier et les cartons (journaux, magazines, cartons, briques d'emballage alimentaire) sont revendus à la Papeterie de la Seine,

à celle de La Chapelle-Darblay et à la société revipac (pour les briques) qui en font du papier journal, du papier kraft, du papier hygiénique, du carton ondulé... Les métaux (canettes de boisson, aérosols, boîtes de conserves, ferrailles), revendus à Arcelor et à Usinor, deviennent du fil pour béton armé, des pièces de voitures, des boîtes de conserve. Le plastique (bouteilles, flacons, sacs) est revendu aux usines Valorplast et CMB Plastique, qui les recyclent en tuyaux, piscines, couettes, mobiliers de jardin, bidons non alimentaires, cartes téléphoniques, etc. ■



Désormais, on trie : poubelles à couvercle jaune pour les déchets recyclables (emballages, papiers, etc.), à couvercle blanc pour les verres, à couvercle vert pour tout le

peu les sociétés et les écoles, qui ramènent cette moyenne à 75 %.

Dans l'ensemble, le 18^e se classe plutôt bien pour le tri des déchets : au quatrième rang des arrondissements parisiens pour le recyclage des emballages et au troisième rang pour celui du verre.

On en fait des tonnes !

Les Parisiens produisent en moyenne 556 kilos de déchets ménagers par an et par habitant, ce qui les situe dans la moyenne nationale. Dans le 18^e, 491 kilos, soit 1,4 kilo par jour. C'est beaucoup, et des campagnes sont lancées pour inciter les producteurs, les commerçants et les consommateurs à s'organiser pour diminuer la quantité de déchets. Mais le recyclage est un pas en avant considérable.

L'an dernier, les contenus des poubelles jaunes de l'arrondissement ont pesé 350 tonnes par mois, soit 4 400 tonnes pour l'année (65 000 tonnes pour l'ensemble de Paris).

Les poubelles jaunes, fabriquées comme les autres poubelles par la société Plastic Omnium, sont, dans le 18^e comme pour la moitié de Paris, collectées par une entreprise privée, la Sita. (Dans d'autres arrondissements, les conducteurs sont employés par la Sita, les collecteurs par la Ville de Paris.)

Spécificité de l'arrondissement :

(Suite en page 12)

À noter sans faute

Un doute ? La Direction de la protection de l'environnement : 17 rue Joseph de Maistre, 75018 Paris. 01 53 09 22 60.

Pour l'enlèvement des objets encombrants : téléphoner au 3975 ou 01 53 09 22 60, du lundi au samedi de 6 h à 20 h (samedis de juillet et août 7 h 30 à 13 h 30). On s'entendra avec vous sur une date et une heure où vous pourrez déposer les objets sur le trottoir. ■

reste. Le contenu des poubelles vertes sera pour la plus grande part incinéré, celui des jaunes et des blanches trié (pour le 18^e, principalement à Romainville) puis envoyé sur les diverses filières de recyclage.

Poubelles jaunes et blanches ne sont pas obligatoires, rappelle M. Hudik. En sont pourvus les immeubles dont le syndic en a fait la demande, et bien sûr cela dépend avant tout de l'espace disponible. Dans notre arrondissement, 89 % des habitations en sont pourvues. Un bon chiffre, que pondèrent un

Le tri sélectif (suite)

Un test :
êtes-vous un
bon trieur ?

(Suite de la page 11)
les heures de passage. En raison du rôle touristique de la Butte, passage le matin dès 6 h. Passage en soirée à partir de 17 h 30 pour le reste de l'arrondissement, réparti en trois secteurs ; lundi et jeudi, mardi et vendredi, mercredi et samedi. Chaque immeuble est parfaitement informé.

Il faut savoir lire

En principe, chacun sait ce qu'il peut mettre dans chaque poubelle : c'est écrit dessus. Malgré cela, les erreurs sont nombreuses.

«Notre gros problème, c'est le rebut, déplore M. Hudik. Si des ordures ménagères périssables, ou des emballages très gras (par exemple des bouteilles d'huile en plastique) sont déposés dans les poubelles jaunes, tous les déchets recyclables s'en trouvent pollués.» Avant de vider une poubelle jaune

La déchetterie de la
Porte de
la Chapelle

Rappelons que la déchetterie de la Porte de La Chapelle est là pour récupérer ce qu'il ne faut en aucun cas déposer dans les poubelles : batteries, piles, huiles usagées, etc. On peut aussi y déposer des cartons volumineux ou en grande quantité, qui ne tiendraient pas dans les poubelles, et quantité d'autres choses.

Pour s'y rendre en voiture : à la Porte de La Chapelle, prendre la direction Saint-Denis, puis suivre les flèches. ■

dans la benne, les collecteurs soulèvent le couvercle. S'ils voient des déchets polluants, ou des sacs fermés (également interdits), la poubelle peut être refusée, scotchée sans être vidée, avec rappel d'information à l'adresse en question.

Toute la benne

Parfois, une "mauvaise" poubelle est vidée dans la benne : au centre de tri, c'est toute la benne qui risque alors de passer au rebut.

Un déchet évalué par le Sycotom à 30 % du contenu total des poubelles jaunes. «Cela fait tout de même 70 % du contenu recyclé», déclare-t-on au Sycotom, plus enclin à voir le verre à moitié plein que le verre à moitié vide, selon l'expression consacrée.

La meilleure façon de faire, c'est de s'en tenir scrupuleusement à ce qui est inscrit sur le couvercle de la poubelle. ■

Pour chacune des affirmations ci-dessous, cochez "vrai" ou "faux". Surtout ne vous dites pas : «Je sais tout ça, pas la peine de vérifier», car

vous risquez d'avoir des surprises. Quand vous aurez répondu à toutes les questions, reportez-vous aux solutions en bas de la page 13, faites votre total de points et calculez votre note.

	Vrai	Faux
1. Les déchets recyclables (poubelle jaune) et les non recyclables (poubelles vertes) sont ramassés ensemble dans la même benne.		
2. Pour éviter que les déchets de diverses natures se contaminent dans la poubelle jaune, il vaut mieux les mettre dans des sacs plastiques fermés.		
3. Bouteilles en plastique et bouteilles en verre se jettent dans la même poubelle.		
4. Toutes les matières plastiques peuvent être recyclées.		
5. Les déchets recyclables doivent tous être lavés avant d'être jetés dans la poubelle jaune.		
6. Les bouteilles d'huile en verre ne peuvent être jetées dans la poubelle blanche à verre que si elles ont été lavées.		
7. Les médicaments non utilisés doivent être jetés dans la poubelle jaune plutôt que dans la poubelle verte.		
8. Les piles usagées doivent être rapportées aux commerçants qui les vendent.		
9. On peut laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique qu'on jette dans la poubelle jaune, même s'ils sont d'une autre matière.		
10. On peut mettre les bouteilles d'huile dans la poubelle jaune à condition de les avoir lavées.		
11. On doit mettre les pots de yaourt, pots de crème, etc., dans les poubelles jaunes.		
12. Les vieux stylos se jettent dans les poubelles jaunes.		
13. Les classeurs se jettent dans les poubelles jaunes.		
14. On doit mettre les objets en bois, y compris les bouchons de liège, dans les poubelles jaunes.		
15. Les briques de lait vides doivent être lavées avant d'être jetées.		
16. On jette dans la poubelle jaune non seulement les journaux, mais tous les papiers.		
17. On peut jeter les vieilles chaussures dans la poubelle jaune.		

• 1. Faux. • 2. Faux : au centre de tri, les travailleurs n'ont pas le temps d'ouvrir les sacs et de vérifier leur contenu ; les sacs fermés sont donc automatiquement rejetés. • 3. Faux. • 4. Faux : on recycle seulement les bouteilles, les flacons et les films en plastique transparents ou opaques, mais par exemple pas les barquettes. • 5. Faux : ce n'est pas nécessaire, sauf s'ils sont vraiment très très sales, et sauf pour les boîtes de conserve très grasses (exemple sardines à l'huile) qui risquent de contaminer les matières voisines. • 6. Faux : le verre sera fondu, les huiles et graisses brûleront ; donc aucun problème. • 7. Faux, ils doivent être rendus aux pharmacies. • 8. Vrai. • 9. Vrai : les matières plastiques étant déchetés en très petits morceaux dans de l'eau, les différentes matières se sépareront automatiquement. • 10. Faux, car les ouvriers du tri n'ont pas la possibilité de vérifier si elles ont été lavées, ils les écarteront donc automatiquement. • 11. Faux : certains de ces pots en plastique sont gras, et user de l'eau chaude pour les laver, cela coûterait plus cher que ce que rapporterait le recyclage. • 12. Faux, car les stylos sont formés de plusieurs matériaux différents qu'il est très compliqué de séparer. • 13. Faux, pour la même raison. • 14. Faux : le bois n'est pas recyclé. • 15. Faux : il suffit de bien les vider. • 17. Vrai. • 18. Faux : le cuir n'est pas recyclé.

D'une façon générale, on doit mettre dans les poubelles jaunes : les emballages en plastique (sauf bouteilles d'huile) ou en carton, les papiers et cartons, les métaux.

VOTRE NOTE : Pour les questions 1 à 3, comptez 1 point si vous avez la bonne réponse, mais enlevez 3 points à votre total si vous avez faux. majeur. Pour les questions suivantes, comptez 1 point si vous avez la bonne réponse, 0 si vous avez faux. Si votre total se situe entre 12 et 17, c'est que vous avez bien compris comment ça fonctionne. Entre 6 et 11, vous avez intérêt à réfléchir et à vous informer. En dessous de 6, apprenez à lire.

Qu'est-ce qu'on fait de la benne ?

Reportage au centre de tri de Nanterre.

Les centres de tri de la région parisienne sont exemplairement construits en matériaux recyclés, et équipés de panneaux solaires, pour partie de la fourniture de leur eau chaude. C'est le cas de celui de Nanterre où nous nous trouvons. De grands hangars, très clairs.

Le contenu de la centaine de bennes hebdomadaires est déversé en un tas dans la «fosse de réception». Là, s'effectue un premier contrôle visuel de qualité, avant que les déchets n'entament leur périple sur tapis roulants où, au fur et à mesure, ils sont de plus en plus triés.

Premier tri, un pré-tri manuel. Pendant que les déchets défilent sur le tapis roulant, les trieurs repèrent et éjectent du circuit les intrus : les erreurs de tri, les gros cartons d'emballage marron, qui ne sont pas une erreur, mais sont trop volumineux pour être mêlés aux journaux et magazines, et le petit électroménager, entreposé à part pour être ensuite démonté.

Déchets plats et creux

Une fois les intrus éliminés, un deuxième tri, mécanique celui-là, permet de séparer les déchets «plats» (journaux et magazines), des déchets «creux» (bouteilles, canettes, boîtes de conserve). Au contact d'un système de disques tournants, les déchets «plats» sont entraînés vers le haut, tandis que les déchets «creux» rebondissent et se font refouler vers le bas. Chacun se retrouve ainsi sur son tapis roulant respectif : les déchets «plats» sur les tapis roulants du haut, les déchets «creux» sur ceux du bas.

Les déchets «creux» n'en ont pas fini, puisqu'ils bénéficient d'une étape supplémentaire : deux rouleaux aimantés séparent les canettes en aluminium des boîtes de conserve en fer.

Dernière étape du tri, à nouveau manuelle, celle-ci : les bouteilles transparentes avec les bouteilles transparentes, les journaux avec les journaux, etc... : «Lors du premier tri, on jette ce qui n'intéresse pas. Lors de ce dernier tri, c'est le contraire, on retient ce qui intéresse», explique Christophe Maria, du Syctom (syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères).

Alors parfaitement séparés, bouteilles de plastique transparent d'un côté (ou coloré, avec ou sans son bouchon, cela n'a pas plus d'importance que les étiquettes), plastiques opaques de l'autre, cartons et briques

alimentaires ensemble, canettes entre elles et, bien sûr, journaux et magazines, sont compactés sous presse, en énormes cubes, prêts à être acheminés aux recycleurs.

Une logique économique

Chaque jeudi à 15 h, journaux et magazines compactés, soit environ 300 tonnes par centre de tri, quittent Paris par péniche jusqu'à Rouen, destination La Chapelle Darblay. Le trajet dure 24 heures. Un choix de mode de transport écologique, sachant que journaux et magazines représentent plus de la moitié du contenu des déchets recyclés.

Auparavant, les «cubes» sont des plus soigneusement entreposés sur le bateau plat : presque un travail d'artiste, toute révérence gardée au sculpteur César et à ses «compressions»...

«Il ne s'agit pas de recycler quelques bouts de papiers pour sauver des petits arbres», annonce Christophe Maria. Le Syctom conduit une politique où recyclage doit signifier activité économiquement et écologiquement rentable.

Quant au personnel, il est, en lien avec les ANPE locales, recruté sur place : «Il n'est pas question que les gens aient deux à trois heures de trajet par jour. Le but est de fournir un contrat à durée indéterminée, au SMIC dans un premier temps, à des personnes sans qualification.» Aspect méconnu de la question : en recyclant, on donne du travail à des gens !

Un travail qui certes n'est pas très gratifiant : à la chaîne, à raison de sept heures par jour, du lundi au vendredi, avec pause d'un quart d'heure toutes les deux heures et quarante-cinq minutes pour déjeuner, avec gants et lunettes obligatoires. Mais les postes de travail ont été étudiés par des ergonomistes du Conservatoire des arts et métiers pour n'être pas trop pénibles (debout, mais limitation au maximum des gestes). ■

Les centres de tri

Actuellement, les déchets recyclables parisiens sont traités dans trois centres de tri : Romainville, Nanterre, Ivry. Trois autres sont en construction : à Sevran (ouverture 2006), Paris-Bercy et Issy-les-Moulineaux (2007). Par la suite, la création d'un centre de tri dans le 18^e est prévu, probablement au nord du quartier de l'Évangile, sur le site des entrepôts Sernam.



Les canettes en aluminium, séparées des boîtes de conserves en fer par des aimants, sont ensuite compressées avant de partir pour être fondues.



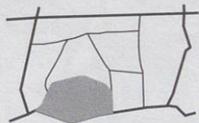
Papiers et cartons constituent près des deux tiers des déchets recyclables récupérés dans les poubelles jaunes.



Chaque jeudi, les papiers, compactés dans des «cubes», 300 tonnes à chaque fois, sont embarqués sur des péniches à destination des papeteries.

Dossier réalisé par Pascale Marcaggi. Photos Florence Delahaye.

Montmartre



Nouveau lieu pour la musique et le théâtre de poche

“Living B’art” : bar, table d’hôte et scène ouverte rue

La Vieuville, à deux pas des Abbesses

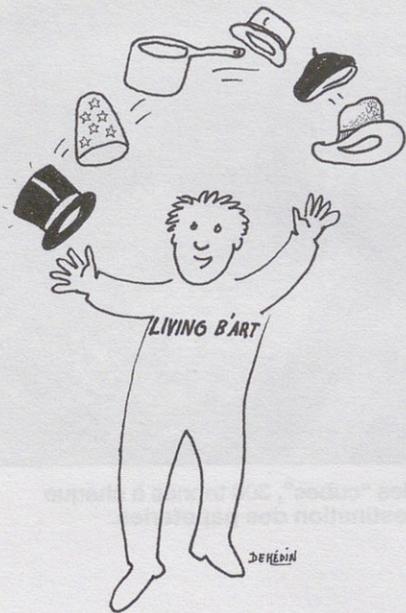
Rue La Vieuville, dans le local d’une ancienne boulangerie, un nouvel espace festif et culturel est né : le *Living B’Art* a été porté sur les fonts baptismaux le dimanche 5 février avec la participation de beaucoup de gens du voisinage, et d’amis, d’artistes...

Créé sur une idée originale de deux super-nanas, Isabelle (institutrice dans l’arrondissement en congé formation) et Caroline (jeune cadre commerciale qui a démissionné de son job), il se veut avant tout un lieu créatif, entre théâtre, musique et chanson, accompagné d’une table d’hôte.

Les spectacles sont donnés du mercredi au samedi, début selon les jours, 20 h 30 ou 21 h 30. Généralement on y dîne avant et même parfois en compagnie des artistes pour amorcer “l’échange perpétuel”. Le dimanche est consacré au brunch avec fermeture à 18 h. Le lundi c’est le jour de relâche, et le mardi la fermeture est à 18 h.

Programmes ambitieux

Le programme affiche une volonté claire de diversité : du conte au jazz, au récital de piano, à la chanson, au théâtre “de rue”, à la comédie musicale, avec des interprètes qui ne sont pas les premiers venus : Dikès (chanson), François Essindi (conte), Hiroshi Murayama (jazz)... et bientôt des expos (les murs sont restés blancs en attendant les premières toiles). Défilés de mode, impro théâtrale seront également au programme.



Chapeau, les artistes !



Derrière le bar, les deux hôteses, Isabelle et Caroline.

Bref, un projet fort ambitieux, dynamique dans un endroit calme et convivial tout près de la place des Abbesses.

Le *Living B’art* se veut aussi un lieu de vie chaleureux avec une table d’hôte à l’ardoise alléchante. Les “planches” petites ou grandes, mixtes ou spécial charcuterie, les tartes salées sont entre 9 et 12 €.

Les formules, midi “le petit creux”, tarte ou planche et dessert, à 10 €, les “grandes faims”, grande planche + dessert et café à 15 €, la “pause gourmande” à 6 €, le brunch du dimanche à 14 € avec

œuf, tartines, viennoiseries, planche, café...

Les artistes, quant à eux, sont rémunérés au “chapeau”, prévoyez cela si vous venez pour le spectacle.

Voilà, c’est tout ça le *Living* et plus encore, cette scène ouverte à de nombreux artistes, cette salle où vos mots feront aussi mouche. Il y a trente-huit places, pas une de plus, règlements de sécurité obligent et il est préférable de réserver.

Michel Cyprien

□ 15 rue La Vieuville (métro Abbesses). Tél. : 01.42.52.85.34. www.livingbart.fr

Les programmes de mars

Les concerts et spectacles commencent à 21 h 30 sauf indication différente.

- **Mercredi 1er mars** : Soan (chanson, un jeune auteur compositeur entre pop anglaise, world et ragga).
- **Jeudi 2** : Bastien Lucas (chansons).
- **Vendredi 3** : Compagnie Pirate Daniel Casa (un “tribunal pirate”, reconstitution d’un fait divers, le public est juge).
- **Samedi 4**, attention à l’heure, 15 h. François Essindi (contes pour enfants).
- **Samedi 4 à 20 h 30** : Duo jazz.
- **Mercredi 8 à 20 h 30** : Paul Cash (piano, cocktail jazz et musique classique).
- **Jeudi 9 et vendredi 10** : Les Cousins Gauthier (chanson).
- **Samedi 11 à 20 h 30** : Hiroshi Murayama Trio (jazz).
- **Mercredi 15** : François Essindi (contes du Cameroun).
- **Jeudi 16** : Lola Baï (chanson, avec des ronces bretonnes dans les che-

veux et de l’Algérie dans la voix).

- **Vendredi 17** : Le Chien d’en face (chanson, des jongleurs de mots).
- **Samedi 18** : Compagnie Pirate (théâtre, des brèves de comptoir de Xavier Durringer aux chansons saucées Boris Vian).
- **Mercredi 22 à 15 h** : Edith Albaladejo (contes pour enfants).
- **Mercredi 22 à 20h30** : Aï Kumasaka Trio (jazz).
- **Jeudi 23** : Marc au Piano (chanson).
- **Vendredi 24** : Dikès (chanson).
- **Samedi 25** : Édith Albaladejo (“Une épopée gitane”, d’après Cervantes)..
- **Dimanche 26 à 15 h** : scène ouverte contes et slam avec François Essindi, Daniel Casa, Paul Cash.
- **Mercredi 29 à 20 h 30** : Le Piano qui chante (spectacle musical).
- **Jeudi 30** : Philippe Guinet (chanson).
- **Vendredi 31 à 20 h 30** : JB Trio Pavé (jazz).

Des trottoirs élargis rue Yvonne Le Tac

La rue Yvonne Le Tac devrait rester fermée à la circulation jusqu’à la mi-mai, le temps que vont durer les travaux d’aménagement prévus dans le cadre du “quartier vert” : élargissement du trottoir côté pair (mesure réclamée depuis longtemps par de nombreux habitants de la Butte), abaissement des trottoirs à l’endroit des traversées piétonnes afin de faciliter la circulation des personnes en fauteuil roulant et des poussettes, aménagements spécifiques pour les personnes mal voyantes.

La circulation des piétons sera maintenue et protégée tout au long des travaux. «L’accès des riverains et des véhicules de secours sera assuré», indique la mairie.

Les travaux d’aménagement de Montmartre en “quartier vert” (voir notre numéro de janvier 2006) avaient commencé dès décembre avec la pose de potelets rue Lepic, mais ceux de la rue Yvonne Le Tac marquent une étape importante. Le plus gros chantier, rue des Abbesses, qui devrait durer trois mois, est programmé pour l’été.

L’ensemble des aménagements devrait être achevé début 2007. ■

Métro Lamarck : fermé à partir du 27 mars

La station de métro Lamarck-Caulaincourt (ligne 12 Mairie d’Issy à Porte de la Chapelle) sera fermée pour travaux de rénovation du 27 mars au 16 juin. Des travaux se déroulent également dans la station suivante, Abbesses, mais sans fermeture programmée pour l’instant. ■

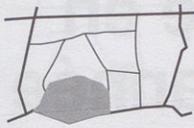
A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Milouea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Montmartre



Site envisagé pour la création d'un pigeonnier : le jardin de la Turlure

Un pigeonnier bientôt installé sur la Butte Montmartre ? Faite de longue date, cette proposition a été présentée à nouveau devant le conseil de quartier Montmartre par l'une des conseillères. L'objectif est de réduire les nuisances liées aux fientes sur les immeubles, les trottoirs et les squares, ainsi que les éventuels risques sanitaires (les fientes peuvent transmettre des maladies).

Les oiseaux y trouveraient des graines et de l'eau, ainsi ils fréquenteraient moins les arbres alentour. Ils pourraient s'y reproduire, permettant ainsi un contrôle de cette reproduction par la destruction des œufs en sur-nombre.

Un tel pigeonnier a été installé par la mairie de Paris il y a quelques années dans le 14e arrondissement, à titre expérimental. L'expérience s'étant révélée «globalement positive», son

extension a été envisagée.

Le coût d'achat d'un tel pigeonnier est de l'ordre de 20 000 euros. Pour qu'il joue pleinement son rôle, il doit être fait l'objet d'un entretien régulier, qui aura aussi un coût. Sylvain Garel, président du conseil de quartier, a fait part de l'accord de la mairie de Paris a priori pour prendre en charge son fonctionnement, d'autant que, renseignements pris auprès des services techniques, la concentration des pigeons à Montmartre est forte.

Pas de grippe aviaire

Après débat avec la salle, le conseil de quartier s'est déclaré, par 17 voix contre 8, favorable à ce projet – qui devrait donc être examiné prochainement par le conseil d'arrondissement avant sa mise en œuvre par les services de l'Hôtel de Ville. Son lieu d'implantation n'est pas décidé ; le jardin public de la Turlure (en

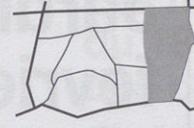
haut de la Butte, derrière le Sacré-Cœur) a été évoqué, mais ce point sera rediscuté ultérieurement, en s'appuyant sur des données techniques plus précises.

D'autres pigeonniers pourraient être implantés dans Paris prochainement, à la demande d'autres quartiers. On se souvient que, dans le 18e, les habitants de la cité Charles Hermite s'étaient également déclarés intéressés par cette idée. Mais, étude faite, les pigeons seraient plus nombreux à Montmartre et ce quartier est donc prioritaire pour avoir un pigeonnier.

À noter que les pigeons ne sont – paraît-il – pas porteurs de la grippe aviaire.

1. Le nom "la Turlure" était jadis celui d'un moulin qui se trouvait à cet endroit. Récemment, ce jardin a été rebaptisé "parc Bleustein-Blanchet", mais personne dans le quartier n'utilise ce nouveau nom.

Chapelle



Canopy, nouvel espace culturel à La Chapelle

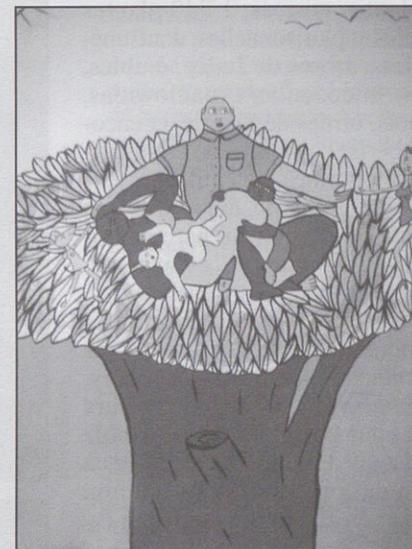


Tableau de Marie Sabal Lecco (première à exposer, fin mars).

Un nouvel espace culturel associatif ouvre fin mars à La Chapelle, lieu d'expositions personnelles ou collectives d'artistes mais aussi de rencontres : l'espace *Canopy*, référence à la canopée, étage végétal supérieur de la forêt tropicale, symbole d'enracinement (dans un quartier) et de découverte d'espèces inconnues au-dessus de la forêt.

Installé dans une ancienne boutique au 19 rue Pajol, face à la halle, l'espace est tenu par deux jeunes femmes, Charlotte Ferron et Marie-Line Tassius. Habitantes du 18e, ayant participé déjà aux événements organisés par *Ecobox*, elles veulent créer un lieu culturel et aussi un lieu convivial (petites tables où l'on sert le thé ou le café) où se retrouveront des gens fréquentant les galeries et des gens qui n'en poussaient jamais les portes.

Une expo collective

Canopy inaugure ses 45 m² refaits à neuf samedi 25 mars avec une expo collective de tous ceux qui seront programmés dans l'année : les peintres Marie Sabal-Lecco, Stoul, Ugos et Seb.M, et le photographe Jean-Marie Claret.

Puis chaque artiste sera successivement aux cimes, en commençant par Marie Sabal-Lecco du 31 mars au 23 avril. Il y aura aussi de la poésie, du slam, des débats, des installations vidéo et des événements comme celui qui est déjà prévu en juin, aux alentours de la Fête de La Chapelle, et qui s'intitulera *A nous La Chapelle !* Ce sera une expo collective d'artistes confirmés ou amateurs, ouverte aux gens du 18e, du 19e et du 10e, ceux qui ont une âme d'artiste mais qui n'avaient pas d'espace jusqu'à présent.

□ 19 rue Pajol. Entrée libre. Ouvert samedi de 11 h 30 à 20 h et dimanche de 11 h 30 à 19 h et en semaine aussi selon les expos.

Une histoire qui parle

La boulangerie du 22 rue Caulaincourt périlait. Un jour, on l'a vu renaître avec un nouveau nom, *Le Pain qui parle*, des places pour consommer, des journaux. Pourquoi "pain qui parle" ? Parce qu'un bon produit *parle* de lui-même, explique le boulanger.

Curieusement, le repreneur ne vient pas du monde de la boulangerie, c'est son travail d'agent immobilier qui est à l'origine de tout. Ayant de la peine à vendre ce fonds en déshérence, il a fini par l'acheter, murs et fonds, à

50-50 avec le liquidateur. Pour le personnel qui sera en relation avec la clientèle, il a fait appel à des étudiants, ce qui lui permet d'avoir un personnel jeune mais, c'est l'inconvénient, qui tourne beaucoup.

De l'autre côté de la rue Tourlaque, les anciens locaux de la Banque populaire (inoccupés depuis trente ans) lui ont donné une autre idée. Il a doublé la boulangerie d'un café-restaurant : *Le Café qui parle*. Décor un peu froid peut-être, vu du dehors, mais très confortable.



Et, suprême bonheur pour certains, entièrement *non fumeur*.

Le matin, pour 5, 90 €, on peut s'offrir un petit-déjeuner avec tout à volonté (pâtisseries et pain venus d'en face, confiture, fromage blanc, etc.). À midi un repas (entrée plus plat) à 9, 5 €. Si on ajoute un dessert on est à 15 €, avec un café et un verre de vin à 20 €. Le soir, un peu plus cher comme partout. Cuisine distinguée, entièrement maison. Ne manquez pas la visite des toilettes installées dans l'ancienne salle des coffres.

Face à ce dynamisme, je me suis dit que Fabrice Figueira qui nous vient de Suisse était un passionné. Même pas. Il aime seulement que les choses soient bien faites. Parfois, il lui arrive de regretter ses montagnes, mais la Butte, où il vient d'acheter un appartement, ce n'est pas tout à fait la plaine.

Paul Desalmand

□ *Le Café qui parle*, 24 rue Caulaincourt, 01 46 06 06 88.

La Gazelle : parfums du Maroc

Rue Damrémont, la façade de ce restaurant marocain n'attire pas forcément l'attention, mais en poussant la porte vous découvrez un cadre typique du Maroc, couleurs chaudes, musique orientale douce.

Elle est originaire de Casablanca, lui d'Agadir. Tous les deux sont des défenseurs de la cuisine traditionnelle marocaine. Cuisine raffinée, pleine de parfums et de couleurs.

Les entrées variées de salades et pastillas (en particulier celle au pigeon) varient de 4 à 10 €. Les couscous, de 11 à 16 €, sont copieux sans plus, la semoule est

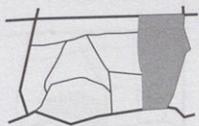
d'une extrême finesse, bien travaillée. Les tajines de poisson, pigeon... jusqu'à la spécialité "Gazelle" vont de 13 à 15 €, les grillades de 14 à 16 € avec garnitures au choix. Les desserts, dattes flambées, pâtisseries maison, glaces ou sorbets, de 4 à 7 €.

Pour midi, une formule rapide à 11 € comprend entrée, tajine et dessert.

Michel Cyprien

□ La Gazelle, 24, rue Damrémont 01 42 52 54 54. Tous les jours sauf dimanche soir et lundi midi. Réservation recommandée, surtout le soir.

Chapelle



Jardins d'Eole : parc virtuel présenté en février, parc réel ouvert à la fin de l'année

Les concepteurs du grand parc de 4,2 hectares (42 000 m²) et les autorités municipales ont fait le point pour les habitants et pour la presse : où en est-on de sa réalisation ?

243 arbres, 604 arbustes, 256 bambous, 1 071 plantes aquatiques, 4 097 plantes tapissantes, 1 527 graminées, 830 plantes vivaces, 1 740 plantes annuelles et pluriannuelles, dont amélanchiers, arbres de Judée, érables, frênes, micocouliers, paulownias, sophoras, ormes de Sibérie, et encore, berbérís, cornouillers, cotonéasters, symphorines, potentilles...

La cour du Maroc, aujourd'hui en chantier, va devenir un parc paysager de 4,2 hectares. C'est promis, concepteurs et élus ont bien insisté sur la date d'ouverture du parc : fin novembre 2006. Bien sûr, toutes les plantations ne seront pas terminées, et il faudra laisser du temps aux arbres pour que le jardin ressemble aux images qui ont été présentées à la population lors de la réunion publique du 23 février dernier.

Plusieurs niveaux

Pour cet espace vert, l'équipe de concepteurs dirigée par Michel Corajoud (grand prix de l'urbanisme 2003) a souhaité garder l'impression de longueur qui caractérise le terrain ainsi que la percée vers un ciel immense, phénomène devenu très rare à Paris, et ne pas cacher le voisinage ferroviaire.

Cet espace vert sera disposé sur plusieurs niveaux et offrira des espaces différents selon l'activité qu'on voudra y mener. Plusieurs terrasses du côté de la rue Riquet, un belvédère, des jardins (de graviers, de meulière, de graminées), des allées ombragées, des aires de jeux et une grande prairie coupée de bosquets. Les concepteurs ont fait appel à l'artiste Carmen Perrin pour créer une des «*pièces maîtresse*» du parc : le mur en moucharabiehs qui le séparera de la voie ferrée. Un petit canal rafraîchira l'atmosphère à la saison chaude.

Une passerelle reliant la rue Riquet et la rue du Département permettra l'accès au parc sans avoir à passer par la rue d'Aubervilliers.

Un aménagement réversible

À l'extérieur de la clôture qui limitera le parc, une esplanade ouverte jour et nuit sera installée le long de la rue d'Aubervilliers. Une partie des riverains s'en inquiète : ne sera-t-elle pas fréquentée par des toxicomanes, nombreux dans le quartier ? Toutefois, il est à noter que cette crainte n'a pas été abordée par les habitants lors de la réunion publique.

«*Cet aménagement sera réver-*



Noël Monier



Daniel Keller

Ci-dessus : Michel Corajoud (au centre) présente le chantier à Delanoë et Vaillant.

Ci-contre : Une vue du chantier en son état actuel. Ici, la partie qui deviendra le «jardin de gravier», avec le futur canal.

sible», a insisté Bertrand Delanoë lors d'une visite de chantier. Un muret a été monté afin d'accueillir les grilles éventuelles si l'expérience ne s'avérait pas concluante.

Pour en revenir au chantier lui-même, il a fallu consolider le sous-sol composé de gypse, une roche (communément appelée pierre à plâtre) qui se dissout facilement lors d'infiltrations d'eau.

Il faut dire aussi que transformer un univers ferroviaire en un espace vert n'est pas une mince affaire et nécessite des compétences multiples.

Il a fallu composer avec 57 300 m³ de remblais et déposer 9 000 m³ de terre végétale. Aujourd'hui, une trentaine d'arbres ont déjà été plantés, une quinzaine le seront prochainement, et il faudra en prendre soin tout en continuant les aménagements. Mais pour le moment, la cour du Maroc ressemble plus à un chantier boueux qu'à un jardin.

La municipalité parisienne a insisté aussi sur le volet concertation avec

les riverains et associations du quartier. Une mention spéciale pour l'association *Les Jardins d'Eole*, sans l'opiniâtreté de laquelle le projet n'aurait peut-être pas vu le jour. Daniel Keller, alors président de l'association, a fait partie du jury qui a choisi l'équipe de concepteurs du parc.

Michel Corajoud a d'ailleurs rappelé lors de son exposé qu'il a dû intervenir sur un terrain qui avait une histoire : «*Le terrain lui-même avait déjà été investi par les habitants pour des fêtes*, a-t-il expliqué. *Nous ne voulions pas que sa transformation oublie cette vie antérieure*».

L'association *Les Jardins d'Eole* s'interroge toutefois sur la date d'ouverture de la baraque de chantier «*prévue pour accueillir des permanences régulières d'informations et de recueil de questions, complétées par l'organisation de groupes de parole sur les thématiques liées à l'usage futur du jardin*».

Désespérément fermée, cette baraque a fait l'objet d'une question

lors de la réunion publique. Yves Contassot, adjoint au maire de Paris, y a répondu, sans pour autant donner la date précise d'ouverture. «*Cette cabane sera ouverte tous les samedis pour dialoguer avec des professionnels des parcs et jardins. En plus, trois réunions thématiques auront lieu : la première sur la vie du parc et ses différents lieux ; la deuxième concernera les animations de l'esplanade et la troisième se penchera sur les jardins partagés (car il y en aura un dans le parc). D'autre part, des balades seront organisées avec les habitants pour voir l'évolution du chantier*».

Les deux pavillons

Autre aspect abordé lors de la réunion : les deux bâtiments installés de part et d'autre de l'entrée du parc. Celui du sud sera transformé en crèche. Le deuxième, qui abrite actuellement la «*Maison des médias libres*» (Zaléa TV, la radio Fréquence Paris plurielle, ou encore Co-errances, la coopérative de diffusion de journaux, magazines et disques) n'a pas encore de destination définitive.

Certains voudraient y voir s'installer une Maison de l'environnement. «*Il faut aussi se préoccuper des gens qui l'occupent actuellement, les reloger dans un ou plusieurs lieux, puis il faudra y faire des travaux car le bâtiment est en mauvais état. Quant à son utilisation, rien n'est décidé*» a commenté Daniel Vaillant, maire du 18e.

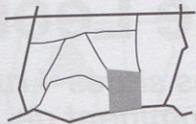
L'éternelle question...

Il est sûr qu'une fois livré, le parc transformera totalement la physiologie du quartier. Parallèlement, la requalification de la rue d'Aubervilliers, avec élargissement de ses trottoirs et plantation d'arbres, est aussi dans les tuyaux.

Dans ce contexte de mutation urbaine, des riverains s'interrogent, à l'instar d'un des membres de l'association *les Jardins d'Eole* qui écrit dans le bulletin de l'association : «*L'éternelle question demeure... qu'advient-il des habitants du quartier, ceux qui y résident depuis de nombreuses années, qui l'ont vu évoluer, ceux qui ont vécu ses diverses métamorphoses ? Et si, pour une fois, la requalification d'un quartier n'entraînait pas l'exode de sa population la plus défavorisée ?*»

Nadia Djabali

Goutte d'or



Les travaux rue Dejean s'étaleront sur cinq mois

Dans le cadre de l'aménagement du "marché Château-Rouge" : 2,8 millions d'euros pour la rénovation de la rue.

Rue Dejean, samedi matin : des étalages alimentaires à foison, une foule compacte et dense, des jeux de coudes pour se frayer un chemin dans la rumeur tumultueuse d'acheteurs qui viennent souvent de très loin pour chercher des produits exotiques introuvables ailleurs ou, en tout cas, moins chers ici. Un enfer pour certains, une joyeuse interculturelité pour d'autres et, pour la mairie, l'objet d'un réaménagement.

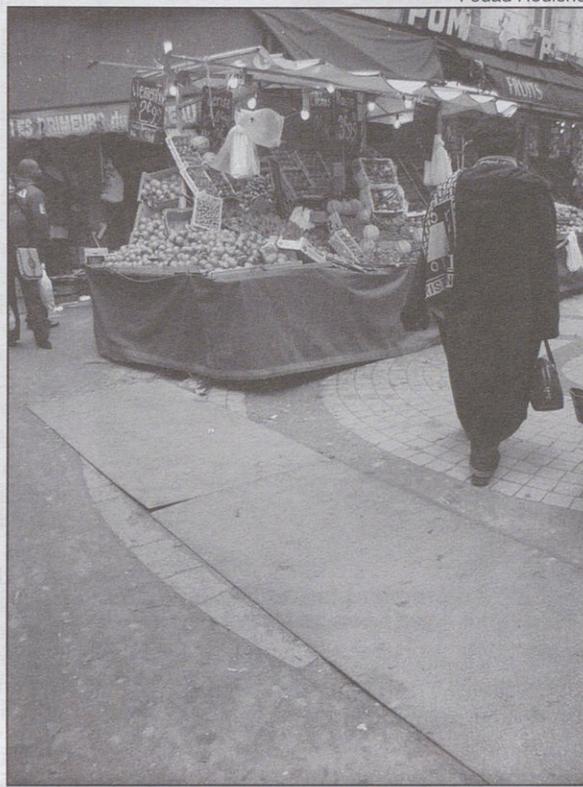
En effet, les travaux de la rue Dejean ont enfin commencé. Il y a cinq ans que la municipalité Delanoë, nouvellement élue, avait pris la décision d'aménager le "marché Château-Rouge", expression qui désigne la rue Dejean et le périmètre qui l'entoure (principalement la rue Poulet). Cette lenteur entre la prise de décision et son exécution s'explique, selon M. Lamy, adjoint au maire du 18e en charge de la voirie, par « les nombreuses réunions de concertation que nous avons dû tenir avec les différents acteurs du dossier : habitants, commerçants, etc. »

« Une fois un plan établi, dit-il, nous avons dû le faire valider, comme toujours en cas de travaux sur des voies publiques, par les architectes des bâtiments de France, les pompiers, la police et tous les partenaires des services de voirie. Cela prend beaucoup de temps. En outre, il fallait attendre la décision de la RATP concernant la création d'une seconde bouche d'accès au métro Château Rouge. Cette deuxième sortie, nous la souhaitions, et un des endroits possibles se situait dans cette zone. Finalement la RATP y a renoncé pour l'instant, mais nous, nous avons été ralentis dans nos plans. »

Déposés, les portiques bleus

Première étape des travaux : la dépose des portiques bleus qui se dressaient aux extrémités de la rue avec l'enseigne "marché Dejean". Ils devraient être remplacés dans le futur par des "candélabres de style" qui contribueraient au "cachet montmartrois" que Dominique Lamy aimerait donner à ce secteur.

Des travaux d'assainissement du sous-sol, avec modernisation des canalisations Gaz de France, sont également en cours.



Fouad Houiche

Des plaques de fer sur le sol marquent l'emplacement de l'ancien portique, qui a été enlevé.

Au delà de l'esthétique, l'objectif premier de la municipalité est d'améliorer l'hygiène. On va créer une chaussée de 5,80 mètres de large recouverte d'un pavage mosaïque. Plus faciles à entretenir que les pavés en béton des années 70 qui accumulent la crasse entre leurs interstices, les nouveaux pavés et la plus grande largeur de la chaussée devraient faciliter le travail des équipes d'entretien.

Il y a aussi une volonté de contenir les étalages des commerçants, en créant deux trottoirs de 3,10 mètres en asphalte et en y ajoutant des petits poteaux destinés à empêcher les voitures de se garer.

Plutôt bien accueillis

La perspective de travaux de rénovation est plutôt bien accueillie par les associations de commerçants et d'habitants, y compris celles qui se sont souvent montrées très critiques sur l'évolution du quartier. Pour M. Bouabsa Soulié, président de l'ACR (Association des commerçants et riverains), « on va dans le bon sens. Ces travaux devraient permettre à terme de limiter les ventes à la sauvette qui plombent le commerce ». Bernadette Delmotte, présidente de l'association *Droit au calme*, estime qu'il s'agit « d'un signe positif de reprise en main du quartier par la mairie. Un petit signe d'encouragement pour tous ceux qui se battent depuis des années pour la réhabilitation de leur cadre de vie. »

Les travaux s'étaleront sur cinq mois, de janvier à mai 2006, et se prolongeront rue Poulet, pour un coût total de 2,8 millions d'euros. Le sens de circulation dans la rue Poulet devrait être inversé.

Hanna Mbonjo

Les musulmans du 18e et l'affaire des caricatures

Quelles répercussions la polémique autour des "caricatures du prophète Mahomet" a-t-elle eues dans notre arrondissement, où les musulmans pratiquants sont nombreux ? Sans prétendre avoir effectué un sondage ni écouté les sermons prononcés dans les mosquées, on peut cependant donner quelques indications.

Il n'y a eu, à notre connaissance, aucune manifestation à l'issue de la prière du vendredi ni à la mosquée de la rue Polonceau ni à celle de la rue Myrha. Mais un imam de la mosquée rue Myrha a accepté de répondre aux questions d'un journaliste de l'AFP. Estimant que l'auteur des caricatures s'expose à un « châtiment divin », il a souhaité la poursuite « par des moyens pacifiques » des protestations des musulmans dans le monde.

Il n'a pas commenté la reproduction de ces caricatures dans des journaux français.

À la sortie de la mosquée, de nombreux fidèles, interrogés par le journaliste, se disaient très choqués. « Celui qui se tait sur cette atteinte à notre foi n'a aucune dignité », affirmait l'un d'eux, disant avoir éprouvé une énorme gêne quand son fils de 7 ans a vu une de ces caricatures dans un journal trouvé dans le métro. « C'est Oussama Ben Laden ? », a demandé le gamin. « Mon fils, ne regarde pas cela », a répondu le père en lui arrachant le journal.

On a noté la présence d'habitants du 18e dans la manifestation organisée à Paris samedi 11 février par plusieurs organisations musulmanes sur le thème "Respect des religions et liberté d'expression ne sont pas contradictoires", manifestation qui s'est déroulée dans le calme et où les organisateurs ont pris soin d'empêcher tout ce qui aurait pu ressembler à un appel à la violence. ■

Les nouveaux commerces qui vont s'installer rue Myrha

Le réaménagement du secteur Château-Rouge comporte un volet qui tient à cœur à la municipalité du 18e. Celui du commerce.

La Sémavip, chargée de suivre la rénovation de Château-Rouge, avait pensé d'abord reproduire, rue Myrha, l'expérience de la rue des Gardes, c'est-à-dire installer des boutiques de créateurs. Rue des Gardes, il s'agit de créateurs de mode ; rue Myrha, on parlait de designers. Mais ensuite la Sémavip a changé son fusil d'épaule en axant l'attribution des locaux situés en pied d'immeubles sur le commerce de proximité.

Si les créateurs sont toujours les bienvenus, d'autres commerçants pourront s'installer dans ces locaux. On sait d'ores et déjà qu'un Franprix ouvrira

au 19-27 rue Myrha. Le 35 de la même rue accueillera une boutique de création de couture avec un salon de thé. Au 31 prendra place une librairie-presserie. Amacrée, une petite boîte de créateurs graphiques actuellement installée rue Léon à côté de l'Olympic-café, déménagera pour s'installer au 45.

Déménagement aussi pour l'association *Accueil Goutte d'Or*, à l'étroit dans ses locaux de l'angle des rues des Gardes et Polonceau, qui ira au 24-26 rue de Laghouat. Quant au 29-31 rue Myrha, une agence d'architectes s'y est établie depuis plusieurs mois.

Une soixantaine de locaux

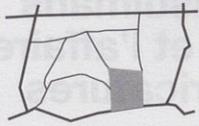
Le but de la Ville de Paris est de « changer le visage du quartier ».

Ce vœu est à mettre en relation avec

le projet de *marché des cinq continents* que la Ville de Paris souhaite installer du côté de la Porte d'Auber-villiers, sur le site de la "gare des mines", afin de créer un pôle d'attraction pour les commerces "exotiques" et ainsi éviter que se développe une sorte de zone de mono-commerce à Château-Rouge : en effet, si des commerçants du quartier qui actuellement y vendent des produits destinés aux clientèles africaines ou antillaises, acceptent de s'installer dans le futur *marché des cinq continents*, une soixantaine de boutiques pourraient tomber dans l'escarcelle de la Sémavip qui les redistribuerait en fonction des besoins du "lifting" de Château-Rouge.

Nadia Djabali

Goutte d'or



Le nom d'une femme pour l'espace Fleury

La réunion publique de concertation sur l'espace musical Fleury Goutte d'Or, le 2 février, n'a été qu'une formalité. (Voir notre numéro de février 2006.) «Ce n'est pas la peine de faire durer une réunion pour rien quand tout le monde est d'accord», a même conclu Daniel Vaillant, maire du 18e, entouré de Clémentine Autain, adjointe au maire de Paris chargée de la jeunesse et des sports, et des architectes, Michel Regembal et Claude Costantini.

Des précisions ont été apportées : à partir de novembre 2007, l'espace musical sera ouvert sept jours sur sept de 10 h à minuit pour les locaux de répétition. Les espaces réservés au public seront ouverts du mardi au dimanche de 11 h à 20 h et jusqu'à minuit les soirs de spectacles. La salle appropriée contiendra 280 places.

C'est vraisemblablement le nom d'une femme qui sera retenu pour l'appellation officielle. C'est ce qu'a proposé Clémentine Autain. ■

Le cyber-espace Vis@vis ferme (provisoirement ?)

Mauvaise nouvelle pour ceux qui n'ont pas internet chez eux : Vis@vis a fermé à la fin de février.

Vis@vis, 18 rue Stephenson, c'était une boutique où l'on pouvait venir, moyennant paiement (pas trop cher), utiliser un ordinateur pour se brancher sur internet – un cybercafé créé en 2000 par Jean d'Eudeville, dans un très grand local de 150 m².

Vis@vis rendait un service indiscutable : une centaine d'utilisateurs chaque jour, 900 000 minutes d'accès à internet sur les douze derniers mois. Mais la taille du local implique un loyer élevé et, à la longue, Vis@vis ne s'en sortait plus financièrement.

Une possibilité de survie, ou de renaissance, existe. Au 18 rue Stephenson également, juste au-dessus du cybercafé, s'est installée en juillet 2005 l'association Paris-Macadam. Mais elle manque d'espace pour ses activités, entre autres des ateliers d'échasses, de danse et de préparation de bonshommes de carnaval.

Elle serait intéressée à reprendre le local de Vis@vis en lui laissant l'usage d'un tiers de la surface. Mais il faut pour cela que Paris-Macadam obtienne des subventions pour financer le loyer... et la mairie, sollicitée, fait attendre sa réponse.

Le propriétaire accepte de laisser à Paris-Macadam une préférence pendant un mois. Si vous souhaitez que Vis@vis reprenne et que Paris-Macadam obtienne le grand local qu'elle attend depuis des mois, écrivez à cette association un message de soutien par courrier ou par e-mail : contact@parismacadam.fr ■

Effondrement imminent au 4 rue Léon

Début février, la préfecture de police a évacué deux immeubles situés 4 rue Léon, sur rue et sur cour. Raison : un risque d'effondrement imminent de l'un des deux bâtiments.

Au 4 rue Léon se dressent deux immeubles. Le premier, qui a sa façade sur la rue, est en copropriété, et le deuxième, sur cour, a été acquis par la Sémavip, la société d'économie mixte de la Ville de Paris qui coordonne toute la rénovation du secteur Château-Rouge. Afin de mener à bien sa mission, la Sémavip avait entrepris de reloger les habitants de l'immeuble sur cour. Une fois les appartements vidés, la société les a murés afin d'y éviter toute intrusion.

Presque tous les habitants avaient été évacués et relogés quand, début février, alerté par une fuite d'eau dans un appartement, un plombier mandaté par la Sémavip est intervenu. Mais après avoir démuré l'accès à l'appartement, l'artisan s'est trouvé devant un trou : le plancher s'était effondré.

Gros problème : les fondations de l'immeuble reposent sur un fontis (c'est comme ça qu'on nomme une cavité souterraine due à un effondrement). Car cette partie de la Goutte d'Or est bâtie sur d'anciennes carrières de gypse (pierre à plâtre) abandonnées il y a deux siècles et remblayées plus ou moins bien. Or le gypse est soluble dans l'eau, et les infiltrations souterraines d'eau y creusent des cavités.

Effondrement "en portefeuille"

Le péril imminent étant manifeste, la préfecture a demandé la démolition sans délai de l'immeuble sur cour et a évacué les familles vivant dans les deux immeubles du 4 rue Léon. Prises en charge par les services sociaux de la Ville, elles ont été orientées vers le foyer Baudricourt puis vers des hôtels en attendant un relogement définitif pour celles qui habitaient encore dans



Au premier plan, le 33 rue Myrha. Le 4 rue Léon se trouve derrière.

l'immeuble sur la cour. Les familles vivant dans l'immeuble sur rue devront attendre la consolidation avant de réintégrer leur logement. La date de leur retour n'est pas encore déterminée car l'opération n'est pas si simple.

La Sémavip doit en effet s'occuper d'un immeuble qui peut s'effondrer à tout moment. Le peu de temps dont elle dispose ajoute à la complexité de la situation. Un expert et un bureau d'études techniques ont été appelés afin de déterminer la nature des travaux à entreprendre.

Des injections de béton ont eu lieu dans le fontis? Mais cette opération peut faire bouger les immeubles et entraîner un effondrement "en portefeuille" de l'immeuble sur cour.

D'autre part, le bâtiment défaillant se situant en cœur d'îlot, il faudrait, pour que les engins de travaux y accèdent, démolir deux immeubles vides adjacents, celui du 33 rue Myrha (qui lui aussi a connu un trou souterrain en mars 2001) et celui du 6 rue Léon. La Sémavip a déposé une demande de permis de démolir, mais comme elle n'est pas propriétaire de la totalité de ces deux immeubles, l'obtiendra-t-elle dans des délais raisonnables? D'autant que l'architecte des Bâtiments de France avait préconisé un maintien des façades.

Plus on attend...

Michel Neyreneuf, adjoint chargé de l'urbanisme à la mairie du 18e, nous a indiqué que cette parcelle faisait partie de la dizaine d'immeubles situés rue Myrha et alentour que la Ville doit racheter dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique (DUP) demandée depuis plusieurs mois. L'accident survenu rue Léon, souligne-t-il, ne fait que confirmer que plus on attend, plus on risque d'être confronté à des situations similaires dans ce quartier au bâti très dégradé.

À quelques mètres de là, au 42-44 rue Myrha, deux autres bâtiments risquent aussi de s'effondrer. Une fuite d'eau qui existe depuis des années a fragilisé les fondations des immeubles. La Sémavip ne peut pas intervenir car elle ne possède qu'une partie de l'édifice et certains autres propriétaires sont extrêmement réticents pour faire les travaux indispensables. Un dossier qui risque de traîner... avec à la clé l'expropriation probable des habitants qui vivent là. Alors advienne que pourra.

Nadia Djabali

Deux quartiers jumeaux, à Zurich et à Paris, vont multiplier les échanges

Le quartier de la Goutte d'Or et, en Suisse, le quartier Ausser-sihl à Zurich se ressemblent beaucoup. Tous deux situés près de voies de chemin de fer qui sont à l'origine, historiquement, de l'urbanisation et du caractère ouvrier de ces quartiers, tous deux quartiers d'accueil de populations immigrées, avec des problèmes en grande partie identiques et une vitalité remarquable chez l'un comme chez l'autre.

Les échanges entre les deux quartiers ont déjà commencé par des échanges d'expositions, sous l'égide à Zurich de l'association *Zwei mal Zwei* et à Paris de la galerie associative *Cargo 21* du 21 rue Cavé. Ces échanges vont se développer en

englobant de multiples activités, échanges de correspondance entre les enfants et les jeunes, ateliers vidéo, musique, dessin, couture, échanges d'artistes qui passeront trois ou quatre semaines en résidence dans l'un ou l'autre quartier, échange d'informations sur l'urbanisme, la sociologie, l'histoire, pour déboucher sur deux mini-festivals, en octobre et novembre probablement.

À la Goutte d'Or, tout cela sera piloté par la compagnie *Graines de soleil*, organisatrice, entre beaucoup d'autres choses, du *Festival au féminin* qui se déroule actuellement.

Le projet est construit en deux phases. Un premier temps permet de sensibiliser les habitants. D'ores et

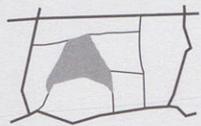
déjà, des ateliers vidéo de jeunes adolescents, des deux côtés, ont commencé à travailler à la réalisation de ce qui sera un film unique présentant les deux quartiers, qui sera sous-titré en langue suisse allemande et en français.

En mars vont être mis en place des échanges de correspondance, d'une part entre écoliers, d'autre part entre artistes.

Et puis, progressivement, en avril et en mai, tout s'intensifiera.

□ Informations : Graines de soleil, 1 rue de la Charbonnière, 75018 Paris. 01 46 06 08 05. grainedesol@caramail.com

Clignancourt



CIM : après trente ans de swing, la fête va-t-elle finir ?

Depuis trente ans, rue Doudeauville, un lieu mythique fait swinguer les artistes. Ce lieu va-t-il disparaître ? Son directeur, Michel Valera, raconte la belle aventure du CIM, une des meilleures écoles de jazz de Paris.

En 1976, Michel Valera, 24 ans, est musicien. Il quitte Montpellier et vient à Paris faire du jazz. Il se retrouve au *Centre d'information musicale* (CIM), qui a ouvert dans le 14^e arrondissement. Entré comme élève, il passe très vite de l'autre côté et donne des cours de guitare. Créé par Alain Guerini, le CIM est alors un "centre de ressources" sur le jazz, lieu de rencontre pour échanger des infos et se retrouver dans des salles de concerts. Mais, en annexe du centre, la partie pédagogique, constituée d'une petite équipe, va vite prendre le dessus.

Le CIM, devenu école de jazz, doit s'agrandir. En 1978, il change de rive et emménage dans le 18^e.

Un ancien hôtel particulier

Le 83 bis rue Doudeauville, où il s'installe après de lourds travaux, est un ancien hôtel particulier, autrefois luxueux mais qui était resté inoccupé depuis la dernière guerre. Ce vrai-faux décor de cinéma ne perdra pas son âme, et c'est même un supplément d'âme que lui donnera le CIM.

Comme, dans ces années-là, l'utopie n'était jamais loin, le rêve d'un lieu à vocation internationale est devenu réalité. Voilà le CIM carrefour des musiques du monde.

Mais au 83 bis, on n'a bientôt plus assez de studios pour permettre aux élèves et aux artistes de jouer et travailler. Juste à côté, un autre local, longtemps occupé par une plomberie en gros, est vide. Didier Jalon, un brocanteur de la rue Custine, récupère les



Michel Valera

locaux. Lui aussi réalise de gros travaux d'aménagement, il en fait un entrepôt-atelier, mais entre lui et son voisin Michel, une amitié naît, le local ouvre ses portes aux artistes, le CEDEC (Centre d'expression, de développement et d'éducation des cultures) est créé et, grâce au bouche-à-oreille, devient un lieu de répétition connu où se croisent Alagna, Galabru, Sixun, Youn Sun Nah, Liane Foly, M et bien d'autres.

Le CIM quant à lui est maintenant une institution, une sorte de conservatoire, non au sens conservateur, puisque l'école ne cesse d'innover dans ses pratiques, mais dans le sens d'une transmission de valeurs, de savoir faire, et d'un désir d'expérimenter, de créer. On y apprend à apprendre, à travailler, au contact d'artistes chevronnés. Les élèves ont l'opportunité de faire des concerts.

L'un des apports pédagogiques de Michel Valera aura été la volonté de

ne pas former des musiciens uniquement au jazz, afin qu'ils soient polyvalents et puissent rejoindre des formations musicales aux styles différents.

Cette image de référence internationale en matière de formation musicale que l'école véhicule, d'aucuns la jalourent. Preuve de son efficacité

et rançon du succès, le CIM est souvent copié et, selon la formule consacrée, jamais égalé.

En 1995, Alain Guerini disparaît, laissant une situation financière pas très bonne, et l'année suivante le CIM est mis en liquidation judiciaire. Michel Valera décide de le reprendre.

Passion et professionnalisme

Pour des raisons de transparence financière, il change les statuts et passe d'une association loi 1901 à une SARL. Avant qu'il reprenne sa direction, le CIM recevait des subventions conséquentes mais, jusqu'en 2000, il investit sur ses propres deniers et ne récupère finalement qu'une partie de ces subventions. La même année, Didier Jalon choisit de se retirer et Michel Valera devient directeur du CEDEC. Grâce à sa passion et à son professionnalisme, l'aventure ne s'arrêtera pas...

Jusqu'au moment où une société, Trans'immeubles, achète le pâté de maisons en triangle sis entre les rues Doudeauville, Custine et le boulevard Barbès, dont font partie les locaux du CIM.

Trans'immeubles est une de ces sociétés qui cherchent uniquement le profit financier à court terme : quand elle achète des immeubles c'est pour les revendre presque aussitôt, appartement par appartement ou lot par lot, en empochant au passage un gros bénéfice. Les locataires se voient placés devant une alternative : ou bien ils achètent, ou bien, lorsque leur bail viendra à expiration, ils seront expulsés. C'est la "vente à la découpe".

En juin 2004, Michel Valera est reçu par le mai-

re de Paris. Il est prêt à acheter ses locaux, mais au prix de difficultés financières.

Entre temps les locataires se sont organisés, ils ont multiplié les démarches notamment auprès de la municipalité parisienne. Celle-ci a convaincu la *Caisse des dépôts et consignations* d'acheter tout le pâté d'immeubles. L'opération aboutit, car Trans'immeubles a besoin d'encaiser de l'argent tout de suite. L'acte de vente est signé en décembre 2004, et la Caisse des dépôts confie la gestion de cet ensemble immobilier à une des sociétés HLM de la Ville de Paris, la RIVP, qui s'engage à maintenir tous les locataires en place.

«Pas aux normes»

Tous ? Peut-être pas, car peu après la RIVP fait savoir au CIM que ses locaux ne sont pas aux normes (voir l'encadré).

Au lieu de fêter dans la joie ses trente ans, le CIM voit ses projets gelés. Pour l'heure, il est irréaliste d'imaginer pouvoir le reloger ailleurs dans les mêmes conditions. Comment chiffrer ce qui a été fait ici en termes de coûts annuels de travaux et d'aménagements ? Comment même chiffrer un devis pour déménager les quarante-deux pianos ? Qu'advierait-il des enseignants, en particulier de ceux qui sont là depuis les débuts et dont la renommée n'est plus à faire ? Et quid du personnel de bureau ? On peut le craindre : s'il y a éviction, c'est la mort du CIM.

Flora Morisson

Photos : Joanne Mariner

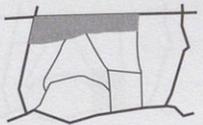
Travaux ou relogement ?

Les locaux du CIM ne seraient plus aux normes techniques et la Caisse des dépôts, paraît-il, le savait quand elle a racheté le bâtiment.

Le CIM devra-t-il partir ? La mairie du 18^e se montre déterminée à défendre cette école «qui joue un rôle majeur dans l'arrondissement». Daniel Vaillant a envoyé un courrier à la RIVP et à la Caisse des Dépôts pour demander «que soient effectués les travaux de remise aux normes ou assuré un relogement à l'identique», indique Michel Neyreneuf, maire adjoint. Mais les coûts d'une remise aux normes seraient faramineux et personne ne sait s'il y a dans l'arrondissement un autre endroit adéquat. «Une réflexion est menée. Pour le moment, il n'y a pas de réponse», concède-t-on à la mairie du 18^e.

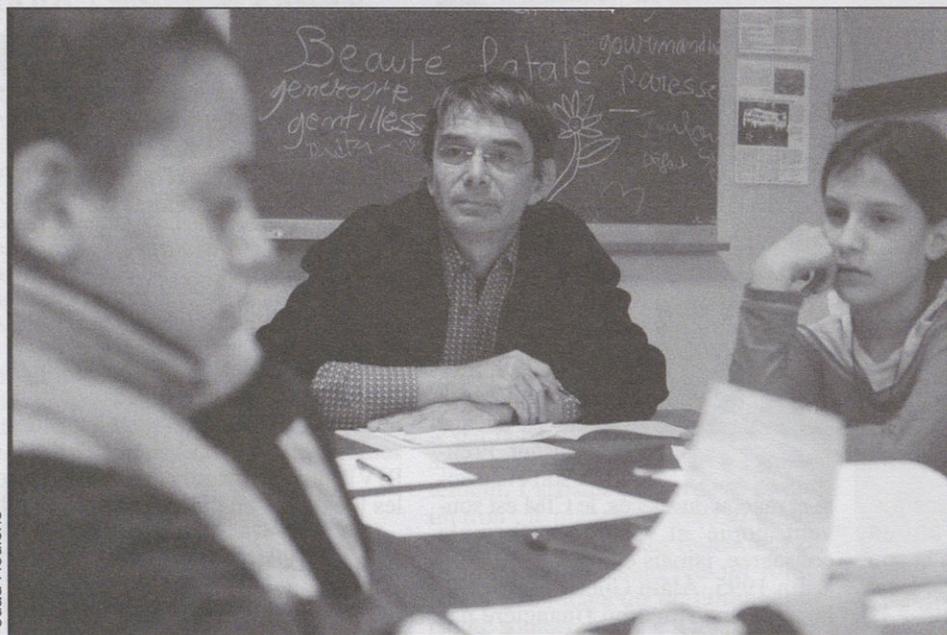


Un des concerts donnés chaque semaine dans les locaux du CIM.



Un écrivain en résidence au collège Utrillo

Depuis deux ans Bruno Allain écrit, donne envie d'écrire et fait écrire les collégiens de Maurice Utrillo, à la Porte de Clignancourt.



Fouad Houliche

Dans la salle 209, mise à sa disposition, l'écrivain Bruno Allain travaille avec de petits groupes d'élèves. Déjà plus de trois cents textes ont été écrits, parmi lesquels des récits vécus, des nouvelles, du théâtre et même des romans.

Jour de classe au collège Utrillo, à la Porte de Clignancourt. Il est 10 h, la sonnerie retentit. Rires et cris fusent dans les escaliers. Élèves, professeurs et surveillants se mêlent dans un désordre bon enfant. Au deuxième étage, la salle 209, qui fait face à la salle d'arts plastiques, est grande ouverte. Sur la porte, un panneau rouge : "Bureau de l'écrivain en résidence" et dessous : "Je suis là".

On passe la tête pour en savoir plus : au fond de la salle, près d'un petit bureau, deux élèves sont en grande discussion avec l'écrivain. Les présentations sont simples et rapides. Le ton est d'emblée chaleureux. Lui, c'est Bruno Allain. Ses jeunes interlocutrices, Imelda et Sarah, sont venues lui apporter les nouveaux chapitres du roman qu'elles écrivent. Après leur départ, cinq élèves de sixième entrent dans la salle et s'installent à la grande table de travail. Eux, c'est la première fois qu'ils franchissent la porte de la salle 209. Bruno Allain les rejoint, s'assied à son tour. Autour de lui, Sabrina, Sisi, Jordan, Kevin, Ozan. Un thème est retenu par le groupe pour le travail d'écriture : chacun racontera une histoire vécue pendant son trajet du domicile au collège. Les personnes rencontrées, les pensées qui viennent, les émotions, l'humeur du jour.

Quelques questions sont posées : «Faut-il dire tous les détails de l'histoire ? Et si c'est une histoire bizarre, on la raconte quand même ?» Puis, après quelques blagues de

potaches, chaque participant sort son stylo et commence à écrire, à son rythme, dans le silence et la concentration, y compris Bruno Allain qui se livre de bon gré à l'exercice. S'ils levaient de temps en temps la tête, les jeunes écrivains en herbe pourraient lire sur le tableau noir une phrase de Simone de Beauvoir, «On ne naît pas femme, on le devient», ou apercevoir sur les murs les pages dactylographiées d'une pièce de théâtre en cours d'écriture.

Des maths à l'écriture

Trente minutes plus tard, après une ultime relecture, parfois avec un peu d'appréhension et de timidité, parfois avec des intonations et des poses de future star, chacun lit son histoire à voix haute. Bruno Allain écoute, encourage, accompagne, suggère quelques modifications de forme, ne censure jamais. Les corrections sont faites, les textes remis. On peut abandonner son habit d'écrivain et partir vers d'autres activités.

Bruno Allain a un parcours atypique : ancien élève de l'École Centrale, il a choisi la voie difficile du théâtre après avoir été tenté par la recherche en mathématiques. D'abord comédien, il s'est lancé dans l'écriture, puis s'est mis à la peinture. Il est l'auteur d'un roman et de plusieurs pièces de théâtre dont *L'anniversaire* qui a été programmé au printemps 2005 à l'Étoile du nord dans le 18e. Chargé des relations avec l'éducation nationale au Théâtre du Rond-Point, il est en "résidence"

au collège Utrillo depuis la rentrée scolaire 2004.

À l'origine de cette expérience, le constat des difficultés de nombreux élèves à utiliser les mots et manier le langage. De là, l'idée de faire venir un écrivain dans un établissement au milieu des élèves et aussi des enseignants. Le choix des instances scolaires et culturelles (Délégation académique aux arts et à la culture, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France) s'est porté sur le collège Utrillo dans le 18e. Et cela en fonction de plusieurs critères : intérêt de l'équipe éducative et en premier lieu du chef d'établissement pour ce type de projet ; accès plus ou moins aisé des élèves à la culture ; lien avec les autres établissements et les

associations de quartier. La "résidence", qui est pour le moment la seule dans l'académie de Paris, bénéficie du soutien de la Fédération des œuvres laïques et de la mairie du 18e.

Bruno Allain vient deux ou trois jours par semaine au collège Utrillo. Sa mission ? Écrire. Rendre l'établissement scolaire témoin de l'activité d'un écrivain. Et donner le désir de lire, d'écrire, d'exprimer. Proposer des ateliers en lien avec les enseignants et la vie du collège.

trois cents textes produits

Il nous parle de son expérience.

• **Quelques chiffres** : «Plus de 120 élèves sur les 500 que compte le collège sont venus dans le bureau et ont écrit en ma compagnie. Les quatre niveaux (de la sixième à la troisième) sont représentés. Deux tiers de filles, un tiers de garçons. Plus de trois cents textes ont été écrits. Huit élèves ont commencé un

roman, deux une pièce de théâtre. Un groupe de sixième a rédigé un journal. Un partenariat s'est mis en place avec une dizaine d'enseignants.»

• **Le public** : «La quasi totalité des élèves du collège ne sont pas d'origine française. Les parents sont nés à l'étranger. Pour certains, le maniement du français est approximatif. Grâce à l'atelier, écrire est devenu pour eux envisageable.»

• **Autour de la table** : «Autour de la table, nous écrivons. Moi l'écrivain avec eux les élèves, ensemble. Il s'agit de favoriser l'expression singulière de chacun et d'approfondir la forme. On ne parle ni orthographe, ni grammaire. Cela se fera plus tard avec l'enseignant ou au moment de taper le texte sur l'ordinateur. Si les élèves le désirent, les textes sont affichés dans le couloir du collège.»

• **Les liens avec le quartier** : «Des lectures, des rencontres et des expositions de textes d'élèves ont été organisées au café littéraire du Petit Ney. Un article a été publié dans le journal du même titre. Quand le théâtre L'Étoile du nord a présenté l'une de mes pièces, L'anniversaire, il a accueilli les élèves du collège. Dans un autre théâtre, au Lavoisier moderne parisien, ont été lus quelques-uns de mes textes courts. Des ateliers d'écriture ont été mis en place également au lycée Rabelais, voisin immédiat du collège.»

Dans tous les collèges...

Mais déjà d'autres élèves entrent dans la salle 209. Il est temps de partir. Pendant le trajet de retour, j'écris dans ma tête une histoire : «Il était une fois dans un collège un Monsieur pas comme les autres qui avait si bien donné l'envie d'écrire aux élèves que les académies avaient décidé, dans leur sagesse, de faire venir en résidence dans les écoles, les collèges, les lycées, de plus en plus d'écrivains...»

Dominique Delpirou

Un radar bientôt installé boulevard Ney

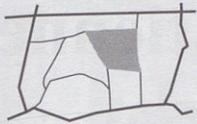
Automobilistes ayant tendance à confondre artères de villes et autoroutes, attention ! (et piétons, en route pour les écoles, les jardins ou les stades réjouissez vous) : un radar automatique va bientôt être installé boulevard Ney, entre rue de la Chapelle et boulevard Ornano, c'est Daniel Vaillant qui l'a annoncé au conseil d'arrondissement de février.

Paris, qui n'avait jusqu'à présent aucun

radar (il y en a huit, bientôt douze sur le périphérique dont la gestion ne dépend pas de la Ville de Paris), en a vu deux installés déjà début février Cours de la Reine et Quai de Bercy, mais ils sont encore en période de test. Ils flashent mais pas de PV pour l'instant. Cela ne saurait durer et dans quelques mois, a-t-on dit, celui du boulevard Ney (et un autre rue de Maubeuge) vont flasher et faire payer les contrevenants. ■

La vie des quartiers

Simplon



Films et débats : LÉA élargit son action

LÉA ("lieu d'écoute et d'accueil"), espace ouvert au 147 rue de Clignancourt, depuis septembre 2002, aux ados de 10 à 15 ans et à leurs parents, diversifie ses activités et va organiser, à partir de fin mars, des rencontres-débats autour d'un film pour les familles du quartier.

Depuis sa création, LÉA accueille, du lundi au vendredi, de 15 h 30 à 18 h 30, en accès libre, des jeunes (une vingtaine au quotidien) qui viennent y goûter, lire, dessiner ou participer à des ateliers d'écriture, de peinture, d'informatique et surtout y trouver convivialité, chaleur humaine, écoute à leurs questions ou leurs problèmes.

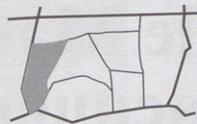
LÉA reçoit aussi les familles sur rendez-vous, hors du temps réservé aux jeunes, collectivement ou individuellement. Le lieu, enfin, travaille en partenariat avec écoles, collèges, associations et organismes sociaux.

Et maintenant, une fois par mois, le jeudi en soirée (19 h à 21 h), il va y avoir, toujours en accès libre et gratuit, des séances de cinéma suivies de débats pour les familles du quartier. La première est prévue le 30 mars avec *La Panne*, film de Serge Salicetti sur la communication entre parents et ados. Le 27 avril, ce sera *Fait maison*, documentaire de Marinca Villanova sur des femmes d'origine africaine témoignant de leur vie et, le 1er juin, de nouveau Salicetti avec *Les ailes du désordre*, toujours les relations ados-parents mais vues de l'autre côté.

Enfin, LÉA va désormais accueillir, tous les lundis de 10 h à midi, à partir du 27 février, une permanence du conseil de quartier Amiraux-Simplon, avec des membres du conseil prêts à recevoir les gens : un nouvelle façon d'être lieu d'écoute et d'accueil. ■

La vie des quartiers

Grandes Carrières



«Donnez-moi un quart d'heure et je vous fabrique des faux»

À la Cour d'appel de Paris, lors du procès de Carlos, père d'une famille colombienne du quartier menacé d'expulsion, le procureur est allé jusqu'à mettre en doute l'existence de sa femme et de ses enfants et l'authenticité des témoignages d'habitants du 18e et même celui de Daniel Vaillant ! Jugement attendu le 14 mars.

Rendez-vous sur le quai du métro Marcadet-Poissonniers, mardi 14 février : arborant fièrement un badge de soutien pour Carlos, un père de famille colombien menacé d'expulsion dont la famille vit dans le 18e, parents d'élèves, camarades de classe, professeurs des enfants, voisins, ils étaient une trentaine à accompagner Alina et Carlos à la 12e chambre de la Cour d'appel.

Condamné en mars 2005 par le tribunal correctionnel de Bobigny à trois mois de prison pour séjour irrégulier et soustraction de reconduite à la frontière – il avait refusé de monter dans un avion pour la Colombie le mois précédent –, Carlos avait fait appel de cette décision. Lors de cette nouvelle audience, il raconte pour la énième fois les raisons qui l'ont conduit à quitter son pays avec sa femme et leurs deux enfants en 2001 : les problèmes sociaux, la violence, la peur. Même assisté d'une interprète, le jeune homme est impressionné, il a du mal à s'exprimer et finit par s'embrouiller dans les détails d'une vie qu'il préférerait oublier.

L'avocat général ne fait rien pour

le mettre à l'aise. Persuadé que "l'intéressé joue la montre", il refuse de reconnaître la véracité des documents que Me Stambouli, l'avocate de Carlos, lui remet pour montrer que cette famille s'est parfaitement intégrée en France : attestations des pro-

Le public, d'abord sans voix, proteste, le président du tribunal menace d'évacuer la salle. Au bout d'une heure, l'avocat général demande trois ans d'interdiction de territoire [IDF]. Me Stambouli demande la relaxe. Le jugement a été mis en délibéré au 14 mars prochain.

«Trois ans d'IDF, c'est de l'acharnement !, s'exclame l'avocate de Carlos à la sortie de l'audience. C'est bien pire que trois mois de prison ! Je suis abasourdie.» Idem pour tous les membres du comité de soutien, qui, pour la plupart, assistaient pour la première fois à un procès. «C'est assez violent», témoigne Anne Bennet, la maman de Manon, une amie de Christian.

Peu après, dans un café, on refait le procès, on discute des mille nouvelles signatures qui sont venues grossir la pétition lancée en décembre dernier, mais surtout on se prépare à s'armer de patience. Si Carlos et Alina sont les premiers à s'inquiéter de l'avenir, ils savent que, désormais ils ne sont plus seuls. «A la dernière audience, on était juste Carlos, ma belle-sœur et moi», raconte Alina. Vous ne pouvez pas imaginer à quel point ça fait chaud au cœur de voir tout ce monde.»

Raphaëlle Besse-Desmoulières

□ Informations et pétition : <http://jccac.blogspot.com>

Thierry Concord



Le 28 janvier, les élèves du collège Coysevox et des parents d'élèves avaient manifesté de la mairie au square Carpeaux.

fesseurs des enfants, lettre de soutien de Daniel Vaillant, le député-maire du 18e, feuilles d'impôts...

Mais ce sont surtout les photocopies des actes de naissance de Christian, 13 ans, et Juan, 5 ans, qui le feront tiquer. «Donnez-moi un quart d'heure et un scanner et je vous fabrique des faux», lance-t-il à l'avocate, avant de s'interroger sur «la réalité de cette femme et de ces deux enfants» !

seulement on se prépare à s'armer de patience. Si Carlos et Alina sont les premiers à s'inquiéter de l'avenir, ils savent que, désormais ils ne sont plus seuls. «A la dernière audience, on était juste Carlos, ma belle-sœur et moi», raconte Alina. Vous ne pouvez pas imaginer à quel point ça fait chaud au cœur de voir tout ce monde.»

Raphaëlle Besse-Desmoulières

□ Informations et pétition : <http://jccac.blogspot.com>

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 € | <input type="checkbox"/> Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 € |
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (22 € abonnement + 16 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 € (22 € abonnement + 16 € cotisation) |
| <input type="checkbox"/> Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (22 € abonnement + 58 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Abonnement à l'étranger : 25 € |

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... e mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



18^e

HISTOIRE

Montmartre et La Chapelle dans la guerre de Cent Ans (4) Jean le Bon, Charles le Mauvais, Étienne Marcel et la grande jacquerie...

Voir le début de ce récit dans nos numéros 122 à 124.

Au long de cette succession de guerres civiles et d'affrontements franco-anglais qu'a été la Guerre de Cent ans, les habitants de La Chapelle se sont souvent trouvés aux premières loges pour observer les convulsions et les évolutions politiques : le village en effet était situé sur un col entre les deux "montagnes" de Montmartre et de Belleville ; c'était le point de passage obligé de beaucoup d'itinéraires vers Paris. C'est d'ailleurs ce qui auparavant avait fait sa prospérité.

L'accueil du roi à La Chapelle

Le 26 septembre 1350, Jean II, dit "le Bon", est couronné roi de France à Reims, succédant à son père Philippe VI mort un mois avant. Il effectue d'abord une tournée dans plusieurs grandes villes du nord. Puis il se rend à Saint-Denis. C'est de là, comme l'exige la tradition, qu'il va gagner Paris le 17 octobre. Les notables de la capitale, évêque et chanoines, grands seigneurs, riches marchands vêtus de "robes pareilles", représentants des corps de métiers, chacun avec les couleurs de sa profession, les juristes du Parlement et les savants de l'Université, se portent au devant de lui pour l'accueillir en grand honneur à la hauteur de La Chapelle.

Les "Lombards", qui détiennent la quasi exclusivité de la banque, se distinguent par la somptuosité de leurs vêtements : soies de deux couleurs, chapeaux pointus assortis... Les façades sont tendues d'étoffes colorées.

Sitôt en place, Jean le Bon conclut avec les Anglais un nouveau traité pour perpétuer la trêve que son père avait conclue en 1347.

En dehors des corporations

En 1350, quand Jean devient roi, la grande épidémie de peste n'est pas encore tout à fait éteinte. En tuant un Parisien sur trois, elle a creusé d'énormes trous dans l'activité économique. Paris manque de bras. Jean le Bon publie donc un édit autorisant les gens venus de la banlieue et des provinces à s'établir dans la ville en dehors du cadre très contraignant des corporations.

Les habitants de La Chapelle et de Montmartre vont eux aussi en profiter. Les impôts de guerre et la peste ont ruiné beaucoup de leurs petites exploitations agricoles, ils vont donc chercher à gagner leur vie à Paris, rentrant au village le soir.

Ils découvrent avec stupéfaction le train de vie luxueux des seigneurs et des grands bourgeois. L'étonnant, quand on observe cette période, c'est que malgré la guerre, la peste, malgré les malheurs qui accablent le pays, les industries de luxe, y compris la création artistique, ont conservé une incroyable vitalité, et cela durera encore pendant plus de soixante ans, jusque vers 1415. Une exposition toute récente au Musée du Louvre l'a montré pour ce qui concerne les arts d'ornement, manuscrits enluminés, bijoux, sculptures... Pour la musique et la poésie, c'est l'époque où va se développer ce qu'on appelle l'*ars subtilior*, d'une incroyable sophistication. Intellec-



Une guerre féroce, une guerre de mercenaires qui pillent et brûlent villes et campagnes, tuent, violent...

tuellement et culturellement, Paris donne le ton à toute l'Europe.

Si le roi Jean II a été surnommé le Bon, c'est justement parce qu'il dépense sans compter, ouvrant sa bourse généreusement. Mais en réalité, c'est un homme colérique, terriblement autoritaire. On va s'en apercevoir très vite.

L'arrestation du connétable

Quelques semaines après le couronnement du roi, les habitants de La Chapelle voient passer un petit groupe de cavaliers entourant un autre grand seigneur : Raoul de Brienne, connétable de France (le connétable était le grand chef des armées royales). Les Anglais l'avaient fait prisonnier, gardé dans leur place forte de Calais, ils viennent de le libérer contre rançon et Raoul de Brienne revient à Paris. Jean le Bon d'abord l'accueille avec des démonstrations d'amitié. Et d'un coup, brusque changement : il le fait arrêter, juger en secret par un tribunal assemblé à cet effet, et aussitôt décapiter.

Les nobles accueillent l'événement comme un coup de tonnerre : lequel se sentira en sécurité si le roi agit ainsi ? On se perd en suppositions sur ses motifs. Le bruit court que Raoul de Brienne aurait été, quelques années avant, l'amant de Bonne de Luxembourg, la première épouse de Jean le Bon, mère de son fils le futur Charles V, morte de la peste.

L'affaire de la forteresse de Guines

C'est un fait que Jean le Bon et Bonne son épouse ne s'entendaient guère. Ils vivaient séparément, chacun dans son palais. Quelques-uns même mettront en doute la filiation du dauphin

Charles, que certains de ses adversaires traiteront plus tard de "bâtard". Dans un système social où l'héritage par le sang a tant d'importance, c'est une supposition insupportable.

Mais il semble que l'explication véritable soit ailleurs. Le roi aurait eu la preuve d'un accord secret entre Raoul de Brienne et les Anglais. Peu après en effet, ceux-ci s'emparent de la forteresse de Guines, d'une grande importance stratégique puisqu'elle est située juste en face de Calais. Jean le Bon proteste : c'est une violation de la trêve. À quoi Édouard III répond qu'il n'y a aucune violation à prendre possession d'une maison qu'il a achetée. Or Guines, auparavant, appartenait justement à Raoul de Brienne.

La trêve se dégonfle

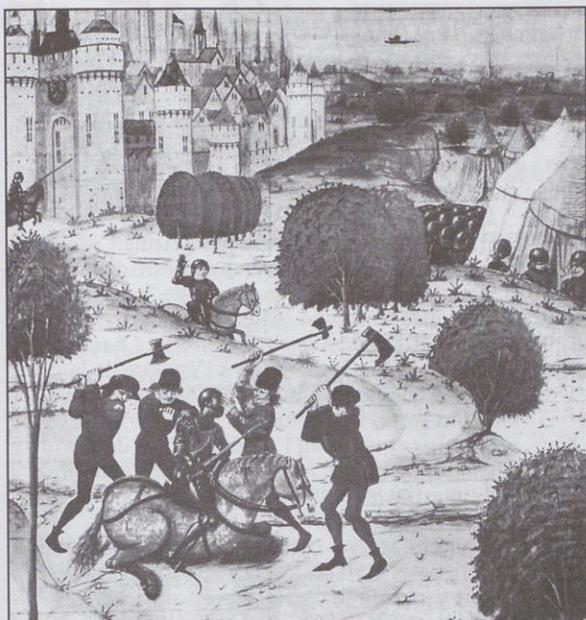
De coup d'épingle en coup d'épingle, la trêve entre la France et l'Angleterre se dégonfle comme une baudruche. Jean le Bon, contrairement au traité, intervient dans les affaires de la Guyenne... qui appartient à Édouard d'Angleterre. Celui-ci, de son côté, envoie des soldats dans toutes sortes de petites guerres que des nobles français se font entre eux, en Bretagne, en Normandie, en Artois, en Languedoc.

Les choses se compliquent avec la montée en puissance d'un autre roi : Charles dit "le Mauvais", roi de Navarre, duc d'Evreux et seigneur de divers autres lieux, notamment en Normandie. Lui aussi, comme Jean le Bon et comme Édouard III d'Angleterre, il descend en ligne directe des rois capétiens. Et on le soupçonne d'avoir, lui aussi, le désir non avoué de s'asseoir un jour sur le trône de France.

Les intrigues et les coups d'éclat se multiplient. Charles de Navarre n'y va pas de main morte : il fait assassiner, de quatre-vingt coups de poignard, un ami intime du roi Jean... et il appelle aussitôt à son aide le roi d'Angleterre. Mais le roi de France Jean le Bon ne se sent pas prêt à entrer en guerre. Il préfère pardonner à Charles le Mauvais. Il lui donne même une de ses filles en mariage (beau cadeau ! elle a 8 ans !) tout en gardant en son cœur une tenace rancune.

Le roi soupçonne son fils

Jean le Bon a aussi des difficultés avec son fils le dauphin Charles, 17 ans, qu'il a nommé duc de Normandie mais qu'il soupçonne de comploter contre lui avec le roi de Navarre. Un jour où le dauphin et les principaux nobles normands - parmi lesquels Charles le Mauvais - sont réunis à Rouen, le roi Jean le Bon pénètre dans la salle, casqué et furieux, entouré d'hommes d'armes l'épée au clair. Il se dirige droit vers Charles de Navarre, l'empoigne au



Paysans attaquant un chevalier dans la campagne pour se procurer des armes.

col et le fait arrêter par ses soldats.

Charles de Navarre est en prison à Paris, et mal traité, semble-t-il. Mais il a un frère, Philippe ; celui-ci déclare la guerre au roi de France. Et Édouard, roi d'Angleterre, qui observe tout cela, se dit que le moment est venu de s'en mêler. La guerre reprend, généralisée, féroce. Elle aboutit à un nouveau désastre pour les Français : à la bataille de Poitiers, Jean le Bon est battu et emmené prisonnier à Londres.

Si l'on raconte ici toutes ces intrigues, en apparence bien éloignées de Montmartre et de La Chapelle, c'est parce que la situation qui va en découler aura bientôt une incidence directe sur le sort de nos villageois.

Le bonnet bleu et rouge

Voilà le dauphin Charles, jeune homme de 18 ans, à la tête du royaume en l'absence de son père. Pour mener la guerre et pour payer l'énorme rançon exigée des Anglais pour le roi, il lui faut de l'argent, beaucoup

d'argent. Il sait que son pouvoir est trop faible pour qu'il puisse d'autorité décréter des impôts. Il doit obtenir l'aval des nobles et des bourgeois délégués des villes, donc réunir les "états généraux". Mais nombreux sont ceux qui, aux états généraux, voient là une occasion d'abattre le pouvoir absolu du roi, d'imposer ce qu'on ne nomme pas encore une monarchie constitutionnelle, avec contrôle du roi par une assemblée.

Parmi ceux-ci, un riche bourgeois, Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, qui mobilise derrière lui la population de la capitale. Des émeutes éclatent. La foule pénètre dans la maison du dauphin, qu'Étienne Marcel oblige à coiffer un bonnet aux couleurs de la ville, bleu et rouge. On libère le roi de Navarre de sa prison. Le dauphin louvoie, transige, cède, s'enfuit de Paris où Étienne Marcel, ayant organisé une armée, fait la loi.

La guerre est dans presque tout le royaume, une guerre sauvage, une guerre de mercenaires qui pillent et brûlent villes et campagnes, qui tuent et violent. Et cette fois, les environs immédiats de Paris ne sont pas épargnés.

Armés de piques, de fourches...

Pour tout arranger, les paysans du nord de la France se soulèvent en masse : c'est la "grande jacquerie". Une immense troupe de gueux, armés de piques, de fourches, d'armes saisies çà et là, marche sur Paris.

On ne sait plus où on en est. Tantôt Charles de Navarre, allié d'Étienne Marcel, est dans Paris avec ses troupes, et le dauphin erre tout autour, de place forte en place forte. Tantôt c'est l'armée du dauphin qui tient Paris, Charles de Navarre est à Saint-Denis, les armées de l'un et de l'autre razzient à tour de rôle la campagne, y compris la Butte Montmartre où les chemins sont pourtant malaisés, tandis que les reines font le va et vient par La Chapelle pour tenter d'obtenir une trêve. Tantôt le roi de Navarre et Étienne Marcel sont ensemble, tantôt ils s'affrontent, notamment quand le prévôt des marchands décide de s'allier avec les "Jacques".

On ne sait plus qui est avec qui, on sait seulement que tout est désorganisé.

L'abbaye de Montmartre pendant la Guerre de Cent ans

Depuis le XIIe siècle, l'abbaye bénédictine des Dames de Montmartre détenait, par décret royal, la seigneurie sur les terres de Montmartre, lesquelles s'étendaient de la Butte jusqu'aux murs de Paris. Devant l'afflux des novices, le roi avait fixé le nombre de religieuses à soixante maximum. Ce sont donc soixante femmes qui, au moment où commence la guerre, se trouvaient cloîtrées dans l'abbaye bâtie au sommet de la Butte (derrière l'église Saint-Pierre).

Cinq abbesses (cinq supérieures) vont se succéder pendant la période de la guerre : Jeanne de Valengoujard, Isabelle de Rieux, Jeanne du Couray, Simone d'Herville, Agnès Desjardins.

Les mœurs s'en étaient ressenties

Mais le nombre des religieuses va progressivement diminuer. L'historien Édouard Barthélémy, qui a rassemblé en 1883 les documents historiques (ceux qui subsistaient) sur l'abbaye, écrit : «*Pendant la jacquerie et les luttes qui précédèrent et suivirent, Montmartre fut occupé plusieurs fois par les armées ennemies et les religieuses durent souvent chercher refuge à l'intérieur de Paris.*» Cette désertion était due aussi aux difficultés économiques : la désorganisation générale empêchait

l'abbaye de toucher les redevances qui lui étaient dues pour ses possessions, non seulement sur la Butte mais aussi dans plusieurs banlieues (entre autres, sur l'emplacement actuel du bois de Boulogne), dans Paris et jusqu'en Normandie.

En outre, «*le hasard des guerres avait facilité les abus de toutes sortes, écrit Édouard Barthélémy, et les mœurs des religieuses s'en étaient gravement ressenties.*»

L'excommunication par le pape

La paix un peu revenue, l'abbaye tenta de récupérer ses possessions. Le roi Charles V lui accorda en 1364 des "lettres de sauvegarde", et en 1365 le pape Urbain V excommunia tous les détenteurs illégitimes de propriétés appartenant à l'abbaye.

La reprise des guerres à partir de 1410 va ruiner à nouveau l'abbaye. En 1420 il n'y reste plus que six religieuses, et en 1440 l'abbesse Agnès Desjardins se réfugie avec les dernières religieuses dans l'hôtel du Plat d'étain à Paris.

Lorsque les bénédictines purent revenir à Montmartre, il leur fallut vendre des biens en assez grande quantité pour empêcher les murs du cloître de s'effondrer (1446) et refaire la toiture et le clocher de l'église (1460).



On commence en cette fin du XIIIe siècle à chercher la ressemblance dans les portraits, d'abord dans les profils...

En haut, Jean le Bon. En dessous, Charles V.

Noter leur ressemblance : tous deux ont le fameux nez des Valois. Ce qui réduit à néant les rumeurs selon lesquelles Charles V ne serait pas le fils de Jean II.



Les mercenaires anglais poussent des incursions jusque sous les murs de la capitale.

Et en 1361 la peste reprend, pas tout à fait aussi meurtrière que dix ans avant, mais terrible quand même dans ce pays désorganisé où il n'y a plus de sécurité nulle part, où les récoltes ne se font plus...

C'est une des périodes les plus noires de la Guerre de cent ans. On en sortira, bien sûr. Les Jacques sont écrasés, Étienne Marcel est assassiné par ses anciens partisans, Charles de Navarre et le dauphin Charles finissent par s'entendre à nouveau, un traité de paix est conclu avec les Anglais.

Plus tard, devenu roi à son tour, Charles V, qu'on appellera "le Sage", réussira peu à peu à rétablir son autorité, remettre l'économie en marche, calmer les guerres féodales, chasser les Anglais grâce notamment à un chef de mercenaires, un petit noble breton qu'il fait connétable, Du Guesclin. Son alliance étroite avec son oncle maternel l'empereur d'Allemagne lui assurera une position internationale très solide (voir dans notre n° 124 le récit d'une visite de l'empereur à Paris).

Mais ce ne sera qu'une courte période de ciel bleu entre deux orages. Après Charles V, la guerre civile reprendra, entre ceux qu'on appellera "les Armagnacs" et "les Bourguignons". Les Anglais reviendront, ils prendront même Paris...

Noël Monier

Prochain article : Armagnacs et Bourguignons. Les loups à Montmartre. Jeanne d'Arc à La Chapelle.

18^e

CULTURE

Le Printemps des poètes éclôt ce mois-ci

Deux événements marquants dans notre

arrondissement dans le cadre de cette manifestation annuelle.

En mars chaque année, nombreux sont les centres culturels, les librairies, les associations qui participent au "Printemps des poètes", manifestation nationale sous l'égide du ministère de la Culture. Dans le 18^e, deux initiatives promettent d'être très intéressantes :

• 5 mars, avec les Parvis poétiques

Thème choisi par les Parvis poétiques pour la soirée du dimanche 5 mars, à partir de 18 h : *Villes sur le bout de la langue*. Ça se passera au Grand Parquet, 20 rue du Département (métro La Chapelle). Entrée libre, possibilité de boisson et restauration sur place.

Des textes seront dits par trente-neuf poètes, certains très connus, plusieurs habitant dans le 18^e ou y animant des ateliers d'écriture, tels André Mathieu, Marie-Florence Ehret, Jean-Luc Pouliquen ou Seyhmus Dagtekin, d'autres venus de bien loin, telle la Canadienne Danielle Fournier (ne pas confondre avec l'adjointe au maire du 18^e). Il y aura aussi des musiciens, des jongleurs, une projection vidéo.



Accueil à 18 h avec l'ensemble *À tout bout de chant*, puis trois séances de poésie et musiques, d'une heure chacune, avec pause apéritive puis pause collation à 20 h 30 et, pour finir, fête et bal de 21 h à minuit et plus si affinités.

Le thème offre aux poètes la possibilité d'évoquer ou d'inventer des villes réelles ou imaginaires, parfois secrètes, "un urbanisme teinté de musiques et

de mots", dit Marc Delouze, fondateur et animateur de l'association des *Parvis poétiques*.

• 11 mars, à la Maison des associations

L'association *La Ruche des arts*, qui organise chaque mois les rencontres du *Cercle des poètes du 18^e*, propose comme l'an dernier tout un après-midi à la disposition des poètes. Ça se passera à la Maison des associations, 15 passage Ramey, de 14 h à 20 h. Thème : *La ville, lieu de fête, lieu de révolte*.

Là aussi, des musiciens, et des comédiens diront et joueront des textes, des peintres et une photographe exposeront. Et bien sûr des poètes – une liste de vingt-cinq, «...et tous ceux qui voudront nous rejoindre», car la scène sera ouverte.

Libre à vous de chanter un chant des Antilles ; ou de lire un de vos poèmes... ou un poème de Verlaine que vous connaissez par cœur parce que vous vous y reconnaissez... ou encore d'improviser, nous disent Stéphane Cottin et Michèle Lassiaz, deux des responsables de l'association.

C. B.

Deux soirées sur Senghor au Grand Parquet

Mercredi 29 et jeudi 30 mars à 20 h, au *Grand Parquet*, un hommage sera rendu à Senghor, poète et homme politique, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Le Sénégalais Léopold Sedar Senghor (1906-2001) a été, avec le Martiniquais Aimé Césaire, un des pionniers de la littérature noire de langue française, inventeur de la notion de "négritude" qui eut un grand écho. Auteur d'une œuvre poétique de haute tenue (notamment *Chants d'ombre*, 1945), il fut aussi, à l'époque de la colonisation, député du Sénégal à l'Assemblée nationale française, fondateur de l'*Union progressiste sénégalaise* qui obtint l'indépendance de son pays, puis le premier président de la République du Sénégal. Unaniment respecté, il s'était retiré de la vie politique en 1980.

Ces deux soirées comporteront des évocations par plusieurs écrivains et des lectures. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un programme *Les Afriques au Grand Parquet* qui, du 12 mars au 9 avril, comportera une pièce de théâtre, *Vies courtes* (voir page 26), des soirées de chants et musiques d'Afrique le dimanche et, les 2 et 9 avril à 17 h, la projection de *Vingt portraits vidéo d'Africains vivant à Paris*, suivie d'un buffet africain et d'un bal.

□ 20 bis rue du Département (métro La Chapelle). 01 40 05 01 50. www.legrandparquet.net

Jeunes lecteurs recherchés pour le jury du Prix du livre d'écologie

Le *Festival du livre et de la presse d'écologie* qui se tiendra en novembre 2006 au Trianon, cherche des enfants, scolarisés entre le CMI et la 3^e, pour constituer le jury du Prix Jeunesse du festival récompensant le livre qui parle le mieux d'écologie et d'environnement aux jeunes.

Il faut prévoir pour chaque enfant la lecture de quatre livres au maximum pendant un ou deux trimestres. Les membres du jury se verront offrir la plupart des livres qu'ils auront lus.

□ Festival du livre d'écologie, Maison des associations, boîte 9, 15 passage Ramey. Courriel : festival-livre-ecologie@wanadoo.fr

Dernière limite pour les dossiers d'aide aux projets culturels : 5 avril

La commission d'aide aux projets culturels de la mairie du 18^e se réunira début mai. Elle signale donc que les dossiers doivent être envoyés avant le 5 avril : au delà, ils ne pourront plus être pris en compte et il n'y aura pas de nouvelle commission avant l'automne 2006.

Le dossier d'aide à projet culturel est à venir chercher à l'accueil de la mairie ou à retirer sur :

<http://www.mairie18.paris.fr>

Un document intitulé "Actions culturelles 2006" est en ligne, il présente un état prévisionnel des actions soutenues par la mairie du 18^e pour 2006 avec des explications synthétiques sur les critères de décision.

...et le printemps des conteurs

L'art du conte a ses "journées mondiales", du 17 au 20 mars, et Paris y participe activement. Près d'une vingtaine de lieux, dont quatre dans notre arrondissement, accueilleront une centaine de conteurs. Programmes dans le 18^e :

• **Vendredi 17 mars** de 10 h à 11 h 30, **centre Belliard** (145 rue Belliard) : Petits contes pour petites frimousses et leurs parents.

• **17 mars**, de 14 h 30 à 16 h, au **Centre social Binet** (64 rue René Binet) : Contes pour scolaires.

• **Samedi 18 mars**, de 19 h à 21 h au **Petit Ney** (10, avenue de la Porte Montmartre), trois

conteurs : Anne Gryspeerdt (contes de femmes et d'eau, contes de Nasrudin), Romeo Ngotty (contes d'Afrique centrale, contes d'animaux) et Audrey Smith (contes contemporains). Entrée libre avec libre participation au chapeau.

• **Dimanche 19 mars** de 15 h précises à 20 h, **salle Saint-Bruno** (9 rue Saint-Bruno) : Tour de contes "de la Goutte d'Or à la Lune" avec douze artistes (dont François Essendi, Omar Zemrag, Édith Albaladejo, Céline Ripoll, etc.) et une partie "scène ouverte". Entrée libre.

La rencontre de la salle Saint-Bruno est organisée par l'association Tous Azimuts (06 08 10 80 16).

Le steelpan avec Calypsociation

Calypsociation, l'école de steelpan du 15 rue Forest, organise, vendredi 17 mars (scolaires) et samedi 18 (tout public), des journées de découverte de cet instrument de musique venu des Caraïbes, fabriqué à l'origine avec

des bidons de pétrole récupérés et détournés. Entrée libre. Exposition, projections, musique, démonstrations. Ateliers d'initiation.

□ Calypsociation 15 rue Forest 01.40.08.02.81. info@calypsociation.com

Publicité

- *Sartre s'est-il toujours trompé ?* (La Passe du Vent éditeur.)
- *Sartre, Stendhal et la morale.* (Pocket, Agora.)
- *Écrire est un miracle.* (Bérénice.)
- *Cher Stendhal. Un pari sur la gloire.* (Bérénice.)
- *Guide pratique de l'écrivain.* (Leduc.s.)
- *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire*, tomes I et II.
- *Mes délirades, anthologie de San Antonio.* (Fleuve noir.)
- *Guide pratique de l'éditeur pour mieux pressurer les auteurs.* (Bérénice.)

Les livres de Paul Desalmand dont les noms figurent dans la liste ci-dessus sont disponibles à la librairie *L'Attrape-cœur*, 4 place Constantin Pecqueur, 75018 Paris.

Halle St-Pierre, galerie Eonnet-Dupuy, galerie Sô

Albert Lemant fait son sacré cœur d'artichaut.

Ce n'est pas courant : Albert Lemant, graveur, dessinateur, peintre et poète, investit le même mois trois lieux du 18^e. Du 2 au 29 mars, à la Halle Saint-Pierre, dans le hall d'accueil (entrée libre), il présente des "livres, gravures, jeux z'et bidules". À la galerie Eonnet-Dupuy, du 2 mars au 1^{er} avril, des "fixés sous verre, sirènes et serins". À la galerie Sô, du 3 au 31 mars, des "Souvenirs des isles girafines et Liliths en tous genres".

Entre la gravure dont il fit son premier métier à l'âge de 18 ans, l'écriture qui accompagne ses images, la peintu-



re qu'il utilise sur les vitres de fenêtres de récupération, il nous embarque dans un monde imaginaire peuplé de personnages bigarrés, drôles, parfois effrayants, parfois dénonçant un ordre trop établi, où le sarcasme flirte avec la poésie.

□ Halle St-Pierre, 2 rue Ronard. 01 42 58 72 89. Tlj de 10 h à 18 h.

Galerie Eonnet-Dupuy (espace White Elephant), 3 rue Tholozé. 01 42 51 01 20. Mardi à sam. de 14 h 30 à 19 h 30.

Galerie Sô, 40 rue Hermel. 01 42 62 96 71. mardi à sam. de 10 h 30 à 19 h, dim. jusqu'à 14 h 30.



Une des *Mêlées* de Guy-Marie Nouvel

Galerie La Rotonde

Les Mêlées de Guy-Marie Nouvel

Jusqu'au 11 mars

Ce que recherche Guy-Marie Nouvel quand il peint le rugby, c'est le mouvement dans la surface plane de la toile.

Comme le souligne Yvon Birster, directeur de la galerie La Rotonde, «notre regard accoutumé à une vision de témoin, de spectateur, a du mal à s'accommoder, à s'accommoder de ce qui est ici donné à voir. Contrairement à nos façons de voir habituelles, notre œil est amené à toucher les choses plus qu'à les distancier : impossible de prendre du recul, vous êtes dedans, vous voyez comme voient ces corps emmêlés.»

□ 28 rue Eugène Carrière. 01 42 23 83 10. Du mardi au samedi 15 h à 19 h 30.

Les Rencontres photographiques du 18e

Tous les deux ans ont lieu les Rencontres photographiques du 18^e, organisées par l'association AIDDA. Pour leur cinquième édition, elles se déroulent de février à mai 2006. Thème général cette année : L'image de l'autre dans la photographie. En mars, on note les expos suivantes :

• Le 18e vu par les étudiants du lycée Auguste Renoir

Le lycée Renoir, rue Ganneron, comporte notamment une section de BTS photographie, dont les élèves ont photographié notre arrondissement. Ils présentent quelques-unes de leurs images les plus intéressantes. Galerie *Autres regards-AIDDA*, 26 rue Montcalm, jusqu'au 11 mars. (Voir aussi, page 7, dans l'agenda, les "portes ouvertes" du lycée Renoir.)



Au cabaret *Madame Arthur*.

Photo de Julie Garnier, étudiante au lycée Renoir.

Suivront à la galerie *Autres regards-AIDDA* : • Du 12 au 23 mars, *La Goutte d'Or, this is my home*, photos de Jola Kudela. • Les 24 et 25 mars, *Paris la douce*, photos d'Amadou Gaye, qui dédicacera son port-folio. • Du 31 mars au 22 avril, *Quartiers populaires parisiens*, exposition collective.

• **Minorités visibles**, photos réalisées par des militants associatifs. À la Maison des associations, 15 passage Ramey, du 1^{er} au 10 mars.

• **Images d'une Europe multiculturelle**, photos de Brahim Chanchabi. Au Secours populaire, 6 passage Ramey, jusqu'au 6 mars.

Au centre d'animation Binet

Monica Vasquez : "L'autoportrait, lieu de combat"

• Du 8 au 23 mars. 66 rue René Binet. 01 42 55 69 74.

«Le fait d'être immigrante, et l'expérience de la confrontation à ma propre image à travers la vidéo (autoscopie), voilà les éléments qui m'ont conduite à imaginer ce sujet photographique», explique Monica Vasquez.

Elle a réalisé une multiplicité d'autoportraits, depuis l'image de la "femme idéale" telle

qu'elle apparaît à travers les rubriques beauté des magazines, jusqu'à l'image d'une femme blessée de diverses façons...

Un travail «où se mélangent, dit-elle, des interrogations sur l'image et la conscience de soi, l'identification, le moi-idéal, l'idéal du moi, l'inquiétante étrangeté et la question du double».



Exposition dans le cadre du Festival artistique étudiant de Paris "Ici et demain", avec le soutien de la Maison des initiatives étudiantes.



Villalard : *Au delà, la souffrance.*

Terres et ombres de Villalard

Jusqu'au 12 mars

Jean Villalard habite et travaille à la Goutte d'Or. Dans une galerie associative du 9^e, il présente des toiles dont la terre (matière et couleur) est le point de départ, et les thèmes ceux d'une humanité en proie à la misère, aux guerres, aux migrations, aux injustices.

□ L'ŒIL du huit. 8 rue Milton.

■ **Une nouvelle galerie à Montmartre.** Pablo Von Lichtenberg ouvre au 30, rue Durantin un nouvel espace, *Gallery oder 24*, où il présente Rosa da Silva, photographe et poète allemande, et un peintre de Sibérie, Ivan Koulakov.

■ **Galerie Jaya Garden : Georgelin**, du 2 mars au 2 avril. Georgelin, qui habite et travaille aux Abbesses, présente ses peintures et lithographies sous le titre *Sensoformes*. (21 rue des Trois Frères.)

À l'Atelier

Caligula, d'Albert Camus

• Mise en scène et interprétation de Charles Berling.

L'empereur fou, l'empereur meurtrier, haï de ses sujets, aimé des femmes...

Albert Camus avait 24 ans quand, en 1937, il écrivit la première version de cette tragédie, qu'il remania plusieurs fois au long de sa vie, preuve que le thème lui tenait à cœur. Charles Berling reprend brillamment le rôle qui fut créé en 1945 par Gérard Philipe. En costumes modernes – mais on y prête à peine attention –, il en donne une version chargée d'ironie et de dérision autant que de fureur.

Dans un décor funeste, la Rome du moment, toute-puissante mais agitée d'intrigues, Caligula sait presque dès le début que ses jours sont comptés. Un complot aboutira à sa mort. D'une intelligence aiguë et cruelle dans sa schizophrénie, contradictoire, imprévisible, torturé, sensible à l'extrême, il rit et pleure à la fois quand Scipion, dont il a



Emmanuel-Robert Espalleu

tué le père, lui récite des vers, mais défie les hommes, fait ce qu'il veut, avec qui il veut, comme il veut, ordonne des pendaisons sans motif, fait assassiner sauvagement ses amis

les plus proches, se pose en demi-dieu dans une ivresse du pouvoir qui n'a pour lui aucune limite.

C'est une tragédie de la liberté, d'une liberté poussée à l'extrême. S'il n'y a pas de dieu, l'homme est totalement libre, d'une liberté conjugue à la première personne, dans un déchaînement du "je". Cependant "nous" existons. L'obsession de Camus, c'est : comment construire une morale. Le dilemme est : nous ne sommes pas libres parce que nous sommes contingentés par une morale – ou bien : nous ne sommes libres qu'à la condition de créer du sens par une morale.

Dans une dernière danse macabre, Caligula se verra étouffer et étrangler, criant dans un dernier souffle : «*Je suis encore vivant !*»

Claire Besnier

□ 1 place Charles Dullin. Du mar. au sam. à 21 h + sam. à 16 h, dim. à 15 h. 01 46 06 49 24.

À l'hôpital Bretonneau, au Grand Parquet, à l'Étoile du nord

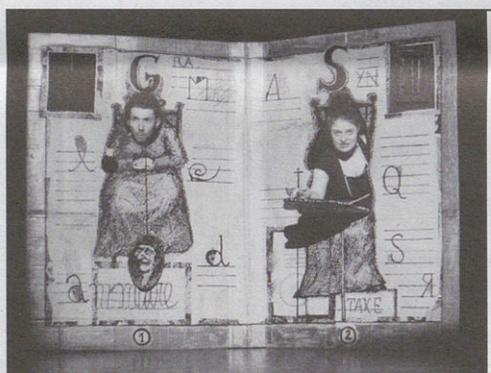
À fond, fond, fond, les petites marionnettes !

En mars, les marionnettes de six compagnies envahissent l'arrondissement avec sept spectacles, la plupart tous publics, certains pour adultes, pour plus de trente représentations dans trois salles différentes.

D'abord le *Théâtre de la marionnette à Paris*, nomade depuis treize ans, organise un temps fort baptisé "OMNI-présences". Sa particularité est d'amener les marionnettes dans des lieux de Paris a priori non théâtraux. Dans notre arrondissement, c'est à l'hôpital Bretonneau que le *Théâtre de la marionnette* va, du 1er au 13 mars, essayer de confirmer le succès que l'opération "Lubie" avait rencontré l'an dernier dans des églises de la capitale.

Sept représentations ont lieu dans la salle de la "rue intérieure" de l'hôpital. Quatre sont données gratuitement l'après-midi, en priorité pour les patients, leurs proches et le personnel médical, les enfants et les personnes âgées du quartier. Les trois autres se passent en soirée, sont payantes et ouvertes à tous.

Les courtes comédies pédagogiques *À la bougie* de deux marionnettistes de la compagnie Garin-Trousseau sont programmées le 1er mars. La compagnie *La Fabrique des arts... d'à côté* effectue le 3 mars le *Bilan de la maîtrise du poste*, celui de l'employé dans le monde actuel du travail. Le 8 mars, *De l'intérieur*, de la compagnie AMK, raconte une grossesse du point de vue du père. Pour finir, la troupe La Licorne fait vivre les



Alice au pays des lettres, au Grand Parquet.

12 et 13 mars une famille pas comme les autres dans *Chère famille !*

C'est ensuite Le Grand Parquet qui propose du 2 au 10 mars *Alice au pays des lettres* (voir encadré).

Deux spectacles en fin à l'Étoile du nord. Du 3 au 11 mars, *Voyage au centre de Rose*, des marion-

nettistes d'AMK (tous publics à partir de 9 ans) : Rose, petite fille sage, s'enfuit un jour, accompagnée d'une chaise de jardin. Durant son voyage, elle va se rencontrer elle-même à travers la nature et les animaux, la pluie, l'herbe et la terre, le jour et la nuit.

Et du 14 au 18 mars, *Docteur Johannes Faust et la fiancée de l'enfer*, de la compagnie Loutka (tous publics) : bien sûr, Faust va vendre son âme au diable, mais il sera sauvé dans un épilogue tout à fait inattendu.

DJimmy Chatelain

□ Bretonneau, 23 rue Joseph de Maistre. 01 44 64 79 70.

Le Grand Parquet, 20 bis rue du Département. 01 40 05 01 50.

L'Étoile du nord, 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.

Alice au pays des lettres

Des J, des L, des U qui s'entremêlent, dansent la valse, auditionnent ou manifestent... L'alphabet en papier de la compagnie *Miettes de spectacles* s'anime du 3 au 7 mars au Grand Parquet.

La compagnie, basée rue Doudeauville, qui est née et qui a grandi à la Goutte d'Or, propose sa version du conte de Lewis Carroll, une *Alice* qui, avant d'aboutir ici, est passée par l'humour décapant de Topor.

En suivant Alice dans ses aventures, on pénètre dans un monde peuplé de lettres. On y rencontre madame O la cantatrice, monsieur

G qui a trop bu, monsieur S qui, tel un serpent, se glisse dans tous les pluriels. Et aussi le pauvre monsieur M, jugé pour avoir commis une faute d'orthographe. Finira-t-il pendu par les pieds, transformé en W ? Le suspense est effroyable, d'autant plus que son sort est entre les mains de Syntaxe et Grammaire, les deux tyrans qui règnent sur ce pays extraordinaire. Ah ! si seulement le L de Liberté et le D de Droit pouvaient s'en mêler...

Sur scène, deux comédiens et vingt-six lettres se donnent la réplique sur de doux airs de piano.
L. E.

Le Festival au féminin continue jusqu'au 8 mars

Une série de représentations et concerts du 1er au 8 mars dans divers lieux de la Goutte d'Or (voir notre dernier numéro); organisée par *Graines de soleil*, rend hommage aux *femmes de la Méditerranée*.

• **Au delà du voile**, de Slimane Ben Aïssa, théâtre, vendredi 3 mars à 21 h au Lavoisier moderne parisien (LMP).

• **Simia**, chants traditionnels du monde, vendredi 3 à 21 h à Lectures gourmandes, et mardi 7 à 20 h 30 au LMP.

• **Mademoiselle serveuse d'histoires et de poèmes**, marionnettes, samedi 4 à 14 h, à Cargo 21, et mercredi 8 à 19 h au LMP.

• **Dames de cœur**, danse par la compagnie LMNO, samedi 4 à 15 h 30, au LMP.

• **Toute une journée dans les bras d'un homme**, textes de Dario Fo et Franca Rame, samedi 4 à 19 h, au LMP.

• **L'une devenant la mémoire de l'autre**, danse kabyle contemporaine, samedi 4 à 21 h, au LMP.

• **Barbe-Bleue, espoir de femmes**, de Dea Loher, dimanche 5 à 15 h, au LMP.

• **Mur**, film de Simone Bitton, dimanche 5 à 18 h au LMP.

• **À tout bout de chant**, chœur féminin, dimanche 5 à 20 h 30 au LMP.

• **Voy voy**, deux femmes clowns, lundi 6 à 21 h au LMP.

• **Paroles de femmes**, par l'atelier théâtre des femmes en alphabétisation à Accueil Goutte d'Or, mardi 7 à 14 h au LMP.

• **Claire Zalamsky**, chants du Seferland, mardi 7 mars à 21 h 30 au LMP.

• **Défilles et Au féminin**, danse, mercredi 8, à 21 h, au LMP.

• Jusqu'au 8, programmes de **musiques de femmes** à l'Olympic-café.

□ Renseignements et réservations : Graines de soleil, 01 46 06 08 05 et www.grainesdesoleil.com

Au Sudden Théâtre

Réception

de Serge Valletti

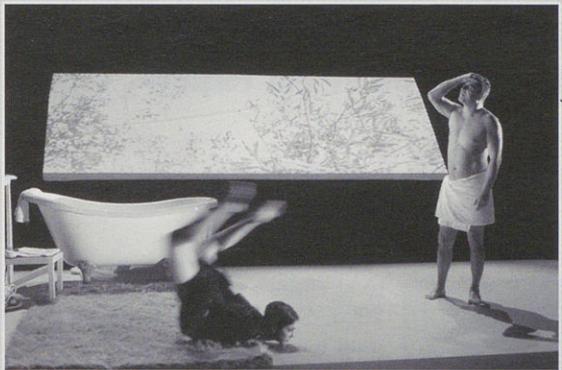
Jusqu'au 12 mars

Un petit hôtel de province triste. Un réceptionniste excédé assène à un nouveau client : «*Vous chamboulez mon ordonnancement.*» L'homme bourru qui se barricade derrière son comptoir depuis des années voit son quotidien bouleversé par l'arrivée de Jacques – qui pourtant ne lui réclame qu'une serviette propre ou un whisky en attendant la venue d'une amie.

Que lui veut-il vraiment ? Son intention est-elle d'avoir un peu de compagnie ou cherche-t-il autre chose ? L'amie de Jacques débarque et paraît elle aussi bien décidée à gâcher la soirée de l'employé. Et puis, la robe que porte la jeune femme, son parfum évoquent un lointain passé. Révélation dans les cinq dernières minutes où éclate une vérité cruelle, brutale. L'auteur a voulu que la chute soit soudaine, inattendue, pour maintenir le public dans un rapport drolatique et ambigu le plus longtemps possible.
P. Ch.

□ 14 bis rue Sainte-Isaure. Mar. à sam. 21 h, dim. 19 h. 01 42 62 35 00.

■ **Également au Sudden** : • **Macadam tap au pied levé** (claquettes fantaisie), du 1er mars au 9 avril. • **Petits meurtres en famille**, du 14 mars au 17 avril. • **Les Fourberies de Scapin**, 6 mars au 6 avril.



Eric LeGrand

**Foley, che-
vauchée
irlandaise
à l'Atalante.**
**Lisa Fuchs
danse.**

À l'Atalante Foley, chevauchée irlandaise

de Michael West
Jusqu'au 13 mars

Quand un écrivain n'a pas d'imagination, il raconte sa vie. Quand un metteur en scène a envie de se faire plaisir, il choisit un texte qui n'est pas "théâtral". Foley, le seul personnage de *Foley, chevauchée irlandaise*, raconte sa vie dans un long monologue. Laurent Hatat qui met en scène se défonce pour animer ce qui risquerait d'être fastidieux. Le monologueur commence nu dans une baignoire. Mesdames, vous aurez droit à ses pectoraux, ses fesses et même ses attributs. Derrière la scène un écran où passent des images (tout le monde fait ça aujourd'hui). Emploi judicieux d'un magnétophone. Une merveilleuse danseuse (Lisa Fuchs). Cela est fort bon, à part le fait qu'on pourrait employer les mêmes procédés pour n'importe quel texte.

Je suis méchant. Le texte devient meilleur sur la fin. Cela se passe en Irlande avec de gentillettes allusions au conflit entre catholiques et protestants. Je dirais bien que Loïc Brabant fait un grand numéro d'acteur, mais cela ressemble aux propos des gens qui, revenant d'un film qui les a un peu déçus, disent qu'il y avait de bonnes images.

PAAD

□ 10 place Charles Dullin. Tous les jours à 20 h 30 sauf mar. et dim. Le dimanche à 17 h. 01 46 06 11 90.

■ **Également à l'Atalante : Don Quichotte**, du 20 mars au 3 avril.

Au théâtre des Abbesses Illuminations

d'après Arthur Rimbaud
Du 16 mars au 1er avril

Paul Verlaine publia *Illuminations*, l'ultime recueil de Rimbaud en 1886 à l'insu de son auteur : il y avait une dizaine d'années que "l'homme aux semelles de vent" avait subitement mis fin à sa fulgurante carrière poétique pour disparaître en Orient.

Le manuscrit était inachevé. Son titre renvoie au terme anglais signifiant "enluminures", mais, au delà, on ne peut ignorer le sens de *Illuminatio* de la Genèse, quand Dieu dit : «*Que la lumière soit !*» Le poète démiurge réinvente dans ce recueil une "nouvelle harmonie" dont l'instrument est le verbe, soumis à une "alchimie" différente de

la première période rimbaldienne. Ce recueil est un assemblage de fragments, poèmes en prose et en vers libres, propices à l'exploration de ce nouveau langage dont Rimbaud dit : «*J'ai seul la clé de cette parade sauvage.*»

Thierry de Peretti qui a déjà joué *Une Saison en enfer*, réitère l'expérience et met en scène *Illuminations* en défiant les limites du théâtre : «*Comment représenter l'irreprésentable ? Oublier les routines du plateau... Passer par les corps et voir ce que les textes produisent dans le corps.*»

C. C.

□ Loc. 01 42 74 22 77.

Au Grand Parquet Vies courtes

de Richard Demarcy
Du 12 mars au 9 avril

Le Grand Parquet fête son premier anniversaire en présentant *Les Afriques*, ensemble de manifestations autour de ce continent bigarré. *Vies courtes*, interprétée par le Naïf Théâtre, est présentée pour la première fois.

Un adolescent, Mamadou, est tué par balle et devient invisible. Il rencontre un autre enfant, Yaguine, mort de froid dans le train d'atterrissage d'un avion en partance pour l'Europe. Ensemble, ils cherchent à savoir pourquoi le premier a été tué au cours de cette "guerre des trottoirs".

Richard Demarcy «espère pouvoir trouver une forme pour pouvoir parler de ce monde-là avec ces deux enfants qui font le lien entre deux univers, celui des morts et des vivants, du visible et de l'invisible, du ciel et d'en bas, du quotidien et du fantastique- et entre ce continent et le nôtre...»

La représentation sera suivie le dimanche de musiques et chants africains.

C. C.

□ 20 bis rue du Département. 01 40 05 01 50.

Et aussi

■ **Michel Galabru Théâtre** : • **Le grand amour**, jusqu'au 1er avril. • **Spectacle pour enfants : Boucle d'or**, jusqu'au 26 mars.

■ **Pixel** : • **Elle s'y croit**, one woman show de Claire Maïro. • **Un amour de poisson**, d'après Tchekhov, du 1er mars au 12 avril.

■ **Tremplin Théâtre : Étoiles rouges**, de Pierre Bourgeade, du 3 au 26 mars.

LE MOIS DU

18^e

Musiques

L'orchestre Le Violon d'Ingres à l'église Saint-Pierre

le vendredi 24 mars à 21 h

À sa création, cet orchestre s'appelaient *Association symphonique de l'École des Beaux-Arts*, rassemblant des peintres et surtout des architectes férus de musique. Tout naturellement, il a pris pour nom, en 1912, *Le violon d'Ingres*, en souvenir du grand peintre qui, pour se délasser des travaux d'atelier, jouait du violon.

Le compositeur Gustave Carpentier, Montmartrois s'il en fut, a fait partie de son comité d'honneur. Et son neveu, l'architecte Claude Carpentier, qui a joué un rôle décisif pour la sauvegarde du site de Montmartre, qui fut conservateur du Musée de Montmartre, et qui a construit le bâtiment du conservatoire de musique du 18e (voir l'article dans notre dernier

numéro), a dirigé lui-même l'orchestre durant trente ans, tenant la baguette dans plus de deux cents concerts.

L'orchestre du *Violon d'Ingres* est dirigé maintenant par un chef professionnel, Claude Raymond. Il groupe une soixantaine de musiciens amateurs et donne au minimum quatre concerts par an, souvent dans le 18e. Jean-Marie Charpentier, architecte, fils de Claude, en est le président.

C'est à l'église Saint-Pierre, tout en haut de la Butte, qu'on pourra l'écouter le 24 mars à 21 h, dans l'ouverture d'*Egmont*, de Beethoven, et la *grande symphonie en ut majeur* de Schubert.

□ Participation aux frais 15 €.



■ **Dimanche 12 mars** à 17 h, au Théâtre Pixel (18 rue Championnet), Camille Poul et Johanne Cassar, sopranos, chanteront des **airs de Purcell et Monteverdi**.

■ **Dimanche 26 mars** à 15 h, à l'église Notre-Dame du Bon Conseil, 140 rue de Clignancourt, l'orchestre cadet de l'association des *Orchestres de jeunes Charles Lœwenguth* jouera Mozart (Symphonie n° 35), Mendelssohn (scherzo du *Songe d'une nuit d'été*) et Gounod (*Marche funèbre pour une marionnette*). Participation libre, l'argent servira à financer le voyage de l'orchestre cet été à Vaisons-la-Romaine pour des rencontres musicales.

■ **L'orchestre du Conservatoire du 18e** (cycle supérieur) jouera Mozart, Pergolèse, Barber, mercredi 5 avril à 20 h à la mairie du 18e. (01 42 64 24 77.)

■ **À l'hôpital Bretonneau**, salle de spectacle (ouverte à tous) :

• **5 mars**, 16 h, concert lyrique, Brahms, Poulain, Fauré, Franck.

• **Samedi 11 mars**, 15 h et 19 h 30, concert de guitares, Falla, Albeniz...

• **Samedi 25 mars**, 14 h 30, concert "jeunes talents" (Schubert, Ravel...) (23 rue Joseph de Maistre. Il y a en outre du théâtre, de la poésie, des conférences, etc.)

■ **Dimanche 12 mars** à 18 h, la **Maison du jazz** consacre sa soirée mensuelle au thème "Jazz et funk". Séance d'écoute commentée, puis concert par le groupe Dood. C'est à la Halle Saint-Pierre, 2 rue Ronsard.

■ **Deux musiciens de la Nouvelle-Orléans à la Halle Saint-Pierre le 14 mars**. Le *Hot Club de France* existe toujours et il a invité à Paris deux fameux musiciens de New Orleans, le clarinetiste Evan Christopher et le pianiste David Torjanowsky, dans le cadre du soutien de Paris aux victimes du cyclone Katrina. Ils se produiront, avec quelques autres musiciens, samedi 14 mars à 18 h 30 à la Halle Saint-Pierre.

■ **Musique du monde au Théâtre des Abbesses** : • **Ljiljana Buttler**, musique gypsie de l'ex-Yougoslavie, le 4 et le 6 mars. • **Salar Aghili**, chant classique iranien, samedi 18 mars. • **Ensemble Ibn Arabi** du Maroc, lundi 27 mars. (01 42 74 22 77.)

■ **Chanson au Petit Ney** : • **Vendredi 17 mars**, 20 h 30, *Le saut périlleux d'une plume*, poésie et chanson par Madeleine Dorner et Jacques Le Duc, accompagnés au vibraphone. • **Vendredi 24 mars**, 20 h 30, Bulle du Verger, chanteuse, avec Cyrille Barbier, guitariste. (Autres programmes du *Petit Ney* : 01 42 62 00 00.)

■ **La Môme Caoutchouc**, chansons musette, vendredi 10 mars à 21 h, au Saint-Jean, 23 rue des Abbesses.

Les trois pages "Le mois du 18e" ont été réalisées par : Claire Besnier, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui, Cendrine Chevrier, Paul-André-Auguste Desalmand, Laure Esnard, Noël Monier.

Interprète de musique baroque et de la Renaissance, compositeur, directeur de chorales (entre autres celle de la Maison verte), il habite au cœur de la Goutte d'Or - où «c'est calme», dit-il...

Gérard Iglésia, "ars vihuela"

Qu'il se produise à Belgrade, Fécamp, Sarlat, à Paris en l'église Saint-Louis-en-l'Île ou en l'église Saint-Paul du 90 boulevard Barbès, au salon Bouvier du musée Carnavalet (pour la quatrième année consécutive en avril prochain) ou à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, pour Gérard Iglésia, joueur de guitare, de luth, de théorbe, de vihuela¹, tout naît ici, au cœur de la Goutte d'Or : «*Voici mon univers*».

Une inattendue sérénité sous des toits orientés plein sud... «*Je suis bien, ici*». Au-dehors, les piafs en appellent à la fin des frimas. À l'intérieur, le silence du recueillement, hormis le chuintement du brumisateur qui, même en hiver, humidifie un air qui pourrait se faire dangeureusement trop sec. Les guitares ont besoin de cette précaution : car telle est l'élégante passion de Gérard Iglésia, compositeur et interprète, baryton, professeur de chant choral, directeur de chorales et surtout guitariste.

En ce temps-là

Avec Nicole Uzan, remarquable soprano et isséenne (habitante d'Issy-les-Moulineaux), il a créé, en 1997, le "duo Giuliani".

Mauro Giuliani (1781-1829), «*c'est l'un des plus grands virtuoses de la guitare en Italie et à Vienne, où il s'installa en 1806. Estimé de Beethoven, il fut plus populaire en son temps que Schubert*». La guitare rayonnait, alors, à travers toute l'Europe. «*Il y a eu une vraie guitarmanie en cette première moitié de XIXe siècle : Carcassi, Aguado, Sor (le premier à avoir joué de la guitare à l'Orchestre philharmonique de Londres) se partageaient l'univers musical avec Berlioz, Schubert, eux-mêmes guitaristes à l'occasion...*», sans oublier Napoléon Coste (1806-1883), «*drôle de prénom* !»

Le duo Giuliani explore les répertoires baroques du début du XVIIIe siècle, les "airs de cour" français et anglais, et aussi les musiques romantiques italiennes ou allemandes du XIXe siècle. Maintenant, ils se lancent aussi dans la musique espagnole du XIIIe au XXIe siècle. Il s'en passe des choses, en toute impunité, entre la Goutte d'Or et Issy-les-Moulineaux ! Les partitions pour virtuoses s'engrangent tranquillement sous des toits.

Folk songs

Nicole Uzan était l'une de ses élèves, du temps où il donnait des cours de chant et de guitare à Sarcelles. Soliste renommée, elle partage aujourd'hui son activité entre l'oratorio, la scène, et le récital. «*Elle avait besoin d'un guitariste* !», explique-t-il. Toujours cette incrédulité

1. La vihuela, instrument très populaire en Espagne au XVIe siècle, intermédiaire entre le luth et la guitare, avec six rangs de cordes doubles.



Elise Paillancy

tival *Présences* de Radio France, en 2000, de son *Premier discours de Job*, pour baryton et piano.

Côté cour, côté jardin secret... la passion pour la guitare a débuté par une de ces douloureuses migraines ophtalmiques auxquelles, enfant, il était sujet. De son lit, à 12 ans, il entendit jouer le petit voisin du dessus et obtint l'autorisation de monter. Eut-il à son tour essayé l'instrument, la migraine avait disparu ! Arriva ensuite ce qui advient avec les parents : non, pas de guitare ! «*Alors, je m'en suis fabriqué une moi-même, avec du carton et des élastiques : j'ai tout mesuré, l'écartement entre les cordes, les chevilles* !».

Un chorizo, une guitare

Et puis, «*je suis originaire des Asturies. Aux devantures des épicerie espagnoles, vous avez suspendus un chorizo, une guitare, un chorizo, une guitare... j'ai tout de même fini par en avoir une* !»

Bâtie selon le modèle inventé par Narciso Yepes, sa guitare à dix cordes lui permet d'envisager un répertoire insoupçonné : depuis *Orfeo*, l'opéra

de Monteverdi, le maître de la musique baroque du début du XVIIIe siècle, jusqu'au *Marteau sans maître* de Pierre Boulez, compositeur d'aujourd'hui. À côté du "monstre" à dix cordes, une guitare romantique au son cristallin, réalisée d'après un modèle de 1834 par le spécialiste parisien de la balalaïka, Thomas Norwood : «*La table d'harmonie est si fine que si l'on joue trop fort, elle claque*.»

À nous d'écrire le reste

Une corde de plus ajoutée à son arc : «*C'est de la composition que m'est né l'amour de la voix*». Une passion partagée aussi bien avec des ensembles vocaux (jusqu'à deux cents personnes) qu'avec des chorales plus restreintes, y compris celle de la Maison verte, dans notre arrondissement, pour servir, en motets ou madrigaux, Monteverdi et ses contemporains Dowland et Thomas Morley, et jusqu'à Federico Garcia Lorca qui collecta le répertoire populaire flamenco, en passant par Bach, Händel, Haydn, Liszt. «*Avec la voix, il se passe quelque chose de si sensuel, que quelqu'un de l'extérieur devrait intervenir pour dire : c'est interdit, ce que vous faites là* !»

Et la Goutte d'Or ? «*Ce qui est bien, c'est que c'est calme*», assure-t-il. Sa compagne, Alice Ader, est une pianiste de renom. Au-dehors, des gamins tapent dans un ballon, pendant que des adultes balançent leurs cabas à bout de bras. Non loin de là, l'église Saint-Bernard. «*Dieu nous donne le premier vers, à nous d'écrire le reste*», cite-t-il malicieusement.

Pascale Marcaggi

un brin moqueuse face à sa propre érudition.

Au musée Carnavalet, l'an dernier, leur programme était composé de musique anglaise des XVIe et XXe siècles : respectivement John Dowland et Benjamin Britten. Luthiste, Dowland a composé des "ayres" très appréciés de son vivant. Sa chanson *Flow my tears*, par exemple, fut jouée, adaptée, copiée d'un bout à l'autre de l'Europe. Benjamin Britten, lui, au XXe siècle, lorsqu'il composa pour la guitare, le fit en s'appuyant sur des chansons populaires, de véritables folksongs à la manière de *Sailor-boy* ou de *I will give my love an apple*.

Ainsi en est-il de cet instrument, à la fois populaire et savant : «*J'ai un peu souffert du fait que cet instrument ne soit pas pris très au sérieux, reconnaît Gérard Iglésia. Il n'y a, par exemple, pas de classe de guitare au conservatoire de Paris*.» Mais l'instrument est prisé à la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, où Gérard Iglésia donne désormais, et non sans un ravissement pour le lieu, des cours de guitare et de chant : «*Auriez-vous imaginé un parc de cinq hectares dans cette banlieue si peuplée ? Vous pouvez vous asseoir sur un banc, au milieu du silence* !»

«*J'ai dit non pour la cravate. Je ne vais quand même pas m'accrocher au cou un fil qui pend* !» Une concession faite au nœud papillon, «*ça vous va, ça ?*», vite fourré au fond du vide-poche, et retour à l'essentiel.

Côté composition, création mondiale au fes-

«Avec la voix, il se passe quelque chose de si sensuel... Ça devrait être interdit...»

□ Prochain concert au musée Carnavalet (25 rue de Sévigné) : samedi 29 et dimanche 30 avril à 15 h, salon Bouvier.